

LA FILIÈRE DES ÉCO-ACTIVITÉS DANS L'EST PARISIEN : UN CONCENTRE D'ATOUTS POUR LE CLUSTER DESCARTES

CCIP Val-de-Marne
Département développement économique et territorial
Service Etudes Economiques
8 place Salvador Allende
94011 Créteil cedex
www.ccip94.fr

Etude réalisée par Franck FENEON
Affaire suivie par Samira DEVE
☎ 01 49 56 56 57
✉ territoire94@ccip.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. CONTOURS DE LA FILIERE DES ECO-ACTIVITES	9
Méthodologie.....	14
2. LE TERRITOIRE PRIS EN COMPTE	15
21. Périmètre d'étude.....	15
22. Portrait du territoire « Est parisien ».....	18
3. POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE « EST PARISIEN » SUR LA FILIERE DES ECO-ACTIVITES	19
31. Les établissements de la filière.....	19
311. 5,6 % du tissu économique de la filière régionale.....	19
321. Répartition par taille des établissements.....	20
32. Les emplois de la filière des éco-activités.....	22
321. Volume et contribution de l'emploi.....	22
322. Plus de 60% de l'emploi liés aux domaines de l'Eau et de la Gestion des déchets.....	23
4. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIERE SUR LE TERRITOIRE « EST PARISIEN »	25
5. REVUE DE DETAIL DES ECO-ACTIVITES SUR LE TERRITOIRE	26
51. EAU.....	26
511. Etablissements et emplois liés au domaine de l'Eau.....	27
512. Les acteurs publics du domaine de l'Eau.....	28
513. Grands groupes du domaine de l'Eau présents.....	29
514. Organisations professionnelles liées au domaine de l'Eau.....	31
515. Capacités de recherche et offres de formation.....	33
516. Etablissements de services dédiés au domaine de l'Eau.....	35
517. Autres établissements liés au domaine de l'Eau.....	37
52. DEPOLLUTION DES SOLS.....	40
521. Etablissements et emplois liés au domaine de la dépollution des sols.....	40
522. Acteurs publics du domaine de la dépollution des sols.....	41
523. Grands groupes et organisation professionnelle.....	41
524. Organisation professionnelle.....	41
525. Capacités de recherche.....	42
526. Etablissements du domaine de la dépollution des sites et sols pollués.....	43
53. MILIEUX NATURELS.....	44
531. Etablissements et emplois liés au domaine des milieux naturels.....	44
532. Les acteurs publics du domaine des milieux naturels.....	44
533. Grand groupe.....	45
534. Organisation professionnelle liée au domaine des milieux naturels.....	45
535. Capacités de recherche.....	45
54. GESTION DES DÉCHETS.....	46
541. Etablissements et emplois liés au domaine de la gestion des déchets.....	47
542. Les acteurs publics du domaine de la gestion des déchets.....	48
543. Grands groupes de la gestion des déchets.....	49
544. Organisations professionnelles du domaine de la gestion des déchets.....	49
545. Capacités de recherche et offres de formation.....	50
546. Etablissements du domaine de la gestion des déchets.....	51
55. RECUPERATION - RECYCLAGE.....	53
551. Etablissements et emplois liés au domaine de la récupération et du recyclage.....	54
552. Les acteurs publics du domaine Récupération - recyclage.....	55
553. Grands groupes.....	55
554. Organisation professionnelle.....	55
555. Capacités de recherche et offres de formation.....	56
556. Etablissements du domaine de la récupération et du recyclage.....	57
56. AMELIORATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE (AEE).....	59
561. Etablissements et emplois liés à l'AEE.....	60
562. Les acteurs publics du domaine de l'AEE.....	62
563. Grands groupes du domaine de l'AEE.....	63

564. Organisations professionnelles	63
565. Certifications professionnelles dans le domaine de la maîtrise de l'énergie	64
566. Capacités de recherche et offres de formation	67
567. L'effet vitrine du label HQE	69
57. ENERGIES RENOUVELABLES (EnR).....	70
571. Etablissements et emplois liés au domaine des Energies Renouvelables	71
572. Les acteurs publics du domaine des Energies Renouvelables	72
573. Grands groupes du domaine des Energies Renouvelables	73
574. Associations professionnelles relatives aux EnR	74
575. Certifications professionnelles des installateurs de systèmes à énergies renouvelables	74
576. Centres de compétences et offres de formation	76
58. PROTECTION ET QUALITE DE L'AIR.....	77
581. Etablissements et emplois liés au domaine de la protection et de la qualité de l'air	77
582. Acteurs publics.....	78
583. Grands groupes	79
584. Organisations professionnelles	79
585. Capacités de recherche et offres de formation	80
586. Principaux établissements relatifs au domaine de la protection et de la qualité de l'air	82
59. LUTTE CONTRE LE BRUIT, LES VIBRATIONS ET LES RADIATIONS.....	84
591. Etablissements et emplois liés au domaine	84
592. Les acteurs publics du domaine.....	85
593. Grands groupes du domaine.....	85
594. Organisations professionnelles	85
595. Capacités de recherche et offres de formation	86
596. Etablissements du domaine de la lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations	87
ANNEXE 1 - ANNUAIRES.....	88
Annuaire AEE – Eco-construction.....	89
Annuaire AEE – Etablissements certifiés QUALIBAT -travaux d'isolation.....	90
Annuaire AEE – Etablissements certifiés QUALICLIMAFROID	94
Annuaire AEE – Etablissements certifiés QUALIFELEC - électrothermie	94
Annuaire EnR – Etablissements installateurs certifiés Qualit'EnR	95
ANNEXE 2 - RESSOURCES.....	97
Sites Internet pour la constitution des annuaires « qualitatifs ».....	97
Entreprises et expériences.....	98
Etudes majeures	98

INTRODUCTION

Historiquement, les éco-activités renvoient à deux principaux secteurs de services à la population :

- la production / distribution et l'assainissement de l'Eau ;
- la gestion des déchets (collecte / traitement) et la récupération des matériaux recyclables.

A ces deux activités traditionnelles et matures (constituant encore les deux tiers du chiffre d'affaires¹ de l'ensemble des éco-activités) s'ajoutent deux filières en fort développement :

- les secteurs d'activités relatifs aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie ;
- des activités très spécialisées (fabrication et conseil) liées à la protection de l'air, à la dépollution des sols et à l'éco-aménagement.

Ainsi, la filière des éco-activités regroupe des activités très différenciées et pour la plupart non entièrement dédiées au « développement durable ».

La définition de l'OCDE de la filière (2007) fait désormais référence et consensus : les éco-activités sont « **les activités qui produisent des biens et services capables de mesurer, prévenir, limiter ou corriger les impacts environnementaux tels que la pollution de l'Eau, de l'air du sol ainsi que les problèmes liés aux déchets, au bruit et aux éco-systèmes. Elles incluent les technologies, services et biens qui réduisent les risques environnementaux et minimisent la pollution et l'utilisation des ressources** ».

Les éco-activités peuvent être divisées en deux grands groupes² selon leur objectif :

- la lutte contre les pollutions (éco-activités dites « **curatives** » : assainissement, gestion des déchets, air, bruit, etc.) ;
- la gestion des ressources naturelles (dites « **préventives** » : adduction en Eau potable et d'Eau, récupération).

En 2007, **la dépense³ nationale liée à l'environnement s'est élevée à plus de 58 Mds€**, dont 41 Mds€ pour la protection de l'environnement (Dépense de Protection de l'Environnement, DPE) et 17 Mds€ pour la gestion des ressources (Dépense de Gestion des Ressources, DGR). **Cette dépense totale liée à l'environnement, en croissance annuelle moyenne de 5 % depuis 2000, représentait, en 2007, 3,1 % du PIB national.**

¹ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

² Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) évoque un couple de domaines d'activités « protection de l'environnement » et « gestion des ressources ».

³ Le concept de dépense développé par le CGDD mesure « l'effort financier des ménages, des entreprises et des administrations publiques pour la prévention, la réduction, la suppression des dégradations de l'environnement et la gestion des ressources. La dépense est donc comptabilisée selon l'optique de l'utilisateur et prend en compte les consommations et investissements en produits spécifiquement environnementaux, ainsi que les transferts entre agents (aides, paiements de services de gestion des déchets...). Cet agrégat diffère des notions de production ou de chiffre d'affaires, qui sont centrées sur le producteur et dont la valeur n'inclut notamment pas la TVA non déductible ».

Les exigences actuelles en termes de protection de l'environnement et de réduction de la consommation énergétique ont fait des éco-activités une des principales opportunités de croissance économique pour les prochaines décennies.

L'étude de l'ACFCI⁴ avance **4 principaux déterminants de l'évolution de l'activité** des éco-entreprises :

- l'évolution des politiques publiques et sa traduction réglementaire ;
- l'évolution de la demande : intérieure (ménages, collectivités et entreprises) et extérieure (communautaire et extra communautaire) ;
- l'évolution technologique ;
- les facteurs internes en termes de rentabilité et de financement.

Le « **Grenelle de l'environnement** » a consolidé les politiques publiques liées à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement. A la loi « Grenelle 1 »⁵, de mise en œuvre du « Grenelle de l'environnement », succède le projet de loi « Grenelle 2 » d'engagement national pour l'environnement, en cours d'examen. Ce corpus vise à offrir de nouveaux outils juridiques et techniques aux acteurs de terrain. Outre les dépenses en faveur de l'environnement liées aux différentes mesures législatives, d'autres mesures non financières ont pour objectif de réduire les pollutions, notamment la production de déchets et la consommation d'Eau ou d'énergie. Ces incitations n'entrent pas directement dans le champ de la dépense de protection de l'environnement, mais elles pourraient à terme faire baisser les dépenses de gestion des déchets et des Eaux usées, puisque les quantités de déchets ou d'Eaux usées à collecter et à traiter diminueraient.

Les objectifs inscrits dans la loi Grenelle nécessiteront des moyens financiers, mais ils engendreront en retour des effets économiques, environnementaux et sociaux bénéfiques

Une large **évolution réglementaire** a eu lieu, d'une part, au niveau de directives européenne, et d'autre part, au niveau national avec par exemple la Réglementation Thermique 2005 (en attendant la RT 2012). La mise en œuvre de ces politiques a nécessité le développement de dispositions fiscales (incitatives et dissuasives) et de subventions (appels à projet, certificats d'énergie, etc.).

Le **marché des éco-activités est croissant**, en témoigne la croissance annuelle moyenne de 5 % sur la période 2000 – 2007 de la dépense nationale liée à l'environnement⁶. L'étude de l'ACFCI fait état d'une évolution de la production des éco-entreprises de 20,2 % entre 2004 et 2006⁷.

Différentes dynamiques animent cette croissance globale.

Ainsi, concernant la production des éco-entreprises, le marché des éco-industries « historiques » est mûre avec une évolution de la production entre 2004 et 2006 relativement soutenue : par exemple + 9,6 % pour l'assainissement et + 9,1% pour la gestion des déchets.

⁴ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

⁵ Adoptée en première lecture par les députés en octobre 2008, puis par le Sénat en janvier 2009

⁶ *L'économie de l'environnement en 2007* – CGDD-Références, juillet 2009

⁷ ACFCI Op. Cit.

En revanche, de nouveaux marchés, restreints vis-à-vis de la dépense totale, émergent à l'image de l'évolution très forte de la production des éco-entreprises entre 2004 et 2006. Ces domaines récents de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables sont très porteurs avec des perspectives à 5 ans de croissance annuelle moyenne de 15 % (pour l'isolation) et de 20 % pour les énergies renouvelables⁸.

Côté financeurs, la demande des ménages croît fortement sur le domaine de la réhabilitation du bâti résidentiel, soutenue par des déductions fiscales et des conditions bancaires avantageuses. Sur le même segment, et ce malgré des capacités futures d'investissement incertaines, la demande des collectivités locales est croissante dans le domaine de l'environnement⁹. Les travaux de mise aux normes des réseaux d'assainissement et des installations de traitement des déchets offrent un potentiel de commande publique future. Les entreprises, agent financeur de 37 % de la dépense nationale de protection de l'environnement en 2007¹⁰, ont augmenté leurs dépenses de 4,3 % par an en moyenne depuis 2000¹¹, ces dépenses étant fonction de leurs investissements totaux.

Malgré des compétences et une technicité reconnues à l'international, la demande extérieure ne progresse que faiblement. Cependant, une réserve de croissance d'activité existe à l'export pour les équipements techniques.

Troisième déterminant, **l'évolution technologique**, conjuguée à la mise en place d'outils tels que les pôles de compétitivité et les appels à projet spécifiques, crée un climat des affaires porteur. Comme le souligne le Conseil d'Analyse Stratégique, un « soutien public à l'innovation verte s'avère indispensable dans une première phase »¹². La révolution environnementale, induite par la prise de conscience, sous-entend une révolution industrielle basée sur la capacité d'innovation des entreprises : « l'intégration des enjeux et des technologies de l'environnement est un levier stratégique pour gagner le point de croissance qui manque à la France »¹³.

Enfin, selon les données de l'INSEE reprises dans l'étude ACFCI, la **rentabilité** des éco-entreprises des domaines de l'Eau, des déchets et de la récupération a été multipliée par 3 entre 2003 et 2004.

Le mode de **financement** de ces entreprises évolue. L'étude ACFCI mentionne 13 introductions en bourse d'éco-entreprises entre 2005 et 2007, dont notamment la filiale EDF Energies Nouvelles. Les fonds d'investissement s'intéressent à ces entreprises et le cours des actions des grands groupes VEOLIA, SUEZ Environnement ou SECHE¹⁴ a plus que doublé entre 2004 et 2007.

La tendance est également à la restructuration et à la concentration : fusion GDF – SUEZ, rachat de la SAUR par le groupe SECHE Environnement.

⁸ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

⁹ DEXIA Crédit Local, ECOLOC

¹⁰ *L'économie de l'environnement en 2007* – CGDD-Références, juillet 2009

¹¹ Ibid.

¹² *La croissance verte, quels impacts sur l'emploi et les métiers* – CAS-La note de veille, janvier 2010

¹³ Communiqué de presse d'installation du Comité stratégique des éco-industries dans le cadre du lancement du plan ECOTECH 2012, juillet 2008

¹⁴ A noter également que le Fonds Stratégique d'Investissement détient 20 % de l'ensemble de SECHE Environnement et 38 % de sa filiale SAUR

Fig. 1 : Marché et perspectives de croissance des domaines relevant des éco-activités

Domaine	Production des éco-entreprises		Dépense liée à l'environnement	
	Evolution 2004 - 2006	Perspectives à cinq ans TCAM*	Total 2007 en Mds€	Evolution 2006-2007
Eau (production)	8,2%	3 à 4%	8,8	1,7%
Assainissement	9,6%	-	12,9	3,4%
Déchets	9,1%		12,8	4,3%
<i>dont services / dépense courante</i>		2%	10,8	4,7%
<i>dont investissements / capital</i>		5%	2	2,1%
Récupération	48,2%	2 à 3 %	4,8	2,1%
Isolation	12,6%	15%	-	-
<i>dont matériaux, fournitures et équipements</i>	-	16%	-	-
<i>dont travaux</i>	-	13%	-	-
Développement des EnR	278,7%	20%	-	-
<i>dont éolien</i>		17%	-	-
<i>dont photovoltaïque</i>		44%	-	-
<i>dont équipements EnR thermiques</i>		18%	-	-
Air	4,8%	2 à 3 %	2,5	4,8%
Bruit	21,0%	nd	1,7	10,4%
Sols	19,8%	8%	1,8	3,7%
Etudes, conseil et ingénierie	-	8%	-	-
Management environnemental	-	++	-	-
Urbanismes Nature et paysages	21,6%	++	-	-
Biodiversité, paysages et espaces verts urbains	-	-	5,1	5,5%
Ensemble	20,2%	-	58,4	4,1%

Sources : Production : ACFCI / Dépense : CGDD

* Taux de Croissance Annuel Moyen

Comme nous l'avons déjà évoqué, la « territorialisation » de la filière des éco-activités est rendue difficile par l'approche statistique.

Néanmoins, l'étude de l'IAURIF de 2004¹⁵ retenait 10 caractéristiques principales de la filière en Île-de-France :

- un poids important des sièges sociaux, des grands groupes nationaux et internationaux, dont VEOLIA Eau et Air Liquide présents en Val-de-Marne ;
- un tissu de PME-PMI très diversifiées, souvent fortement spécialisées ;
- un nombre important de filiales (distributeurs, antennes commerciales) de groupes étrangers ;
- une filière instrumentation/mesure développée et reconnue internationalement, comme ARELCO ARC à Fontenay-sous-Bois ;
- une force de la branche traitement de l'Eau (Eau potable, Eaux usées, Eaux industrielles), notamment des activités connexes (process, R&D, équipements), comme par exemple les usines Eau de Paris en Val-de-Marne, les filiales technologiques de VEOLIA Eau à Saint-Maurice ou encore de nombreux établissements spécialisés dans les travaux de réseaux ;
- des spécialisations très pointues et reconnues à l'échelle internationale, comme AIRPARIF par exemple ;
- peu d'entreprises spécialisées dans le créneau des nuisances sonores et pollutions des sols, mais une filière en émergence liée à la présence de pôles d'activités bruyants (Aéroport d'Orly, Roissy-Charles de Gaulle, réseau autoroutier, ...) ;
- un nombre important d'ingénierie, de bureaux d'étude, audit, management environnemental, à l'image de SOCOTEC à Alfortville ;
- une forte présence de la recherche et développement, avec des pôles privés (tels que VEOLIA Eau) et des centres de recherche publics, relevant de l'Université Paris-Est Créteil ou implantés sur le pôle Descartes en lien avec le pôle de compétitivité ADVANCITY ;
- la présence de pôles de formation (Université Paris-Est Créteil, Centre GRETA ENERGIE d'Alfortville) et de réseaux professionnels tels que la Fédération Nationale des Activités de Déchets et de l'Environnement (FNADE) par exemple.

Au cœur de cet « éco-pôle » francilien, le Val-de-Marne, et le territoire de l'Est parisien offrent des atouts en termes de développement de la filière des éco-activités.

¹⁵ *Les éco-activités en Île-de-France – IAURIF, 2004*

1. CONTOURS DE LA FILIÈRE DES ECO-ACTIVITES

L'approche de la filière est effectuée dans cette étude par le prisme des éco-activités dans la mesure où la filière regroupe différents types d'activités (production de biens, d'équipements et de services) exercées à la fois par des collectivités territoriales et par des entreprises (dites éco-entreprises).

Comme le souligne le travail effectué par Extramuros¹⁶, les activités économiques retenues en tant qu'éco-activités ont été au fur et à mesure revues à la hausse. Sur la base de la Nomenclature des Activités économiques de l'INSEE, la filière couvre 5 codes NAF dans l'approche DRIRE, 8 codes NAF pour le SESSI¹⁷, 15 codes NAF pour l'étude de l'IAURIF¹⁸, puis 80 codes NAF d'après le recensement des CCI d'Alsace en 2006. Il apparaît donc souvent difficile de comparer les différentes approches et les territoires étudiés.

La classification retenue pour la présente étude couvre l'ensemble des codes NAF visés par les travaux de l'ACFCI¹⁹, modifié à la marge. Moins exhaustive que la classification par éco-produits²⁰, la classification choisie a l'avantage de permettre les comparaisons statistiques.

Organisée en 9 principaux domaines, la filière ainsi définie fait référence à 29 secteurs d'activités totalement ou partiellement dédiés aux éco-activités.

Du fait de leur nature, 2 domaines (Milieux naturels et Lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations) ne disposent pas de secteur d'activité spécifiquement dédié.

Par ailleurs, même s'ils caractérisent quelques établissements cibles, les secteurs d'activité relevant de l'ingénierie, des études, du contrôle et du conseil ne sont pas intégrés à l'étude statistique (cf. page 13).

¹⁶ *Les éco-activités en Île-de-France : une filière à structurer ?* – Extramuros, décembre 2007

¹⁷ Service des études et des statistiques industrielles du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

¹⁸ *Les éco-activités en Ile-de-France*, IAURIF, 2004

¹⁹ Ibid.

²⁰ NouvEau périmètre métiers et produits établi par le SOeS, Service d'Observation et des Statistiques du Commissariat général au développement durable (CGDD) ex-IFEN

Fig. 2 : Secteurs retenus dans la filière des éco-activités

Les secteurs d'activités seulement liés en partie aux éco-activités apparaissent en italique noir.

Domaine	Activité	code NAF	Intitulé du secteur d'activité
Eau	Equipements et fournitures	252A	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
		266A	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
		291B	Fabrication de pompes
		291F	Fabrication d'articles de robinetterie
		292M	Fabrication d'autres machines d'usage général
	Travaux	452E	Réalisation de résEaux
	Services	410Z	Captage, traitement et distribution d'Eau
900A		Collecte et traitement des Eaux usées	
Dépollution	Travaux et services	900G	Autres travaux d'assainissement et de voirie
Milieus naturels	Travaux et services	--	-
Gestion des Déchets	Equipements et fournitures	342A	Fabrication de carrosseries automobiles
	Services	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères
		900E	Traitement des autres déchets solides
Récupération	Services	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables
		372Z	Récupération de matières non-métalliques recyclables
	Equipements et fournitures	515Q	Commerce de gros de déchets et de débris
Amélioration de l'efficacité énergétique (AEE)	Equipements et fournitures	203Z	Fabrication de charpentes et de menuiseries
		252A	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
		252E	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
		261C	Façonnage et transformation du verre plat
		261G	Fabrication de fibres de verre
		268C	Fabrication de produits minéraux non métalliques nca
Energies renouvelables (EnR)	Equipements et fournitures	282D	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
		292F	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
		297C	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
		311A	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance
		321C	Fabrication de composants électroniques actifs
		515J	Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage
Protection et qualité de l'air	Equipements et fournitures	292F	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
		332B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
Lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations	Equipements et études	-	-

- ➔ **L'étude réalisée fin 2009 par le cabinet RDI pour le compte du Conseil général du Val-de-Marne positionne les trois premiers domaines (Eau, Dépollution des sols et Milieux naturels) en qualité de sous-filière « dont la dominante est d'apporter des solutions d'amélioration de la qualité des milieux naturels »²¹.**

Différentes activités d'équipements, de travaux et services constituent le domaine de l'**Eau** (regroupant le prélèvement et l'assainissement²²) :

- 252A contient entre autres la fabrication de tubes, tuyaux et produits plats en matières plastiques ;
- 291B contient entre autres la fabrication de pompes pour liquides ;
- 291F contient entre autres la fabrication de robinetterie et de vannes industrielles ;
- 292M contient entre autres la fabrication de matériel de filtration et d'épuration des eaux ;
- 266A contient entre autres la fabrication de tubes, tuyaux, conduites et éléments de voirie et d'assainissement en béton.

Le domaine de la **dépollution des sols et sites pollués** est difficilement abordable par l'approche par activité :

- 900G est consacré à la dépollution des sites et sols pollués ; toutefois, les membres de l'UPDS (Union Professionnelle de la Dépollution des Sols) sont répartis pour moitié en ingénierie (742C), pour seulement un quart en 900G et un dernier quart en travaux de démolition (451A non pris en compte).

Le domaine des **milieux naturels** est également compliqué à cerner par l'approche par activité ; toutefois ce domaine couvre :

- 925E (gestion du patrimoine naturel) qui ne compte aucun établissement sur le territoire ;
- des bureaux d'études et des entreprises du paysage sont susceptibles d'exercer une part de leur activité en ce domaine.

- ➔ **Les 2 domaines Gestion des déchets et Récupération – recyclage représentent, avec le domaine de l'Eau, les éco-industries historiques.**

Le domaine de la **gestion des déchets** relève de la protection de l'environnement et renvoie à différents secteurs d'activités couvrant la production d'équipements et de services :

- 900 B+E concernent les services de collecte et de traitement des déchets des « producteurs spécialisés » privés et publics ;
- 342A contient entre autres la fabrication de matériel de collecte (notamment les bennes), par exemple la société KOLLE implantée à Saint-Maur-des-Fossés ;

²¹ *Les éco-activités en Val-de-Marne* – RDI, octobre 2009

²² Comme nous l'avons vu dans l'introduction, le CGDD distingue dans le domaine de l'Eau les activités d'adduction d'Eau potable (gestion des ressources) des activités d'assainissement (relevant de la protection de l'environnement).

- 742C n'est pas intégré dans ce domaine même s'il comporte la conception et l'installation de centres de tri et déchetteries.

Le domaine de la **récupération et du recyclage** est du ressort de la gestion des ressources :

- 371Z et 372Z regroupent les services de récupération de matières recyclables ;
- le secteur 515Q correspond à l'activité de négoce de déchets et de débris ;
- le secteur 142A dédié à la production de sables et granulats n'a pas été inclus dans l'analyse même s'il qualifie par exemple l'activité de la société YPREMA, sise à Chennevières-sur-Marne, qui promeut « l'écologie industrielle en travaux publics » collecte les déchets de chantier (béton, mâchefers et chaux des terres) pour les valoriser en matériaux de construction ;
- le secteur 241J (Fabrication de produits azotés et d'engrais) n'a pas été interrogé même s'il qualifie les établissements TEVA (valorisation de déchets verts en compost).

➔ **Enfin, les 4 autres domaines sont regroupés dans l'étude du Conseil général du Val-de-Marne au sein d'une filière « Eco-énergétique et éco-construction » dont la dominante est « d'apporter des solutions d'amélioration de la qualité énergétique et environnementales des espaces bâtis »²³, du ressort de la protection de l'environnement.**

Le domaine de l'**Amélioration de l'Efficacité Energétique (AEE)** couvre la production de fournitures (et les travaux d'isolation abordés par le biais des certifications professionnelles) :

- 203Z contient entre autres la fabrication de portes et fenêtres en bois ;
- 252A contient entre autres la fabrication de tubes, tuyaux et produits plats en matières plastiques ;
- 252E contient entre autres la fabrication de plaques et feuilles en polystyrène expansé et de profilés en PVC ;
- 261C contient entre autres la fabrication de vitrages isolants à double paroi ;
- 261G concerne la fabrication de fibres de verre dont une des propriétés est l'isolation ;
- 268C contient entre autres la fabrication de laines minérales et d'autres matériaux isolants comme la ouate de cellulose proposée par CELLUBIO établi à Alfortville ;
- ne sont retenus que les établissements exerçant une activité de travaux d'isolation (452J, 452L, 453C, 454C et 454D) détenant une qualification ou une certification (Qualibat, Qualifelec et Qualiclimafroid) pour l'approche éco-entreprises.

Le domaine des **Energies Renouvelables (EnR)** est aussi principalement abordé via les équipementiers, les installateurs certifiés étant seulement retenus dans l'approche qualitative :

- 282D contient la fabrication de chaudières « propres » (hors fuel domestique) ;
- 292F contient la fabrication des pompes à chaleur ;

²³ Les éco-activités en Val-de-Marne – RDI, octobre 2009

- 297C contient la fabrication d'appareils de chauffage pour le solaire thermique et le mode bois énergie ;
- 311A contient entre autres la fabrication d'éléments utiles à l'éolien et à la petite hydraulique ;
- 321C contient la fabrication des cellules photovoltaïques ;
- d'aucuns intègrent l'activité 401A de production (et de vente) d'électricité dans ce domaine dans le cas de systèmes photovoltaïques raccordés au réseau (fermes solaires, champs photovoltaïques etc.). Le contexte francilien (ensoleillement léger + foncier non disponible à cet effet) ne nous encourage pas à inclure cette activité...
- à l'instar de l'approche des travaux d'isolation du domaine de l'AEE, ne sont retenus que les installateurs électrique et thermique (respectivement secteurs 453A et 453F) détenant une qualification Qualit'Enr.

Le domaine de la **protection et de la qualité de l'air** prend en compte les fabricants d'équipements, une approche par éco-entreprises permet dans un second temps d'alimenter un annuaire :

- 292F contient, outre la fabrication des pompes à chaleur abordée dans les EnR, la fabrication de matériel pour filtrer et dépoussiérer l'air et le gaz ;
- 332B contient entre autres la fabrication de matériel d'analyse et de compteurs pour les sous-domaines de la qualité de l'air et de la lutte contre le bruit ;

Le domaine de la **lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations** n'est pas abordable par une approche éco-activités, néanmoins un annuaire d'éco-entreprises est présenté :

- 743A consacré au contrôle technique automobile, est le seul secteur d'activité concernant à la fois la protection de l'air et la lutte contre le bruit (l'IFEN estime à 30 % la part « environnementale » des contrôles techniques) ; cependant, cette activité, liée à l'économie résidentielle, n'est pas abordée plus avant dans l'étude.

➔ **Notons enfin que l'étude des éco-entreprises, dans le but de constituer un annuaire, mentionne de nombreux établissements relevant des secteurs d'activités caractérisant des établissements d'ingénierie, d'études, de contrôle et de conseil :**

- 742A (activités d'architecture) contient entre autres les conseils et études en matière d'aménagement urbain ;
- 742C, à dire d'experts²⁴ : 10 % du CA des activités de conseil et d'ingénierie (742C hors informatique) seraient liés à l'environnement et au développement durable, par exemple la société OTV (groupe VEOLIA), implantée à Saint-Maurice, conçoit des stations d'épuration ;
- 743B (analyses, essais et contrôles techniques) comporte des bureaux d'études détenant une compétence en environnement comme SOCOTEC à Alfortville par exemple.

²⁴ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

Methodologie

Rendue difficile par l'absence de sectorisations dédiées aux contours de la filière, l'analyse des éco-activités sous-entend un travail à la fois statistique et qualitatif.

Le travail proposé se décompose en deux principaux temps :

- tout d'abord, dans une première partie, une analyse statistique des éco-activités (ensemble des secteurs d'activités retenus) permet de positionner le territoire étudié par rapport aux périmètres de référence (Paris – Petite couronne et la région francilienne) ;
- ensuite, au cours d'une deuxième partie, une monographie plus fine des éco-activités au niveau du territoire est réalisée. Les acteurs publics, les grands groupes et les organisations professionnelles animant le domaine sont passés en revue. De plus, de nombreuses certifications et qualifications permettent de sélectionner des établissements afin de constituer un annuaire des éco-entreprises par domaine (dépassant le champ statistique retenu pour l'étude comparative).

2. LE TERRITOIRE PRIS EN COMPTE

21. Périmètre d'étude

L'étude est axée sur le territoire de projet de l'ACTEP²⁵, regroupant 14 communes de l'est parisien ((3 de Seine-Saint-Denis et 11 du Val-de-Marne). Ce territoire est couvert en partie par le cœur du pôle de compétitivité ADVANCITY, consacré à la ville durable et aux écotecnologies urbaines (les 3 communes de Bry-sur-Marne, Neuilly-sur-Marne et Villiers-sur-Marne font partie du périmètre).

Pour une approche plus rationnelle de ce territoire et de son potentiel au regard de la filière, a été ajouté le corridor de la Voie de Desserte Orientale (VDO) couvrant, d'une part, des communes appartenant à la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne et, d'autre part, Bonneuil-sur-Marne.

Le corridor de la Voie de Desserte Orientale correspond aux emprises de l'ex – A87, projet de rocade autoroutière abandonné. Le Comité Interministériel pour le Développement de l'Offre de Logement (CIDOL) du 22 juin 2006 a validé le principe de la mobilisation des terrains de l'ex - A87 pour la production de logements et a confié au préfet du Val de Marne un mandat de négociation avec les collectivités concernées par ces réserves foncières représentant plus de 100 ha et un potentiel de construction estimé à 3 000 logements.

L'Etat et le Conseil Général ont décidé de réaliser de manière partenariale une étude prospective d'aménagement sur l'ensemble du secteur, en associant l'ensemble des communes concernées. Le Conseil Général a en effet de son côté le projet d'utiliser une partie de ces emprises pour la réalisation d'une route départementale associée à un TCSP sous la forme d'un boulevard urbain de rocade intermédiaire positionnée entre l'autoroute A86 et la Francilienne et reliant l'autoroute A6 à l'autoroute A4. Le tronçon du territoire d'étude est en prolongement d'un premier barreau en finalisation entre l'A86 à Créteil et la RN19 à Sucy-en-Brie (RN406), lequel va améliorer l'accessibilité du Port de Bonneuil-sur-Marne.

Enfin, pour une analyse plus cohérente, la Communauté d'agglomération de Plaine Centrale (Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes) et les deux communes de Saint-Maur-des-Fossés (selon les critères d'unité géographique des boucles de la Marne et de poids en termes d'établissements) et de Maisons-Alfort ont été incluses dans le périmètre d'étude.

²⁵ Association des Collectivités de l'Est Parisien

Fig. 3 : Territoire pris en compte



Le territoire d'étude, dénommé dans le présent document « Est parisien » couvre in fine 27 communes du sud-est parisien.

Le territoire apparaît ainsi au carrefour d'Orly-Rungis – Seine Amont et de Marne-la-Vallée.

Le territoire ainsi défini est à la croisée des faisceaux du SDRIF et compte plusieurs pôles mis en exergue dans le nouveau schéma régional.

Il comprend, d'une part, à l'Ouest un projet d'éco-site régional, au niveau de Plaine Centrale, et d'autre part, à l'Est, le quartier d'affaires de Val-de-Fontenay à développer en pôle international majeur.

Enfin, le territoire est animé par une zone d'offre future de parcs d'activités dédiés aux PME et PMI.

Fig. 4 : Carte SDRIF « Accueillir et stimuler l'emploi et l'activité économique »

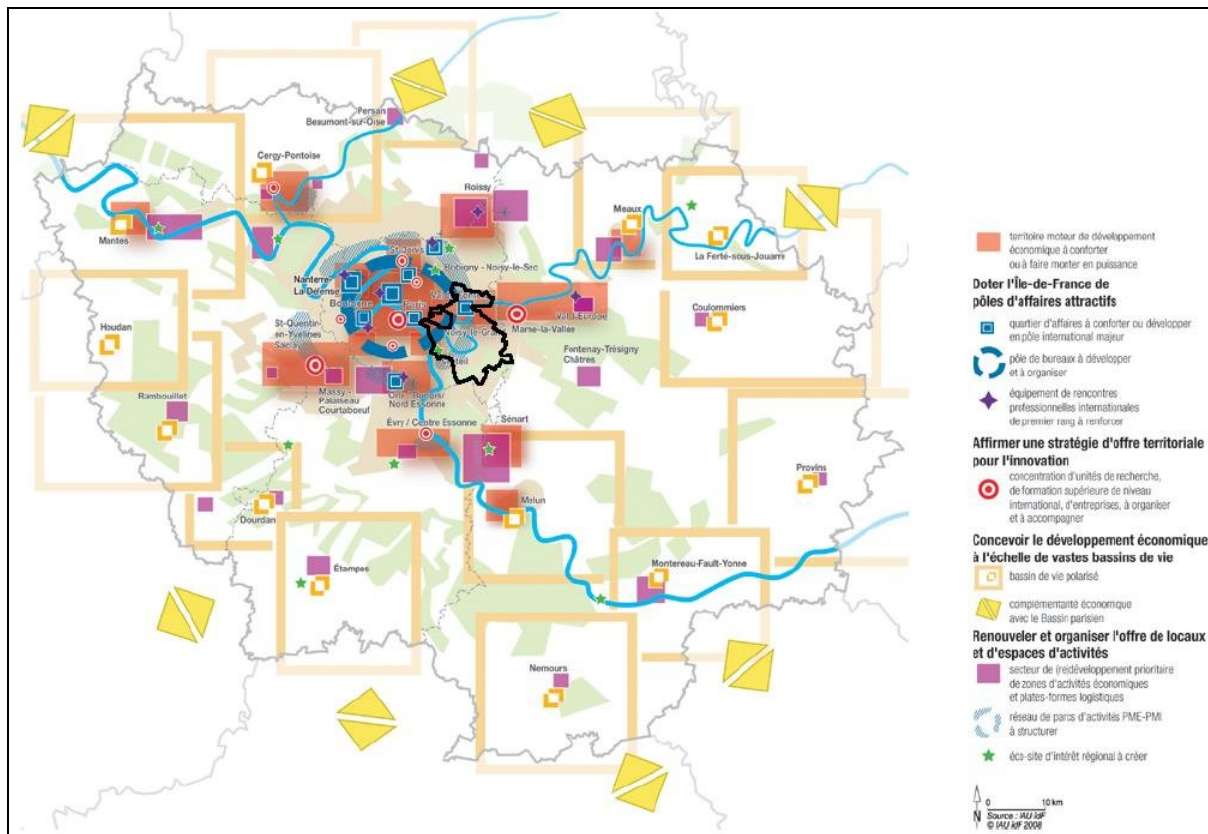
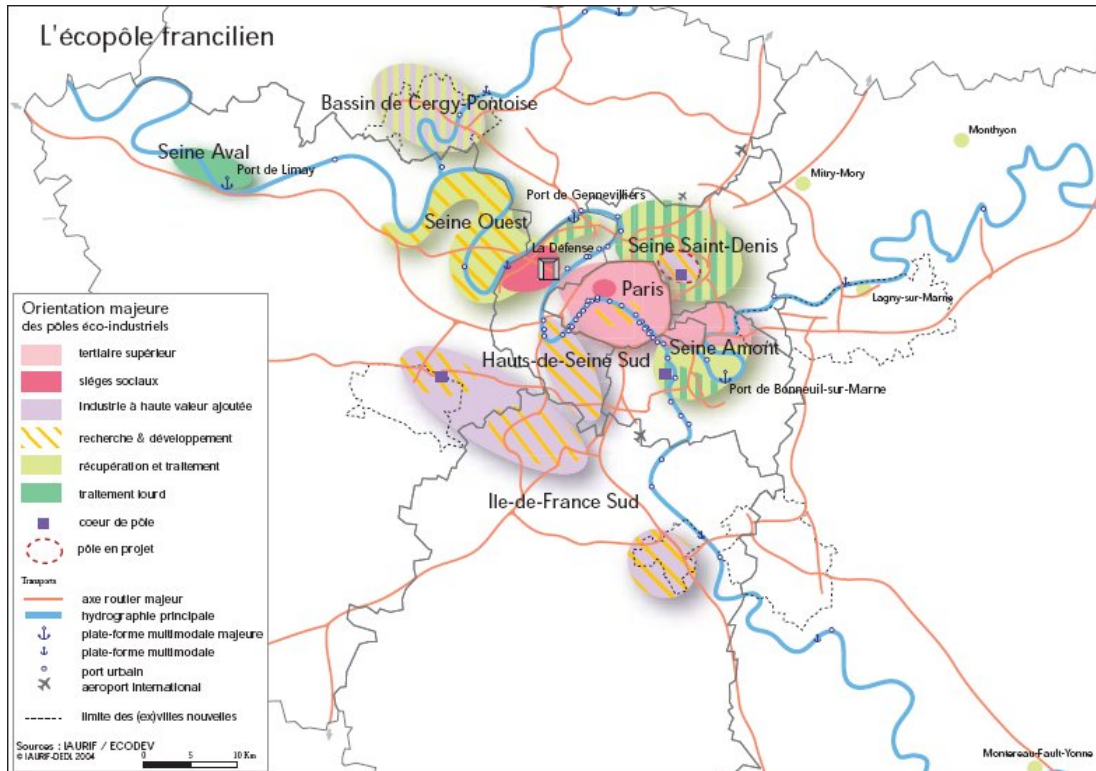


Fig. 5 : L'éco-pôle francilien



22. Portrait du territoire « Est parisien »

Près de 50 000 établissements sont implantés sur les 27 communes du présent territoire, représentant plus de 7 % des établissements de Paris – Petite couronne et 5 % de l'activité régionale.

Le territoire offre ainsi près de 200 000 emplois salariés privés, soit 7 % de l'emploi de Paris – Petite couronne et près de 5 % de l'emploi francilien.

Enfin, ces 27 communes accueillent 865 000 habitants, représentant plus de 13 % de la population de Paris – Petite couronne et plus de 7 % des résidents franciliens.

Fig. 6 : Poids du territoire « Est parisien »

Variables	Territoire	94	PPC	Poids / PPC	IDF	Poids / IDF
Etablissements (SIRENE 2009)	49 912	73 833	675 748	7,4%	1 002 921	5,0%
Emplois privés (GARP 2008)	197 921	350 876	2 822 308	7,0%	4 151 068	4,8%
Population (INSEE 2006)	864 764	1 310 345	6 570 641	13,2%	11 673 919	7,4%

Ces 3 grandes données méritent d'être observées au niveau communal afin d'apprécier la relative hétérogénéité du territoire.

6 communes totalisent 50 % des établissements du territoire « Est parisien ».

Les communes de Saint-Maur-des-Fossés (6 374 établissements), Créteil (4 699 établissements) et Vincennes (4 006 établissements) regroupent à elles trois 30 % de l'ensemble des établissements du territoire. Suivent les tissus de Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Alfortville (au moins 3 000 établissements, soit 6 % du tissu territorial).

6 communes totalisent 50 % de l'emploi du territoire « Est parisien ».

Parmi elles, Créteil, Fontenay-sous-Bois et Saint-Maur-des-Fossés (respectivement 26 200, 17 000 et 16 600 emplois) offrent 30 % de l'emploi du territoire retenu.

7 communes rassemblent 51 % de la population du territoire « Est parisien ».

Créteil, Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés (respectivement 89 700, 76 000 et 74 500 habitants) font figures de poids-lourds en termes démographiques (28 % de la population à elles-trois) face aux 4 400 habitants de Noisieu.

3. POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE « EST PARISIEN » SUR LA FILIERE DES ECO-ACTIVITES

31. Les établissements de la filière

311. 5,6 % du tissu économique de la filière régionale

La filière des éco-activités compte 305 établissements sur le territoire, représentant 0,6 % de l'ensemble des établissements du territoire « Est parisien » et pesant à hauteur de 5,6 % de la filière à l'échelle francilienne.

Fig. 7 : Volume et poids des établissements de la filière

Domaines	Territoire	94	PPC	Poids / PPC	IDF	Poids / IDF
Eau	94	147	611	15,4%	2 227	4,2%
Dépollution	5	8	31	16,1%	41	12,2%
Gestion des déchets	25	54	268	9,3%	601	4,2%
Récupération - Recyclage	34	67	360	9,4%	661	5,1%
AEE	33	54	239	13,8%	459	7,2%
EnR	99	145	619	16,0%	1 146	8,6%
Air	75	116	416	18,0%	902	8,3%
Total des établissements de la filière*	305	502	2 253	13,5%	5 478	5,6%
Ensemble des établissements	49 912	73 833	675 748	7,4%	1 002 921	5,0%
Part de la filière dans l'ensemble des établissements	0,6%	0,7%	0,3%	-	0,6%	-

SIRENE 2009

* hors doublons

Globalement, seuls 4 établissements sur 10 de la filière régionale sont implantés sur Paris – Petite couronne, alors que cette zone centrale concentre les deux tiers de l'ensemble du tissu économique francilien.

Le territoire « Est parisien » présente une surreprésentation des établissements de la filière : 13,5 % des éco-activités de Paris – Petite couronne et 5,6 % à l'échelle francilienne y sont implantés, alors que l'ensemble du tissu ne contribue qu'à, respectivement, 7,4 % et 5 % du tissu économique de Paris – Petite couronne et de l'Île-de-France.

Au niveau départemental, le Val-de-Marne, compte donc 502 établissements de la filière (soit 31 % des établissements de la filière à l'échelle de la Petite couronne) contre 533 en Hauts-de-Seine et 589 en Seine-Saint-Denis.

Alors que le territoire des Hauts-de-Seine se distingue tout particulièrement en accueillant, respectivement, 37 % et 48 % des établissements des domaines de l'Eau et des Déchets (effet-siège), le territoire de Seine-Saint-Denis présente, respectivement, 56 % et 40 % des établissements de la Petite couronne des domaines de la Récupération et des EnR.

Seul le domaine de l'Air est davantage représenté en Val-de-Marne que dans les autres départements : 38 % des établissements de Petite couronne sont implantés dans le département.

Le territoire est couvert par l'ensemble des domaines des éco-activités.

C'est notamment plus marqué pour les domaines de l'Eau, des EnR et de l'Air avec 1 établissement sur 6 de Paris – Petit couronne implanté sur le territoire.

A l'inverse, et par rapport à l'Île-de-France, les 3 domaines historiques des éco-industries sont sous-représentés à l'échelle du territoire.

321. Répartition par taille des établissements

La répartition par taille des établissements de la filière diffère largement de celle de l'ensemble du tissu.

En effet, seuls deux tiers des établissements sont des TPE employant moins de 10 salariés alors que cette part s'élève à 91 % pour l'ensemble du tissu économique du territoire.

Cette faible part des TPE est notamment impactée par la part réduite des petits établissements dans les domaines de l'Eau et de la gestion des déchets (respectivement 52 % et 44 % d'établissements de moins de 10 salariés).

De même, près d'un tiers des établissements de la filière sont des PME (de 10 à 249 salariés) contre moins de 9 % dans le tissu total.

L'ensemble des domaines se caractérise par une relativement forte part des PME. C'est notamment le cas des domaines de l'Eau et de la Gestion des déchets, dont près de la moitié des établissements emploie de 10 à 249 salariés (principalement des petites entreprises employant de 10 à 49 salariés).

Conséquemment, la part des grandes entreprises (employant plus de 250 salariés) est plus importante que dans l'ensemble du tissu économique : 2 % contre à peine 0,4 %.

Cependant, seuls 5 grands établissements sont recensés sur le territoire, et exclusivement dans les domaines de l'Eau et de la Gestion des déchets.

Fig. 8 : Nombre d'établissements de la filière par tranches d'effectif

Domaines	0 salarié	TPE (1-9)	PE (10-49)	ME (50-249)	GE (>250)	N*	Total
Eau	18	13	16	10	3	34	94
Dépollution	2	1	1	0	0	1	5
Gestion des déchets	6	5	8	4	2	0	25
Récupération – Recyclage	17	10	6	0	0	1	34
AEE	9	15	8	0	0	1	33
EnR	25	39	23	4	0	8	99
Air	16	35	18	2	0	4	75
Total des établissements de la filière**	79	92	63	19	5	47	305

SIRENE 2009

* effectif inconnu

** hors doublons

Fig. 8 bis : Part des établissements par tranches d'effectif (hors effectif inconnu)

Domaines	0 salarié	TPE (1-9)	PE (10-49)	ME (50-249)	GE (>250)	Total
Eau	30,0%	21,7%	26,7%	16,7%	5,0%	100,0%
Dépollution	50,0%	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Gestion des déchets	24,0%	20,0%	32,0%	16,0%	8,0%	100,0%
Récupération – Recyclage	51,5%	30,3%	18,2%	0,0%	0,0%	100,0%
AEE	28,1%	46,9%	25,0%	0,0%	0,0%	100,0%
EnR	27,5%	42,9%	25,3%	4,4%	0,0%	100,0%
Air	22,5%	49,3%	25,4%	2,8%	0,0%	100,0%
Total des établissements de la filière**	30,6%	35,7%	24,4%	7,4%	1,9%	100,0%

SIRENE 2009

32. Les emplois de la filière des éco-activités

L'approche de l'emploi dédié aux éco-activités n'est pas évidente dans la mesure où certains codes d'activité retenus ne sont que partiellement dédiés aux éco-activités. Cette estimation se retrouve de fait au niveau de l'emploi salarié privé.

Toutefois, cette approche a le mérite d'être en cohérence avec les statistiques de référence (cf. § 322).

Par ailleurs, nous aborderons succinctement l'approche « emploi environnemental », plus précise, développée par le Commissariat Général au Développement Durable (cf. § 323).

321. Volume et contribution de l'emploi

La filière compte près de 4 000 emplois. Ce volume, représentant 2 % de l'ensemble de l'emploi salarié privé du territoire « Est parisien », contribue à hauteur de 5,8 % à l'emploi de la filière à l'échelle régionale.

Fig. 9 : Volume et poids de l'emploi salarié privé de la filière

Domaines	Territoire	94	PPC	Poids / PPC	IDF	Poids / IDF
Eau	1 378	1 917	10 222	13,5%	22 638	6,1%
Dépollution	11	11	19	57,9%	253	4,3%
Gestion des déchets	1 082	1 855	7 587	14,3%	15 208	7,1%
Récupération - Recyclage	138	433	2 556	5,4%	4 222	3,3%
AEE	117	294	1 852	6,3%	4 005	2,9%
EnR	951	1 486	5 850	16,3%	14 372	6,6%
Air	714	1 421	5 036	14,2%	13 357	5,3%
Total de l'emploi de la filière*	3 974	6 684	30 969	12,8%	69 013	5,8%
Ensemble de l'emploi du territoire	197 921	350 876	2 822 308	7,0%	4 151 068	4,8%
Part de l'emploi de la filière	2,0%	1,9%	1,1%	-	1,7%	-

GARP 2008

* hors doublons

L'emploi de la filière sur le territoire apparaît comme très marqué, dans la mesure où il représente près de 13 % de l'emploi de la filière à l'échelle de Paris – Petite couronne, alors que l'emploi total du territoire ne contribue qu'à 7 % de l'emploi total de Paris – Petite couronne.

Dans le détail des domaines d'éco-activités, l'emploi du territoire contribue inégalement à l'emploi de la filière au niveau de Paris-Petite couronne et de l'Ile-de-France.

Les domaines de la Gestion des déchets et des EnR sont les plus spécifiques en termes d'emploi par rapport aux territoires de Paris – Petite couronne et de l'Ile-de-France.

La filière des éco-activités ainsi définie permet de coller aux différentes données faisant référence en termes d'emploi régional dédié à la « protection de l'environnement » : 69 000 emplois estimés en Ile-de-France, soit dans la fourchette 50 000 (IAURIF pour le SRDE) - 100 000 (ARD).

322. Plus de 60% de l'emploi liés aux domaines de l'Eau et de la Gestion des déchets

Le domaine de l'Eau regroupe plus d'un tiers de l'emploi de la filière. Cette proportion excède la part de l'emploi de l'Eau au niveau francilien.

De même, l'emploi du domaine de la gestion des déchets apparaît comme spécifique au territoire avec une part de 27 % de l'emploi de la filière contre 20,5 % à l'échelle régionale.

Fig. 10 : Répartition de l'emploi de filière par domaines et par territoire

	Territoire	94	PPC	IDF
Eau	34,4%	28,6%	32,7%	30,6%
Dépollution	0,3%	0,2%	0,1%	0,3%
Gestion des déchets	27,0%	27,7%	24,3%	20,5%
Récupération - Recyclage	3,4%	6,5%	8,2%	5,7%
AEE	2,9%	4,4%	5,9%	5,4%
EnR	23,7%	22,2%	18,7%	19,4%
Air	17,8%	21,2%	16,1%	18,0%
Total de la filière	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

GARP 2008

FOCUS sur l'approche de l'emploi environnemental

L'estimation de l'emploi environnemental est effectuée par le Service d'Observation et des Statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable (CGDD, ex-IFEN).

Cette approche inclut les services publics marchands ou non, les services privés, les services internes, la fabrication d'équipements et les travaux publics. Ce travail exhaustif s'appuie sur une **approche des éco-activité par le biais de la classification par produits (CPF)**. Les éco-produits (services, biens et travaux) sont identifiés au cœur des secteurs d'activités (NAF 700) et rattachés aux domaines d'éco-activités.

Le niveau de l'emploi environnemental est mesuré en équivalent temps plein et repose sur la combinaison de diverses sources d'informations utilisées pour évaluer les dépenses environnementales et la production des éco-activités (proportions des chiffres d'affaires des entreprises et des budgets des collectivités dédiés à l'environnement) avec des données de productivité du travail provenant des enquêtes annuelles d'entreprises de l'INSEE.

Le SOeS fait état de **400 200 emplois environnementaux** fin 2007 au niveau national, dont près de la moitié relève de deux secteurs majeurs : « Eaux usées » et « gestion des déchets » employant chacun près de 100 00 personnes. Au total, « 282 000 sont attribuables aux éco-activités marchandes des entreprises ».

Parmi les 400 200 emplois environnementaux au niveau national, le SOeS dénombrait **157 100 emplois salariés privés** fin 2008 dans les secteurs d'activité environnementale (Eau, gestion des déchets, récupération, nature et paysage et travaux d'isolation).

Les 3 principaux secteurs contributeurs relèvent des éco-industries : gestion des déchets (61 000 emplois), gestion de l'Eau et assainissement (47 000) et récupération (31 000).

Cet emploi salarié privé correspond à un champ statistique restreint, regroupant 11 codes NAF 2008, assimilables à 9 principaux codes NAF 2003, regroupés en cinq domaines d'activités.

Cette approche restreinte offre sur le territoire 1 790 emplois salariés privés (148 établissements contre 265 pour l'ensemble du Val-de-Marne), soit 11,2 % de l'emploi salarié privé d'activité environnementale de Paris – Petite couronne (15 931 emplois, 1 312 établissements) et 6 % de l'emploi salarié privé d'activité environnemental francilien (29 864 emplois, 3 482 établissements).

4. L'ENVIRONNEMENT DE LA FILIÈRE SUR LE TERRITOIRE « EST PARISIEN » : UN CONCENTRE D'ATOUTS POUR LE CLUSTER DESCARTES

Fig. 11 : Matrice AFOM de la filière sur le territoire « Est parisien »

Atouts	Faiblesses
<p>Animation de la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pôle de compétitivité ADVANCITY - Cluster Descartes <p>Siège de VEOLIA Eau (et de ses filiales technologiques) et présence de nombreuses filiales des grands groupes environnementaux</p> <p>Nombreux laboratoires publics au sein du PRES Université Paris-Est + rapprochement des centres de recherche de Créteil et de Marne-la-Vallée</p> <p>Présence de nombreux organismes publics (SEDIF, SIAAP)</p> <p>Territoire de projet et d'expérimentation : Port de Bonneuil-sur-Marne</p> <p>Image de "Département de l'Eau" + "laboratoire" de la géothermie</p>	<p>Tissu atomisé : difficulté à identifier les éco-entreprises</p> <p>Faible visibilité de la filière et articulation des dispositifs d'animation</p> <p>R&D peu développée dans le domaine EnR</p> <p>Tissu essentiellement artisanal, de TPE et de grands comptes : peu de grosses PME éco-innovantes</p> <p>Création et essaimage réduits</p> <p>Territoire très résidentiel</p>
Opportunités	Menaces
<p>Sensibilisation et ouverture des marchés publics et des grands donneurs d'ordre à l'offre des PME éco-innovantes via le Pacte PME</p> <p>Concours PM'UP, aide régionale AIR de promotion de l'éco-innovation des TPE et PME</p> <p>Synergies ADVANCITY - Institut Carnot VITRES - PRES Université Paris-Est + filière Santé (pôle de compétitivité MEDICEN)</p> <p>Germes de position leader (récupération des matériaux de chantier, valorisation matière)</p> <p>Eco-quartier (Les Temps Durables à Limeil-Brevannes) + bâtiments HQE</p> <p>Programme national ECOTECH 2012 : projet de fonds d'investissement dédié (FIEI), garantie bancaire d'OESO portée à 70 %, statut "éco-industrie de croissance" EIC, adaptation des dispositifs d'aide à l'export FASEP et IPEFI</p> <p>AAP européens + écotechnologies (OSEO, ADEME, Ministère de l'Industrie)</p> <p>Labellisation du pôle solaire photovoltaïque francilien par ADVANCITY</p> <p>Foncier disponible</p>	<p>Difficultés de développement de certains domaines tels que la récupération (zone dense + concept NIMBY)</p> <p>Forte concurrence territoriale du territoire ORSA</p> <p>Absence de pépinière et d'éco-parcs dédiés</p> <p>Mis à part VEOLIA, les sièges des leaders sont établis dans l'Ouest parisien</p> <p>Manque de conventions d'affaires et de salons hors POLLUTEC</p>

5. REVUE DE DETAIL DES ECO-ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE

51. EAU

Le domaine de l'Eau est constitué de deux principaux groupes d'activités :

- le prélèvement (captage) et la distribution d'Eau : exploitation d'une ressource naturelle ;
- la gestion des Eaux usées (assainissement) qui englobe les activités de collecte, transport et traitement des Eaux usées : protection de l'environnement.

Ces deux composantes du domaine de l'Eau ont connu peu ou prou la même évolution²⁶.

Ainsi, la dépense nationale des systèmes collectifs de prélèvement et distribution d'Eau s'est élevée en 2007 à plus de 8,8 Mds€ au niveau national, en croissance annuelle moyenne de 3,8 % depuis 2000 (mais seulement + 1,7 % entre 2007 et 2006), soutenue essentiellement par les investissements (la dépense en capital a augmenté en moyenne de 6,2 % par an depuis 2000).

La dépense nationale d'assainissement (collectif, épuration industrielle et assainissement autonome) s'est élevée en 2007 à plus de 12,9 Mds€ en croissance de 3,4 % par rapport à 2006 (et en croissance annuelle moyenne de 3,9 % depuis 2000). Les investissements portent également la croissance (notamment pour les réseaux et les stations d'épuration).

Les deux groupes d'activités sont très concentrés. La production et la distribution d'Eau apparaît très concentrée : les grands groupes²⁷ Générale des Eaux (VEOLIA), Lyonnaise des Eaux (SUEZ Environnement) et la SAUR réaliseraient 96 % de la valeur ajoutée des services liés à l'Eau²⁸.

Les activités d'assainissement sont également marquées par les grands groupes qui interviennent via leurs filiales d'ingénierie et de travaux.

Les exigences en matière environnementale (traitement des Eaux usées et la mise en conformité de l'assainissement non collectif) présentent un potentiel d'activités pour les entreprises de services et de construction de réseaux.

Selon l'étude de l'ACFCI²⁹, les perspectives de croissance du marché peuvent être estimées entre 4 et 5 % par an.

²⁶ *L'économie de l'environnement en 2007* – IFEN-Références, juillet 2009

²⁷ Les leaders mondiaux des services environnementaux ont bénéficié de la pratique française de délégation de service public.

²⁸ Enquête LiFi de l'INSEE citée par l'étude ACFCI Op. Cit.

²⁹ Op. Cit.

511. Etablissements et emplois liés au domaine de l'Eau**Fig. 12 : Etablissements et emplois du domaine de l'Eau**

Fonction	Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Equipements et fournitures	<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques</i>	252A	5	34
	<i>Fabrication d'éléments en béton pour la construction</i>	266A	5	70
	<i>Fabrication de pompes</i>	291B	1	0
	<i>Fabrication d'articles de robinetterie</i>	291F	6	2
	<i>Fabrication d'autres machines d'usage général</i>	292M	14	42
Travaux	Réalisation de réseaux	452E	10	247
Services	Captage, traitement et distribution d'Eau	410Z	12	751
	Collecte et traitement des Eaux usées	900A	41	232
Total domaine de l'Eau	-	-	94	1 378

SIRENE 2009 - GARP 2008

Parmi les 94 établissements recensés, 43 % sont liés à l'assainissement (collecte et traitement des Eaux usées).

Ces 41 établissements représentent 18 % du tissu et 1 emploi sur 4 de l'assainissement sur Paris – Petite couronne (Fig. 11 bis).

L'autre secteur majeur est la production d'Eau potable (NAF 410Z) : les 12 établissements implantés sur le territoire représentent 55 % de l'emploi de l'éco-domaine territorial et 1 emploi sur 3 du secteur sur Paris – Petite couronne (1 sur 6 à l'échelle francilienne).

Fig. 12 bis : Contribution territoriale au domaine de l'EAU

Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques</i>	252A	11,1%	7,2%	13,0%	4,0%
<i>Fabrication d'éléments en béton pour la construction</i>	266A	19,2%	6,6%	13,0%	4,0%
<i>Fabrication de pompes</i>	291B	4,2%	1,9%	0,0%	0,0%
<i>Fabrication d'articles de robinetterie</i>	291F	24,0%	10,5%	0,6%	0,1%
<i>Fabrication d'autres machines d'usage général</i>	292M	15,4%	7,1%	6,1%	1,7%
Réalisation de réseaux	452E	10,0%	1,5%	5,7%	3,3%
Captage, traitement et distribution d'Eau	410Z	16,9%	7,9%	33,0%	16,0%
Collecte et traitement des Eaux usées	900A	17,9%	4,3%	24,4%	10,4%
Total du domaine de l'EAU	-	15,4%	4,2%	13,5%	6,1%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

Hormis ces secteurs d'importance, les activités de fabrication, malgré une spécialisation du tissu marquée (par exemple 1 fabricant d'articles de robinetterie sur 4 de Paris – Petite couronne), ne contribuent que minoritairement à l'emploi dédié sur les territoires de référence.

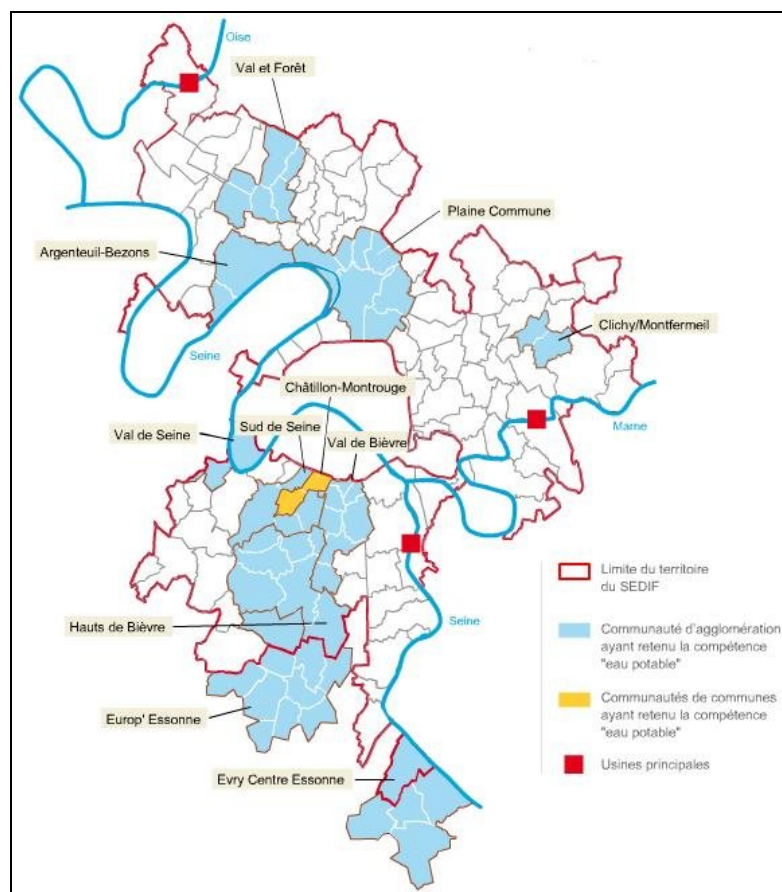
512. Les acteurs publics du domaine de l'Eau

« Département de l'Eau », le Val-de-Marne accueille de nombreuses infrastructures au service de l'agglomération parisienne et de la région.

Par ailleurs, le territoire étudié a, d'un point de vue hydrographique, une certaine cohérence, dans la mesure où il constitue la partie ouest du futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Marne Confluence (+ Alfortville).

- ➔ La **Régie municipale de l'Eau de Paris (SAGEP)** est devenue l'opérateur unique de l'Eau de Paris le 1^{er} janvier 2010, en charge de la production, du transport et de la distribution de l'Eau. Les trois usines de production d'Eau potable de la SAGEP se situent en Val-de-Marne à Ivry-sur-Seine, Orly et **Joinville-le-Pont**.
- ➔ Le **Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF)** gère le service de l'Eau de 144 communes franciliennes. Une des trois usines principales du SEDIF est implantée sur le territoire à Neuilly-sur-Marne (sur la Marne), une autre en Val-de-Marne à Choisy-le-Roi (sur la Seine).

Fig. 13 : Territoire couvert par le SEDIF

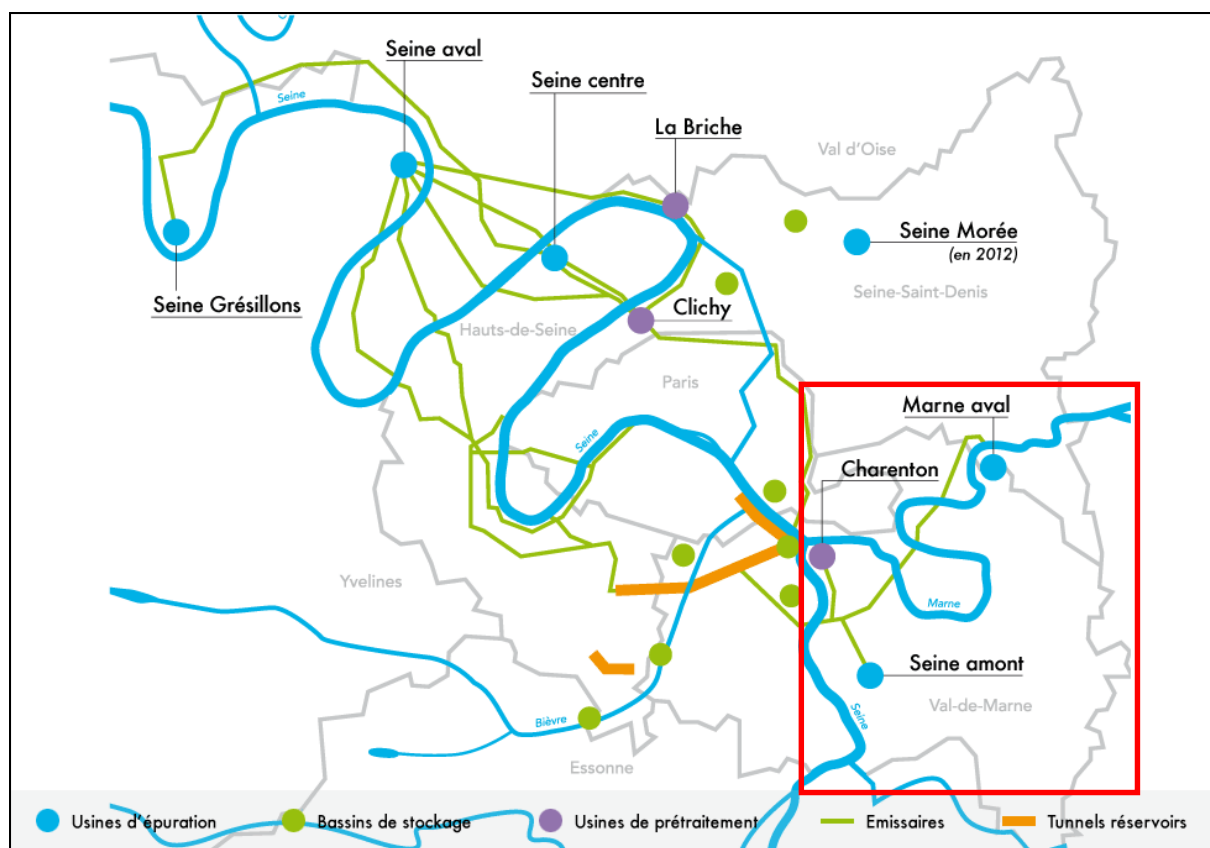


SEDIF

Située sur les bords de la Marne à une vingtaine de kilomètres en amont de son confluent avec la Seine, l'usine de Neuilly-sur-Marne / Noisy-le-Grand assure en moyenne une production de 275 000 m³ / jour. Elle est aujourd'hui équipée d'une filière biologique utilisant le couplage « ozone-charbon actif en grains ». Cette filière reproduit en accéléré les mécanismes de l'épuration naturelle de l'Eau à travers le sol et élimine tous les toxiques et substances indésirables, résultant des activités humaines, industrielles et agricoles ou issues du milieu naturel.

- ➔ Le **Syndicat d'assainissement de la région parisienne (SIAAP)** gère le traitement et l'épuration (assainissement) de la plupart des communes concernées, le périmètre d'étude étant même cerné par deux usines : Marne Aval à Noisy-le-Grand (dont la transformation est en phase de finalisation) et Seine Amont à Valenton (chantier en cours d'amélioration de l'efficacité du traitement de l'azote). L'usine de prétraitement de Charenton-le-Pont est un bassin de dessablement.

Fig. 14 : Carte du réseau SIAAP



SIAAP

513. Grands groupes du domaine de l'Eau présents

Les 2 leaders des services environnementaux sont présents sur le territoire « Est parisien », notamment **VEOLIA Eau** dont le siège regroupe plusieurs établissements du groupe autour de Saint-

Maurice, alors que les filiales Eau de **Suez Environnement** sont davantage implantées en banlieue ouest.

➔ **VEOLIA Environnement est compétent dans l'ensemble des services environnementaux : Eau, gestion des déchets (VEOLIA Propreté), énergie et transports. Au sein du groupe, VEOLIA Eau assure 2 principales missions :**

- la gestion des services d'Eau et d'assainissement pour les collectivités publiques et les industriels via sa filiale VEOLIA Eau Solutions & Technologies (VWS) ;
- La conception de solutions technologiques et construction des ouvrages nécessaires à l'exercice de ces services via sa filiale SADE.

Le siège de la filiale technologique **VEOLIA Eau Solutions & Technologies (VWS)** est implanté à Saint-Maurice, à proximité de ses filiales :

- **OTV France** à Saint-Maurice (conception et réalisation de stations de production d'Eau et de traitement des Eaux usées) ;
- **MALATAVERNE Services Environnement (MSE)** à Saint-Maurice (solutions et services de traitement de l'Eau) ;
- **PICA** à Saint-Maurice (charbon actif, entre autres pour le traitement de l'Eau) ;
- **OPALIUM** à Fontenay-sous-Bois (unités modulaires, échangeurs, unités membranaires, stations compactes, pièces et équipements pour le traitement des Eaux).

La filiale **SADE** est spécialisée dans la conception et la construction de réseaux, notamment pour l'Eau et l'assainissement. La direction Ile-de-France Est est implantée à Rosny-sous-Bois et un des quatre centres de travaux est situé à Champigny-sur-Marne.

➔ **SUEZ Environnement intervient dans le domaine de l'Eau et des déchets. Une filiale du groupe intervient pour chaque métier du cycle de l'Eau :**

- **SAFEGE** pour l'ingénierie (à Nanterre et Poissy) ;
- **DEGREMONT** pour la conception et la construction d'usines de traitement d'Eau potable et d'assainissement (Rueil-Malmaison) ;
- **Lyonnaise des Eaux** pour l'exploitation et la délégation de services (captage, distribution, collecte et traitement (Nanterre) ;
- **SANITRA Services pour l'assainissement et la maintenance industrielle (2 agences à Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne).**

Ces deux grands acteurs de l'Eau trustent la majeure partie du marché de la distribution d'Eau des 27 communes étudiées.

16 communes (ACTEP + Maisons-Alfort et Chennevières-sur-Marne) dépendent du SEDIF dont VEOLIA Eau est le régisseur pour les 144 communes. Parmi les trois usines de production d'Eau potable du SEDIF, l'une d'entre elles est à Neuilly-sur-Marne.

Deux autres communes (Le Plessis-Tréville et La Queue-en-Brie) sont alimentées par le réseau géré par la **Société Française de Distribution d'Eau (SFDE, groupe VEOLIA)**.

Six communes (Créteil, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie, Ormesson et Noissey) dépendent du réseau exploité par la **Lyonnaise des Eaux (SUEZ Environnement)**.

Enfin, Saint-Maur-des-Fossés exploite en régie propre ses services de l'Eau (production, assainissement, qualité).

514. Organisations professionnelles liées au domaine de l'Eau

De nombreuses organisations rassemblent et représentent les intérêts des acteurs du domaine de l'Eau

- ➔ La **Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau (FP2E)** regroupe les principales entreprises privées assurant la gestion des services de l'Eau et d'assainissement en France. Sur le territoire, les adhérents sont les leaders **VEOLIA Eau** et la **Lyonnaise des Eaux (Suez Environnement)**.

L'objectif de la FP2E, porte-parole des entreprises de l'Eau, est « d'apporter aux différents acteurs (élus, représentants des consommateurs, responsables de l'autorité publique, journalistes, organisations syndicales) un éclairage professionnel sur les thématiques des métiers de l'Eau en France ». La Fédération fonde son action sur l'expertise technique de ses adhérents et sur leurs expériences de terrain dans la gestion des services pour mener les analyses nécessaires et prendre position sur les questions d'actualité. Enfin, la vocation de la FP2E est de représenter la profession, notamment sur les sujets techniques, économiques et juridiques.

FP2E

La FP2E a notamment pour partenaires différentes associations professionnelles telles que l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE), la Fédération internationale des opérateurs privés des services d'Eau potable et d'assainissement (AquaFed), le Centre d'information sur l'Eau (C.I. Eau), le Cercle Français de l'Eau (CFE) et le Partenariat Français pour l'Eau (PFE).

- ➔ Le **Cercle Français de l'Eau** a pour objet de favoriser la réflexion, l'échange et la concertation entre les acteurs de l'Eau. Sont membres des représentants d'élus et des représentants professionnels à l'image de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP).
- ➔ La **FNTP** regroupe plusieurs syndicats professionnels, tels que :
 - **Canalisateurs de France**, dont sont membres des entreprises telles que **EIFPAGE TP Réseaux** (Limeil-Brévannes), **FORCLUM IDF** (Bry-sur-Marne, Eau sous pression), **SADE**

(Rosny-sous-Bois), **SCREG IDF Normandie** (Sucy-en-Brie, assainissement), **SPAC** (Fontenay-sous-Bois) et **VALENTIN Environnement & TP** (Alfortville) ;

- L' **Union des Industries et des Entreprises pour l'Eau et l'Environnement (UIE)**, dont sont membres le **Syndicat national des Industries de production d'Eaux Potables, de Process et de Piscines (SIEP)** et le **Syndicat National de l'Industrie du Traitement des Eaux Résiduaires (SNITER)** regroupant des entreprises telles que les filiales OTV, MSE et OPALIUM de VEOLIA Eau et TSF (Neuilly-sur-Marne).

➔ Forum d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en Eau, le **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)** rassemble les acteurs français de l'Eau intervenant à l'international :

- ONG ;
- entreprises, dont **SEGULA Technologies** à Boissy-Saint-Léger ;
- collectivités territoriales, dont le CFE (au titre de ses partenaires institutionnels) et le SEDIF ;
- établissements publics, agences de l'Eau et organismes de bassin, dont l'ADEME, l'agence de l'Eau Seine – Normandie, le CSTB et le SIAAP ;
- organisations scientifiques et techniques, dont le CEMAGREF.

➔ La **Fédération Nationale des Sociétés d'Assainissement et de la maintenance industrielle (FNSA)** regroupe plus de 600 établissements (12 000 emplois directs et 1,2 milliard € de CA) exerçant une activité d'assainissement (études, matériels, réalisation, prestations, contrôle vidange etc.). Chaque métier est représenté par un syndicat professionnel³⁰.

Sur le territoire étudié, huit entreprises appartiennent à la FNSA :

- **SA DIDERON**, implantée à Ormesson-sur-Marne, est certifiée QUALITASS et exerce les activités de vidange et curage, collecte de déchets industriels, nettoyages industriels et pétroliers, inspection télévisée d'égouts ;
- **SANITRA Services**, certifiée QUALITASS et implantée à Saint-Maur-des Fossés ainsi qu'à Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne (filiale de SITA, groupe SUEZ Environnement), exerce les activités de vidange et curage, collecte de déchets industriels, nettoyages industriels et pétroliers, inspection télévisée d'égouts, et de prétraitement des Eaux usées ;
- **FURANET**, implantée à Saint-Maurice, réalise vidange et curage, inspection télévisée des réseaux d'égouts, contrôle de réception et diagnostics des réseaux d'assainissement ;
- **01 Contrôle**, implantée à Neuilly-Plaisance, est spécialisée en vidange curage et en inspection télévisée des égouts ;
- **SATER**, implantée à Neuilly-Plaisance, est spécialisée en inspection télévisée des égouts et en contrôle de réception et diagnostics des réseaux d'assainissement ;
- **URACA France**, implantée à Neuilly-sur-Marne, est un bureau d'études et d'ingénierie, notamment spécialisé en pompes ;

³⁰ SNEA : services d'hygiène et d'assainissement, SNCDL : collecteurs de déchets liquides, SYNCRA : contrôleurs de réseaux, APLICA : laveurs, SYFFA : fabricants et fournisseurs de matériels et SYNABA : bureaux d'études.

- ➔ Evoquons également l'organisme **France Sans Tranchées Technologies (FSTT)**, association implantée à Fontenay-sous-Bois, dont le but est de promouvoir les techniques sans tranchée pour les travaux de canalisation sur les réseaux enterrés.
- ➔ Enfin, le **Syndicat mixte Marne Vive**, sis à Saint-Maur-des-Fossés, est un syndicat d'études et de conseils pour la « reconquête de la rivière Marne », qui a élaboré la Charte Marne Vive, et donc les principaux objectifs visent à :
 - maîtriser les rejets au milieu naturel ;
 - limiter le ruissellement ;
 - restaurer la diversité aquatique ;
 - aménager et entretenir les berges.

515. Capacités de recherche et offres de formation

Centres de recherche

Outre la présence du **Laboratoire départemental des Eaux** (structure indépendante qui offre ses services aux établissements publics, aux entreprises et aux particuliers, notamment sur les thématiques d'analyses et de contrôle des Eaux), le territoire accueille de nombreux centres de compétences privés (comme le **Centre d'Analyses Environnementales**, au sein du pôle VEOLIA de Saint-Maurice) et publics.

- ➔ Le **Laboratoire Eau Environnement et Systèmes Urbains (LEESU, fusion au sein du PRES Paris Est des anciennes structures CERVEVE et LGUEH)** s'intéresse à trois principales thématiques à l'interface entre le génie de l'environnement et le génie urbain :
 - le cycle de l'Eau et des contaminants ;
 - le fonctionnement et les performances des systèmes urbains ;
 - l'analyse des processus décisionnels et des acteurs.
- ➔ Sous la tutelle du PRES Paris Est, l'**Observatoire des Polluants Urbains (OPUR)** est un site atelier qui vise à améliorer les connaissances concernant la production et le transfert des polluants dans les Eaux urbaines.

Organisme membre du Réseau des observatoires français en hydrologie urbaine (HURBIS), l'OPUR a pour ambition de créer, en Ile de France, un observatoire de terrain, constituant un site d'expérimentation fédérateur pour les différents acteurs de l'assainissement en Ile de France, ainsi qu'un site de référence à l'échelle nationale et internationale. Il vise le rapprochement de différentes équipes de recherche en Ile de France et le développement d'une synergie entre chercheurs et gestionnaires des réseaux d'assainissement. Entre autres partenaires, l'observatoire compte la SAGEP, le Conseil général du Val-de-Marne ou encore le SIAAP.

- ➔ **Le laboratoire de Géodynamique des milieux naturels et de l'environnement (GEONAT)**, rattaché à l'université Paris XII – Val-de-Marne, travaille, entre autres, sur les dynamiques fluviales.
- ➔ Un des cinq sites du **Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales (CETMEF)** est implanté sur la plateforme portuaire de Bonneuil-sur-Marne. Dépendant du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de la Mer, le CETMEF a, entre autres compétences, l'ingénierie portuaire et l'ingénierie fluviale (dont un contrat d'objectifs et de moyens spécifiques avec Voies Navigables de France).

Offres de formation

- ➔ L'UFR des Sciences et technologies de l'Université Paris XII – Val-de-Marne propose un **Master 2 Systèmes Aquatiques et Gestion de l'Eau (SAGE)** qui offre, d'une part, un débouché lié à l'enseignement et à la recherche, et d'autre part, un débouché professionnel de haut niveau pour l'ensemble des activités de l'Eau (exploitation, burEaux d'études, entreprises industrielles, etc.)
- ➔ La société **EUREKA Industries**, basée à Saint-Maur-des-Fossés, offre des formations techniques (éligibles au Droit Individuel à la Formation) dans les domaines de l'installation, la conduite et la maintenance des équipements liés aux fluides (pompes, robinetterie, etc.).

516. Etablissements de services dédiés au domaine de l'Eau**Fig. 15 : Etablissements de services dédiés au domaine de l'Eau (sélection croisée)**

ETABLISSEMENT	Code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
OTV (VEOLIA)	742C	Ingénierie production et traitement de l'Eau	Saint-Maurice	500
BUREAU VERITAS	743B	Etudes et conseil	Fontenay-sous-Bois	100
CENTRE D ANALYSES ENVIRONNEMENTALES (VEOLIA)	743B	Recherche	Saint-Maurice	100
SANITRA SERVICES (SITA SUEZ ENVIRONNEMENT)	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Neuilly-Plaisance	100
SANITRA SERVICES (SITA SUEZ ENVIRONNEMENT)	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Neuilly-sur-Marne	100
VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX	410Z	Captage, traitement et distribution d'Eau	Saint-Maurice	100
DIDERON	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Ormesson	50
VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX	410Z	Captage, traitement et distribution d'Eau	Saint-Maur-des-Fossés	50
APAVE PARISIENNE	743B	Ingénierie - analyse - conseil	Créteil	20
ETUDES PROJETS INDUSTRIELS (EPI)	742C	Ingénierie - analyse - conseil	Bry-sur-Marne	20
FURANET	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Saint-Maurice	20
SAGEP	410Z	Production d'Eau potable	Joinville-le-Pont	20
VEOLIA EAU - CIE GEN DES EAUX	410Z	Captage, traitement et distribution d'Eau	Neuilly-sur-Marne	20
SATER	743B	Assainissement	Neuilly-Plaisance	10
ACPVF	900A	Assainissement	Le Plessis-Trévisé	6
TECHNIQUE SERVICE FOURNITURE	410Z	Captage, traitement et distribution d Eau	Neuilly-sur-Marne	6
O-CONSULT	742C	Services de traitement des Eaux	Saint-Maur-des-Fossés	3

ETABLISSEMENT	Code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
01 CONTROLE	742C	Etudes techniques des réseaux	Neuilly-Plaisance	1
ACPVF	900A	Assainissement	Saint-Maurice	1
ETUDES ET SCE POUR L'ASSAINISSEMENT (E.S.A.)	742C	Ingénierie - analyse - conseil	Neuilly-Plaisance	1
HYDROCONSULT	742C	Ingénierie - analyse - conseil	Chennevières-sur-Marne	1
A C E R	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Saint-Maur-des-Fossés	0
ADT	900G	Collecte et traitement des Eaux usées	Saint-Maur-des-Fossés	0
AQUA-MESURE	743B	Ingénierie - analyse - conseil	Limeil-Brévannes	0
CECOPEF	410Z	Production	Saint-Maur-des-Fossés	0
DIATEM EXPERTISES	900G	Collecte et traitement des Eaux usées	Vincennes	0
EUROFINS ENVIRONNEMENT & SANTE	743B	Laboratoire de contrôle	Alfortville	0
HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT BALAYAGE	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Neuilly-Plaisance	0
ISAGUA CONCEPT SARL	743B	Ingénierie - analyse - conseil	Charenton-le-Pont	0
MALATAVERNE Services Environnement (VEOLIA)	742C	Solutions et services de traitement de l'Eau	Saint-Maurice	0
APPRO Services	900A	Collecte et traitement	Neuilly-Plaisance	N
AQUATIQUE INSPECTION TRAVAUX INTERV (AITI)	743B	Ingénierie - analyse - conseil	Créteil	N
COMPTOIR APPROVISIONNEMENT COLLECTIVIT	900A	Collecte et traitement des Eaux usées	Neuilly-Plaisance	N
ORCHIDIS Laboratoire	246L	Analyse de l'Eau	Champigny-sur-Marne	N
VEOLIA WATER SOLUTIONS & TECHNOLOGIES	741J	Filiale technologique VEOLIA Eau	Saint-Maurice	N
AQUAREX ARCIE (OTV, VEOLIA)	-	Maîtrise des effluents industriels	Saint-Maurice	-

SIRENE 2009

517. Autres établissements liés au domaine de l'Eau**Fig. 16 : Autres établissements liés au domaine de l'Eau (produits et travaux)**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
KARCHER SAS	518M	Equipements de stations de potabilisation d'Eau	Bonneuil-sur-Marne	300
V W R INTERNATIONAL	515L	Matériel de traitement de l'Eau par filtration	Fontenay-sous-Bois	300
BATIMENT INDUSTRIE RESEAUX (BIR)	452C	Travaux sur les réseaux	Chennevières-sur-Marne	200
VALENTIN (VINCI)	452E	Réalisation de réseaux	Alfortville	200
SADE CGTH (VEOLIA)	452E	Réalisation de réseaux	Rosny-sous-Bois	100
SNTPP	452P	Travaux d'assainissement	Fontenay-sous-Bois	100
SPAC (SURBECO)	452E	Réalisation de réseaux	Fontenay-sous-Bois	100
UNIVAR	515L	Matériel pour osmose inversée	Fontenay-sous-Bois	100
QUILLERY ENV URBAIN (EIFFAGE)	452E	Réalisation de réseaux	Limeil-Brévannes	50
SADE CGTH (VEOLIA)	452E	Réalisation de réseaux	Champigny-sur-Marne	50
LA LIMOUSINE	452E	Réalisation de réseaux	Saint-Maur-des-Fossés	20
NORMA Distribution	272C	Colliers de serrage pour les réseaux d'eau	La Queue-en-Brie	20
ROUTE ET ASSAINISSEMENTS IDF (RAIF)	452P	Travaux d'assainissement	Saint-Maur-des-Fossés	20
TRIMBLE FRANCE SA	511R	Matériel de gestion de l'Eau	Fontenay-sous-Bois	20
ASSAINISSEMENT TRAVAUX MAINTENANCES (ATM)	452V	Travaux d'assainissement	Neuilly-sur-Marne	10
LATIM	515N	Matériel de stockage des liquides	Fontenay-sous-Bois	10
OPALIUM (VEOLIA)	292M	Unités modulaires et stations compactes de traitement des Eaux	Fontenay-sous-Bois	10
PUM PLASTIQUES SA	518M	Produits pour réseaux d'assainissements	Maisons-Alfort	10
SOC DE MAINTENANCE ET DE TUYAUTERIE (SMT)	518M	Equipements	Bonneuil-sur-Marne	10
STE DE PREFAB D'AGGLOMERES PARISIENS	266A	Equipements pour les canalisations	Bonneuil-sur-Marne	10

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
PICA (VEOLIA)	246L	Charbon actif	Saint-Maurice	9
BIOQUELL FRANCE	514N	Décontamination à la VPH	Alfortville	6
CAVANNA ET CIE	452A	Travaux d'assainissement	Le Perreux-sur-Marne	6
E.C F.	292M	Traitement de l'Eau	Rosny-sous-Bois	6
SA VERFILCO	519A	Réactifs pour l'analyse de l'Eau	Fontenay-sous-Bois	6
STE NOUVELLE ENTREP FRANCISCO	452B	Travaux d'assainissement	Champigny-sur-Marne	6
STENFLEX SARL	518M	Raccordements pour réseaux d'eau	Neuilly-sur-Marne	6
TRANSFLEX	518M	Tuyauteries et composants hydrauliques	Neuilly-sur-Marne	6
URACA FRANCE	518M	Pompes d'assainissement	Neuilly-sur-Marne	6
ASSAINISSEMENTS ROUTES OUVRAGES DIVERS (AROD)	451A	Travaux d'assainissement	Charenton-le-Pont	3
HYDROTECHNIK FRANCE SAS	333Z	Instruments de mesure	Bonneuil-sur-Marne	3
ROMI	451A	Travaux d'assainissement	Saint-Maur-des-Fossés	3
FRANS BONHOMME	518M	Matériel de canalisations	Bonneuil-sur-Marne	1
G D M	452E	Réalisation de réseaux	Le Plessis-Trévisé	1
SANISERAP	518M	Composants de transport de fluides	Rosny-sous-Bois	1
SCOFLEX Marine	518J	Matériel de pompage	Sucy-en-Brie	1
SERVICES MAINTENANCE ASSISTANCE	452E	Réalisation de réseaux	Saint-Maur-des-Fossés	1
SODIME	518M	Composants de transport de fluides	Alfortville	1
SOVEDIS (AQUATABS)	514N	Comprimés de désinfection de l'Eau	Saint-Maur-des-Fossés	1
SUCO VSE France SARL	511T	Matériel de débitmétrie des fluides	Créteil	1
SYSTEME UV France	518M	Matériel de drainage	Vincennes	1
ACG TECHNOLOGIES	518M	Equipements pour le traitement de l'Eau	La Queue-en-Brie	0
AEREAULIS	292M	Traitement physico-chimique des Eaux usées	Vincennes	0

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
AGEMIP INDUSTRIE	518J	Matériel de mesure	Le Perreux-sur-Marne	0
PROCHIMA SEGALA SA	246L	Produits de traitement de l'Eau	Saint-Maur-des-Fossés	0
SCHMIT*MICHEL/	452E	Réalisation de réseaux	Neuilly-Plaisance	0
TRAVAUX PUBLICS ENVIRONNEMENT	452E	Réalisation de réseaux	Boissy-Saint-Léger	0
TUTHILL	291B	Pompes de traitement	Fontenay-sous-Bois	0
VITAL WATER	515F	Technologies propres de traitement	Saint-Maurice	0
ACQUA TECHNOLOGIES SERVICES	292M	Matériel de traitement d'affinage de l'Eau	Bonneuil-sur-Marne	N
AQUAFAB (VEOLIA)	295R	Equipements de traitement de l'Eau	Saint-Maurice	N
ELGRESSY FRANCE	518J	Equipements spécifiques pour le traitement de l'Eau	Créteil	N
IONICS France (GE)	-	Instruments d'analyse	Fontenay-sous-Bois	N
PANALYTICAL	518M	Matériel d'analyse spectrométrique	Limeil-Brévannes	N
TRAILIGAZ	292M	Purification de l'Eau par l'ozone	Saint-Maurice	N

SIRENE 2009

52. DEPOLLUTION DES SOLS

Un secteur d'activité (900G) est consacré à la dépollution des sites et sols pollués. Toutefois, les membres de l'Union Professionnelle de la Dépollution des Sols (UPDS) sont répartis pour moitié en ingénierie (742C), pour seulement un quart en 900G et un dernier quart en travaux de démolition (451A non pris en compte).

L'activité de dépollution est exercée par 2 types d'acteurs : des entreprises relevant, ou non, de l'UPDS, et des entreprises du secteur BTP, dont la part de Chiffre d'Affaires lié aux travaux augmente³¹.

En France, la **dépense de protection et d'assainissement des sols, Eaux souterraines et Eaux de surface** s'est élevée en 2007 à 1,8 Md€ (+ 4 % en 2007 après une croissance de 19 % de la dépense en 2006). La dépense de ce domaine est tirée par les services marchands de dépollution des sols produits par les sociétés spécialisées ou non dans la gestion des sites et sols pollués. Ces services, principalement achetés par des entreprises et des collectivités locales, ont crû de 35 % en 2007³².

Précisément pour l'activité de la **gestion des sols** pollués, le chiffre d'affaires du marché est estimé pour 2007 à 602 M€ (en progression annuelle moyenne de + 11,8 % depuis 2000)³³. Les perspectives sont importantes compte tenu de la pression sur les sols urbains et des programmes de réhabilitation urbaine, l'activité devrait continuer de croître au même rythme durant les prochaines années.

L'étude de l'ACFCI prévoit une croissance moyenne annuelle de 8 % pour la production dans ce domaine.

521. Etablissements et emplois liés au domaine de la dépollution des sols

Fig. 17 : Etablissements et emplois du domaine de la dépollution des sols

Fonction	Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Services	Autres travaux d'assainissement et de voirie	900G	5	11
Total du domaine de la dépollution des sols	-	-	5	11

SIRENE 2009 - GARP 2008

Hors secteur d'activité et spécialisé sur les questions de la qualité de l'environnement atmosphérique, le bureau d'études **CAP Environnement** (Nogent-sur-Marne) réalise également des mesures de polluants (particulaires ou gazeux) présents dans les sols.

³¹ Selon l'étude de l'ACFCI, « la répartition du chiffre d'affaires de l'activité entre ces deux types d'acteurs a fortement évolué au cours des dernières années et l'UPDS, qui représentait de l'ordre de 80% du montant des travaux, n'en représente plus maintenant que de l'ordre de 60% ».

³² *L'économie de l'environnement en 2007* – IFEN-Références, juillet 2009

³³ Ibid.

Fig. 17 bis : Contribution territoriale au domaine de la dépollution des sols

Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
Autres travaux d'assainissement et de voirie	900G	16,1%	12,2%	57,9%	4,3%
Total du domaine de la dépollution des sols	-	16,1%	12,2%	57,9%	4,3%

SIRENE 2009 - GARP 2008

Un établissement sur huit de l'Île-de-France du domaine de la dépollution des sols est implanté sur le territoire « Est parisien ». Malgré cette proportion relativement importante des établissements, la contribution du territoire à l'emploi du domaine est restreint.

522. Acteurs publics du domaine de la dépollution des sols

➔ L'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET), établie à Maisons-Alfort, s'intéresse aux « milieux de vie » (Eau, air et sol).

La thématique « sol » est notamment abordée via l'Observatoire des pratiques de l'évaluation des risques sanitaires dans les études d'impact (OPERSEI), auquel contribue l'AFSSET. Cet observatoire a pour but de « permettre aux professionnels concernés par les études d'impact, que ce soit pour leur réalisation (bureaux d'études, industriels) ou pour leur lecture critique (services de l'état, juristes de l'environnement, associations de protection de l'environnement ou/et de la santé), d'améliorer leurs pratiques ».

L'AFSSET travaille également sur la réduction de l'usage domestique des pesticides.

523. Grands groupes et organisation professionnelle

Aucun grand groupe exclusivement dédié au domaine n'a été identifié sur le territoire d'étude.

524. Organisation professionnelle

Une organisation professionnelle fait référence dans le domaine de la dépollution des sites et sols pollués.

➔ L'Union des Professionnels de la dépollution des sols (UPDS) rassemble 40 entreprises de dépollution des sites, organisées en 2 collèges : ingénierie et travaux. Les grands bureaux d'études techniques SOCOTEC et VERITAS sont adhérents.

L'agence Val-de-Marne de SOCOTEC (contrôle construction, bâti existant et équipements) est implantée à Alfortville.

En revanche, le site de Bureau VERITAS à Fontenay-sous-Bois, rattaché à la division Industrie & Infrastructures, semble davantage tourné vers la conformité dans les domaines de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité que dans la protection de l'environnement.

Enfin, **EGIS** (filiale de la CDC, ex BETURE Infrastructures), dont le siège est établi à Guyancourt, dispose d'une compétence en géotechnique dépendant de l'activité Structures et Environnement. L'agence d'Alfortville est spécialisée sur les questions d'aménagement. (ex-BETURE Infrastructures).

525. Capacités de recherche

3 principaux laboratoires de recherche ont été identifiés sur le territoire d'étude.

- ➔ Le laboratoire **Géodynamique des milieux naturels et de l'environnement (GEONAT)** rattaché à l'université Paris XII – Val-de-Marne, s'intéresse, entre autres, à l'érosion des sols.
- ➔ Le laboratoire **Biodiversité et fonctionnement des sols (BIOSOL)** est une structure commune à l'Institut de Recherche et Développement (IRD) et l'Université Paris XII – Créteil. La faculté de Créteil accueille le groupe de recherche EPM (EcoPhysiologie Moléculaire). Parmi les thématiques abordées, les relations hydriques sol – plantes et la réponse des plantes aux contraintes environnementales sont étudiées.
- ➔ Le laboratoire **Biogéochimie et Ecologie des Milieux Continentaux (BIOEMCO)** est une unité mixte de recherche à laquelle participe le laboratoire de la faculté des sciences et technologie de l'Université Paris XII – Créteil. Le champ de recherche est la biodiversité et le fonctionnement des sols. Le laboratoire vient de se doter d'une nouvelle plateforme d'expérimentation pour l'étude de la réponse moléculaire et physiologique des plantes aux facteurs écologiques.

526. Etablissements du domaine de la dépollution des sites et sols pollués**Fig. 18 : Etablissements du domaine de la dépollution des sites et sols pollués**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
SCREG IDF Normandie	332B	Sols	Sucy-en-Brie	100
SNTPP	-	Traitement	Fontenay-sous-Bois	100
AXE ETANCHEITE	-	Etanchéité	Rosny-sous-Bois	10
AB CALUCH	452K	Traitement	Boissy-Saint-Léger	3
CAP ENVIRONNEMENT	742C	Etudes et conseil	Nogent-sur-Marne	3
DYNAOPT	743B	Analyses et contrôle	Champigny-sur-Marne	3
PICKAERT-CONSULTANTS	742C	Etudes	Sucy-en-Brie	3
ANALYTICO (groupe EUROFINIS)	453F	Analyses et contrôle	Alfortville	0
ARF	742C	Traitement	Saint-Maur-des-Fossés	N
BG Ingénieurs Conseil	452P	Traitement	Saint Maur des Fossés	N
CETCO EUROPE Limited	452P	Etudes	Le Plessis-Trévisé	N
SOCOTEC	743B	AMO	Alfortville	N

SIRENE 2009

53. MILIEUX NATURELS

Selon l'**Institut français de l'Environnement (IFEN)**, la protection de la biodiversité et des paysages désigne « les mesures et activités visant à protéger et à régénérer les espèces animales et végétales, les habitats et les écosystèmes ainsi qu'à protéger et à restaurer les paysages naturels et semi-naturels ». Il n'est toutefois pas toujours possible de distinguer la protection de la biodiversité de celle du paysage.

Globalement, la **dépense totale pour la protection de la biodiversité et des paysages** en France est estimée à plus d'1,5 Md€ en 2007 (en croissance moyenne annuelle de + 2,9 % depuis 2000). Dans le détail, la dépense totale de protection des paysages s'élève en 2007 à 603 M€ (en évolution moyenne annuelle depuis 2000 de – 0,8 %).

De nombreux investissements sont réalisés par les industries manufacturières et du secteur de l'énergie (enterrement de réseaux), des sociétés autoroutières, des collectivités locales (finançant 67 % des dépenses, en hausse moyenne annuelle de + 6,6 % entre 2000 et 2007) dans le cadre de la protection de la biodiversité et des paysages.

Cette légère baisse de la dépense est notamment due au recul de la dépense liée à la composante « secteur productif » (31 % de la dépense totale mais en baisse annuelle moyenne de - 2,3 % par an entre 2000 et 2007). On constate également que les entreprises ont financé, en 2007, 26 % de ces dépenses, équivalant à 395 M€, une dépense en baisse annuelle moyenne de – 3,8 % (c'est d'ailleurs le seul financeur dont la dépense a baissé³⁴).

531. Etablissements et emplois liés au domaine des milieux naturels

Seul un code NAF (925E : gestion du patrimoine naturel) renvoie exclusivement à ce domaine. Aucune entreprise de cette activité n'est recensée sur le territoire « Est parisien ».

En revanche, des bureaux d'études et d'ingénierie sont présents sur le territoire, à l'image d'**ADAGE Environnement** (Saint-Mandé), spécialisé en conseil environnemental, avec une compétence en matière de milieux naturels.

On peut également prendre en considération des entreprises du paysage possédant des qualifications précises (cf. § 434).

532. Les acteurs publics du domaine des milieux naturels

➔ Le **Plan vert** du Val-de-Marne présente les objectifs et les orientations du Département en matière d'environnement, paysage et espaces verts sur la période 2006 – 2016.

³⁴ *L'économie de l'environnement en 2007* – IFEN-Références, juillet 2009

Le document retient 4 principales orientations :

- renforcer la présence de la nature en ville et améliorer la qualité du paysage urbain par la mise en place d'une trame verte ;
- révéler un atout du Val-de-Marne : le réseau hydrographique, élément structurant du paysage et des milieux naturels (facilitation de l'accès à l'Eau, protection et valorisation des milieux naturels associés à l'Eau) ;
- valoriser et protéger le patrimoine forestier et ses lisières et garantir le maintien des paysages agricoles périurbains ;
- poursuivre les actions engagées pour contribuer au développement durable (prise en compte des objectifs du développement durable et gestion durable du patrimoine vert, renforcement de la prise en compte de la biodiversité et valorisation de l'identité paysagère).

533. Grand groupe

- ➔ L'Agence de Maisons-Alfort d'**EGIS Aménagement** (nouvelle structure regroupant depuis 2007 d'anciens bureaux d'études tels que BETURE Infrastructures) est compétente en matière de paysage et d'environnement (indicateurs, contraintes environnementales, etc.).

534. Organisation professionnelle liée au domaine des milieux naturels

Seule une organisation professionnelle liée au domaine a été repérée.

- ➔ 35 entreprises paysagères sont membres de l'**Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP)** sur le territoire d'étude.

Parmi les activités liées à l'environnement et au paysage, deux sont spécifiques aux milieux naturels :

- espaces verts routiers et des grandes infrastructures ;
- génie végétal et aménagement en milieu aquatique.

Cinq entreprises sont qualifiées en la matière :

- **CHAMPEROUX** (Saint-Maur-des-Fossés) ;
- **HATRA** (Sucy-en-Brie) ;
- **ISS Espaces Verts** (Villiers-sur-Marne) ;
- **SAUBA-PARC** (La Queue-en-Brie) ;
- **Société Parisienne d'Elagage** (Champigny-sur-Marne).

535. Capacités de recherche

- ➔ Les trois centres de compétences **BIOSOL**, **GEONAT** et **BIOEMCO** évoqués précédemment pour le domaine des sols sont également liés à la thématique des milieux naturels.

54. GESTION DES DÉCHETS

Ce domaine d'activités concerne la collecte, le transport, le traitement (hors recyclage) et l'élimination des déchets urbains, industriels et commerciaux.

Sont distinguées deux grandes catégories de déchets :

- les déchets municipaux (ménagers et assimilés) dont l'élimination est une compétence assurée par les collectivités locales,
- les déchets d'activités économiques (DAE)³⁵ recouvrant les déchets du BTP, les D3E (équipements électriques et électroniques), les déchets dangereux ou encore les boues de stations d'épuration (épandage).

Les dernières années ont été marquées, d'une part, par le Grenelle de l'environnement (automne 2007), et d'autre part, par la nouvelle directive cadre communautaire sur les déchets (automne 2008) encourageant la réduction des déchets et le développement du recyclage.

La priorité donnée au réemploi implique la mise en place de nouvelles filières de collecte spécialisées en amont du recyclage (DEEE³⁶, DASRI³⁷, etc.).

Au niveau francilien, le projet de Plan Régional d'Élimination des Déchets Ménagers (PREDMA), élaboré avec l'ensemble des acteurs du secteur, a été voté par les élus régionaux en mai 2009. Les principaux objectifs retenus tiennent en deux volets : la prévention (réduction) et la valorisation (matière, organique et énergétique). L'optimisation des organisations de collecte, le développement de transports alternatifs et le financement incitatif de la gestion des déchets sont également visés par le plan. Hors service public, le PREDMA s'intéresse également aux DAE³⁸ collectés et traités en Île-de-France avec des objectifs axés à l'horizon 2019 sur la prévention, la valorisation matière³⁹ et la valorisation organique. Le plan souhaite ainsi limiter la part des déchets d'activités économiques enfouis à 20%.

Estimée en 2007 à 12,8 Mds€ à l'échelle nationale, la dépense de gestion des déchets a progressé en moyenne annuelle de 5 % depuis 2000. La gestion des déchets municipaux représente 60 % de la dépense totale (en hausse annuelle moyenne de 6,3 % depuis 2000), contre, donc, 40 % pour la gestion des déchets des entreprises (en hausse moyenne annuelle plus modérée de 3,4 % depuis 2000).

³⁵ Voir <http://www.environnement.ccip.fr/Déchets/index.htm>

³⁶ Déchets d'équipements électriques et électroniques

³⁷ Déchets de Soins à Risque Infectieux

³⁸ Déchets d'activité économique

³⁹ Double objectif : 75 % des DAE seront orientés vers les centres de tri et 5% feront l'objet d'une valorisation directe

Les entreprises ont financé, en 2007, 52 % de la dépense totale de la gestion des déchets (un marché en croissance moyenne annuelle de 4,4 % depuis 2000)⁴⁰. Les entreprises financent la quasi-totalité de leurs dépenses⁴¹. Elles participent, selon le principe de la responsabilité du producteur, au financement de filières existantes par le biais de contributions versées aux organismes agréés.

Selon l'étude de l'ACFCI, les perspectives de marché pour les services de collecte et traitement, quoique modérées sont porteuses, notamment du fait du développement du recyclage nécessitant des filières de collecte spécialisées : les investissements sont appelés à croître de 5 % par an alors que les services de gestion des déchets ne devraient évoluer que de 2 % par an.

541. Etablissements et emplois liés au domaine de la gestion des déchets

Fig. 19 : Etablissements et emplois du domaine de la gestion des déchets

Fonction	Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Equipements et fournitures	Fabrication de carrosseries automobiles	342AA	2	22
Services	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	900B	18	1 053
	Traitement des autres déchets solides	900E	5	7
Total du domaine de la gestion des déchets	-	-	25	1 082

SIRENE 2009 - GARP 2008

L'activité d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères représente plus de la moitié des établissements du domaine et surtout la quasi-totalité de l'emploi du domaine sur le territoire.

C'est d'ailleurs cette activité qui contribue le plus à l'emploi dédié au niveau des territoires de référence : 1 emploi sur 6 de Paris – Petite couronne. Ce ratio, lié à la résidence, est d'autant plus notable en comparaison avec le poids de la population du territoire : 1 habitant sur 8 de Paris – Petite couronne.

Fig. 19 bis : Contribution territoriale au domaine de la gestion des déchets

Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
Fabrication de carrosseries automobiles	342AA	7,7%	2,1%	5,0%	1,4%
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	900B	10,3%	4,7%	15,9%	8,8%
Traitement des autres déchets solides	900E	7,5%	4,1%	1,3%	0,4%
Autres travaux d'assainissement et de voirie	900G	16,1%	12,2%	57,9%	4,3%
Total du domaine de la gestion des déchets	-	10,0%	4,7%	14,4%	7,1%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

⁴⁰ L'économie de l'environnement en 2007 – IFEN-Références, juillet 2009

⁴¹ « Elles participent, selon le principe de la responsabilité du producteur, au financement de filières existantes par le biais de contributions versées aux organismes agréés. » Op. Cit.

542. Les acteurs publics du domaine de la gestion des déchets

La collecte et le traitement des ordures ménagères est une compétence locale incombant aux collectivités (communes et intercommunalités en place) qui peuvent, par délégation de services publics, la confier à des entreprises.

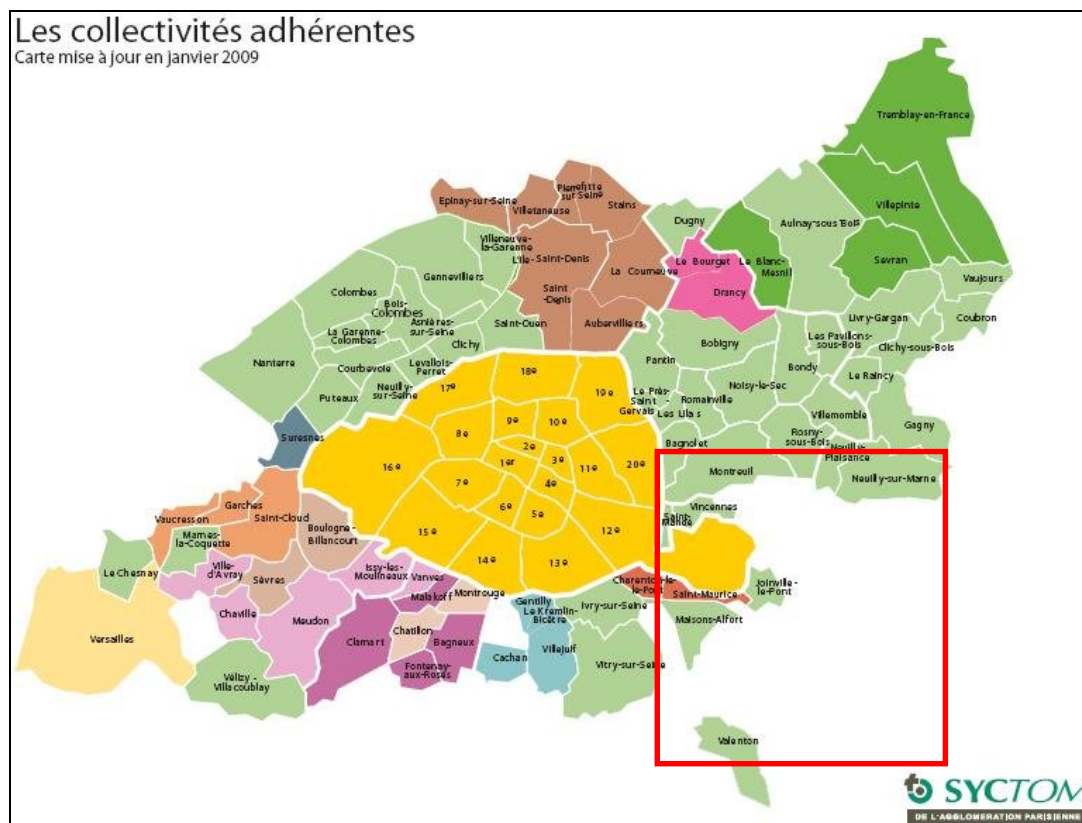
→ A l'image du SIAAP pour l'assainissement de l'Eau, le **Syndicat intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM)** traite et valorise les déchets ménagers de 84 communes de l'agglomération parisienne adhérentes.

Parmi les 27 communes du territoire étudié, 10 sont adhérentes au SYCTOM : Charenton-le-Pont, Saint-Maurice, Maisons-Alfort, Joinville-le-Pont, Saint-Mandé, Vincennes, Rosny-sous-Bois, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne.

Afin de diversifier ses modes de traitement, le SYCTOM dispose de plusieurs centres pour traiter et valoriser les déchets collectés par les communes et intercommunalités adhérentes :

- centres de tri ;
- déchetteries ;
- centres de méthanisation (en projet) ;
- centres d'incinération ;
- centres de transfert (fluvial/routier) ;
- centres de stockage (privés).

Fig. 20 : Communes dont le traitement des déchets ménagers est assuré par le SYCTOM



Aucun centre de traitement du SYCTOM n'est implanté sur le territoire « Est parisien ».

En revanche, un centre de tri privé des objets encombrants, exploité par **GENERIS (groupe VEOLIA Propreté)**, auquel fait appel le SYCTOM, est implanté à Bonneuil-sur-Marne.

En limite du territoire, le centre multifilière d'Ivry-sur-Seine regroupe un centre de tri, un centre d'incinération (exploité par TIRU⁴²) et une déchetterie. Un projet vise à transformer ce site en centre de valorisation organique et énergétique.

- ➔ **L'Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France (ORDIF)** est une association créée en 1992 par l'État et la Région Ile-de-France qui regroupe aujourd'hui 77 acteurs ou groupements d'acteurs franciliens (collectivités territoriales et professionnels du secteur des déchets). L'ORDIF a pour missions de développer la connaissance, centraliser et diffuser l'information et mettre en réseau les acteurs de la gestion des déchets en Ile-de-France.

543. Grands groupes de la gestion des déchets

Les grands acteurs⁴³ du domaine de la gestion des déchets (SITA et VEOLIA) sont présents sur le territoire.

- ➔ Ainsi, la gestion des déchets des 3 communes de la CA Plaine Centrale (Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes) est assurée par le SMITDUVM⁴⁴ avec notamment 3 déchetteries communautaires. La valorisation matière et le recyclage sont pris en charge par le centre de tri **SITA** à Limeil-Brévannes. La valorisation énergétique de l'ensemble des déchets ménagers résiduels est effectuée à l'usine d'incinération de Créteil gérée par Créteil Incinération Energie, co-exploitée par **TIRU et par NOVERGIE (filiale de SITA, pôle propriété de SUEZ Environnement)**. **SITA** est en charge de la collecte des déchets de la CA de Vallée de la Marne (Nogent-sur-Marne et Le Perreux-sur-Marne), de Fontenay-sous-Bois, Saint-Mandé et Joinville-le-Pont.
- ➔ Les 7 communes de la CA du Haut-Val-de-Marne dépendent de la déchetterie communautaire de la Queue-en-Brie. Depuis avril 2009, le nouveau prestataire de service est la société **ISS Environnement**.

544. Organisations professionnelles du domaine de la gestion des déchets

L'organisation professionnelle majeure, et ses syndicats, couvre le domaine.

- ➔ La **Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE)** regroupe 9 syndicats représentant les prestataires de services, les constructeurs et les fabricants de matériels qui exercent dans les 6 domaines d'activité suivants :

⁴² Le groupe TIRU est une filiale à 51 % d'EDF, à 25 % de GDF Suez et à 24 % de VEOLIA Environnement.

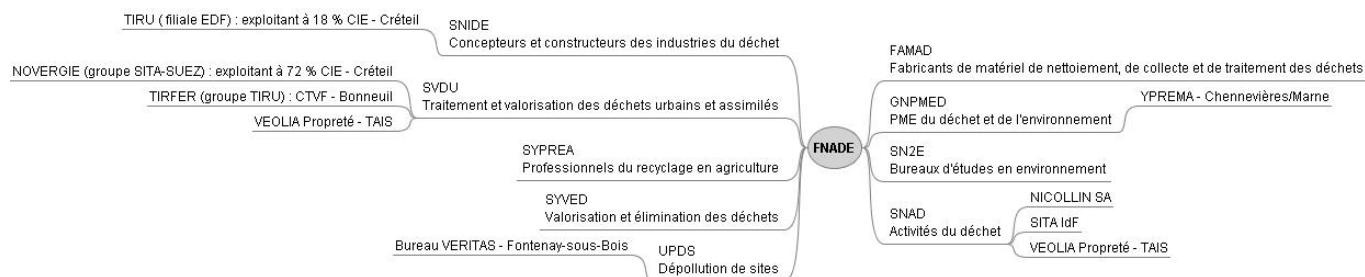
⁴³ Manque l'entreprise SAUR, cependant le MIN de Rungis vient de confier à la COVED (filiale propriété de la SAUR) le marché de gestion de ses déchets ; le marché s'accompagne de la mise en place d'une réelle collecte sélective. Le tri sélectif opérationnel depuis avril et la nouvelle déchetterie en fonctionnement depuis septembre ouvrent une nouvelle ère pour le MIN engagé sur la valorisation. Le bois (des palettes) sera valorisé en bois énergie et les résidus organiques subiront un traitement mécano-biologique ou une valorisation énergétique.

⁴⁴ Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne

- la gestion des déchets ménagers et industriels, dangereux et non dangereux : collecte, traitement, tri/transfert, valorisation énergétique ou biologique ;
- la conception, réalisation et exploitation des sites, déchèteries, unités de traitement et de valorisation énergétique ou biologique : site de transfert, usines d'incinération, centres de tri, plateformes de compostage, centres de stockage ;
- la construction et la fabrication des équipements et matériels ;
- la dépollution des sols ;
- le nettoyage de voiries et d'infrastructures urbaines ;
- le conseil, l'assistance à maîtrise d'œuvre et l'ingénierie dans les activités de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

Cette fédération couvre les domaines de la gestion des déchets mais aussi ceux de la récupération et de la dépollution des sols abordés par ailleurs dans cette étude.

Fig. 21 : Les 9 syndicats de la FNADE et leurs adhérents sur le territoire



545. Capacités de recherche et offres de formation

Capacités de recherche

Aucune compétence publique de recherche sur ce domaine n'a été identifiée.

➔ Toutefois, le **SYCTOM**, dans le cadre de la protection de l'environnement, met en œuvre de nombreuses actions au niveau de ses centres pour réduire ses nuisances (lutte contre l'effet de serre, incinération avec valorisation énergétique, qualité de l'air, lutte contre le bruit, etc.), faisant appel aux dernières innovations industrielles.

Offre de formation

➔ Le **GRETA GEFORME 94**, à Sucy-en-Brie, propose un CAP Gestion des déchets et propreté urbaine.

546. Etablissements du domaine de la gestion des déchets**Fig. 22 : 29 établissements du domaine de la gestion des déchets (sélection croisée)**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
OTUS	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Bonneuil-sur-Marne	300
SEPUR	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Neuilly-sur-Marne	300
SITA ILE DE FRANCE	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Champigny-sur-Marne	100
NICOLLIN SA	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Champigny-sur-Marne	50
SITA ILE DE FRANCE	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Limeil-Brévannes	50
SITA ILE DE FRANCE	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Limeil-Brévannes	50
CRETEIL INCINERATION ENERGIE (CIE)	900B	Valorisation par combustion	Créteil	20
SA KOLLE	342A	Matériel de collecte	Saint-Maur-des-Fossés	20
SAS CARREC	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Charenton-le-Pont	20
SEPUR	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Alfortville	20
TAIS (VEOLIA Propreté)	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Bonneuil-sur-Marne	20
TEMACO	518M	Matériel de collecte	Limeil-Brévannes	20
ECOPUR	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Bonneuil-sur-Marne	10
ETS JURQUET	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Neuilly-sur-Marne	10
ISS ABILIS FRANCE	900G	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Maisons-Alfort	10
SITA ILE DE FRANCE	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Champigny-sur-Marne	10
BBC RECYCL	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Vincennes	6
COMIMEX	518M	Matériel de collecte	Neuilly-sur-Marne	6
STLG	900B	Collecte, récupération, traitement	Ormesson-sur-Marne	6
ELIDEC SA	900E	Traitement des autres déchets solides	Saint-Maur-des-Fossés	3
MATEX	518M	Matériel de collecte	Joinville-le-Pont	1
MEDICAL DÉCHETS SERVICE	900E	Traitement	Saint-Maur-des-Fossés	1

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
DANAEL	900B	Collecte, récupération, traitement	Créteil	0
DECO ART PROPRETE	900E	Traitements des autres déchets solides	Alfortville	0
DERICHEBOURG SERVICES INDUSTRIES	900E	Traitement	Boissy-Saint-Léger	0
MWE BENNES	602L	Matériel de collecte	Limeil-Brévannes	0
RAOUX ENVIRONNEMENT	900E	Traitement	Alfortville	0
VEOLIA PROPRETE IDF	900B	Enlèvement et traitement des ordures ménagères	Bonneuil-sur-Marne	0
A R C O E	742C	Ingénierie de centres de stockage	Saint-Maur-des-Fossés	0

SIRENE 2009

55. RECUPERATION - RECYCLAGE

La récupération est un procédé de traitement des déchets qui permet de réintroduire dans le cycle de production d'un produit des matériaux ou des résidus de fabrication.

L'activité de récupération intervient après le stade de la collecte en parallèle avec « l'élimination ». Alors que le domaine de la gestion des déchets est associé à la protection de l'environnement, la récupération et le recyclage renvoient à la **gestion des ressources**, au sens où ce domaine permet d'économiser des matières premières.

Le déchet récupéré peut alors être valorisé de différentes manières : réutilisation, rénovation, recyclage (« réintroduction d'un déchet dans le cycle de production en remplacement d'un intrant »). Les activités de récupération et de valorisation des déchets sont des productions de type industriel. La rénovation et le recyclage viennent en aval de la récupération.

Le recyclage permet, d'une part de réduire le volume de déchets, et d'autre part, de préserver les ressources naturelles.

Les dernières années ont été marquées, d'une part, par le Grenelle de l'environnement (automne 2007), et d'autre part, par la nouvelle directive cadre communautaire sur les déchets (automne 2008) encourageant la réduction des déchets et le développement du recyclage.

Le réemploi est encouragé. Cette option se développe particulièrement dans le cas des déchets d'équipements électriques et électroniques. De nouvelles filières de recyclage apparaissent. La filière des déchets d'imprimés se met en place en 2007 ; depuis 2008 elle concerne tous les imprimés. Le décret du 27 juin 2008 instaure une filière pour les textiles usagés. Des négociations sont en cours pour la création d'une filière sur les déchets de soins à risque infectieux (DASRI). Des opérations sont mises en place pour améliorer la collecte de produits phytosanitaires de l'agriculture et des fluides frigorigènes⁴⁵.

En 2007, la dépense nationale de récupération s'élève à plus de 4,8 Mds€. En croissance annuelle moyenne de plus de 5 % depuis 2000, la dépense marque toutefois le pas depuis 2006 (en moyenne 2 %)⁴⁶. La croissance du domaine est notamment portée par l'apparition de nouvelles filières de valorisation de produits en fin de vie.

Le chiffre d'affaires des entreprises de récupération est estimé pour 2007 à plus de 6 Mds€ (en croissance annuelle moyenne de près de 17 % depuis 2000)⁴⁷.

La production des éco-entreprises de récupération devrait évoluer selon l'étude ACFCI de 2 à 3 % par an en volume, mais bien plus en chiffre d'affaires, les prix étant en très forte augmentation⁴⁸.

⁴⁵ *L'économie de l'environnement en 2007* – IFEN-Références, juillet 2009

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

Les perspectives sont bien orientées avec l'objectif du Grenelle de l'environnement consistant à passer de 68 à 75 % de recyclage des déchets des entreprises (hors déchets du BTP) à l'horizon 2012. Le développement du traitement des DEEE est également un important potentiel d'activité. A cet égard, le rachat du spécialiste VALDELEC par PAPREC illustre une tendance probable au renforcement de la concentration du secteur.

L'ADEME indique que les 12 déchetteries du département val-de-marnais avaient collecté, en 2005, 38 000 T, dont 43 % de déblais et gravats, 35 % d'encombrants, 12 % de déchets verts et 10 % de matériaux recyclables. Ces déchets sont valorisés (recyclage et compostage) à hauteur de 39 %, contre 34 % à l'échelle régionale.

551. Etablissements et emplois liés au domaine de la récupération et du recyclage

Fig. 23 : Etablissements et emplois du domaine de la récupération et du recyclage

Fonction	Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Etablissements	Emplois salarié privés
Equipements et fournitures	Commerce de gros de déchets et de débris	515Q	2	20
Services	Récupération de matières métalliques recyclables	371Z	13	59
	Récupération de matières non-métalliques recyclables	372Z	19	59
Total du domaine Récupération - Recyclage	-	-	34	138

SIRENE 2009 - GARP 2008

La moitié des établissements exercent une activité dédiée à la récupération de matières métalliques recyclables.

Fig. 23 bis : Contribution territoriale au domaine de la récupération et du recyclage

Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
Commerce de gros de déchets et de débris	515Q	4,3%	2,5%	4,3%	2,5%
Récupération de matières métalliques recyclables	371Z	8,5%	4,0%	6,4%	3,2%
Récupération de matières non-métalliques recyclables	372Z	11,9%	7,4%	4,2%	2,8%
Total du domaine Récupération - Recyclage	-	9,4%	5,1%	5,4%	3,3%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

Toutefois, les 9 établissements liés à la récupération de matières non-métalliques recyclables apparaissent comme les plus spécifiques au territoire, représentant, respectivement 11,9 % et 7,4 % du secteur à l'échelle de Paris – Petite couronne et de la région francilienne.

Les établissements implantés semblent de taille réduite puisque la contribution du territoire « Est parisien » à l'emploi lié à la récupération est plus faible que le poids des établissements : seulement 5,4 % de l'emploi dédié au niveau de Paris – Petite couronne contre 9,4 % des établissements du domaine.

Ces données méritent d'être mises en balance avec les statistiques publiées du SOeS⁴⁹. En effet, les activités de récupération de matières métalliques et non métalliques employaient 399 salariés en 2007, soit 10,1 % de l'emploi dédié en Île-de-France (contre 138 salariés représentant 3,3 % de l'emploi du domaine en Île-de-France selon les sources SIRENE et GARP).

7 établissements du secteur sont implantés au niveau de la plateforme portuaire de Bonneuil-sur-Marne, parmi lesquels les 2 plus importants du territoire (**DUPUY** et **ISE**).

A noter la prochaine implantation de **RECYCLUX** à Bonneuil-sur-Marne. Spécialisée dans la collecte et le tri de déchets métalliques, la société dispose déjà d'un débouché fluvial sur le port de Gennevilliers depuis début 2009.

Hors champ statistique, quelques établissements liés à la récupération des matériaux de BTP sont présents sur le territoire : **SCREG**, **YPREMA**, **SICSA**, **DLB** ou encore **CEMEX**. Ce sous-domaine représente une potentialité de fort développement pour le territoire.

De même, le domaine de la valorisation des « déchets verts » compte 2 établissements de l'entreprise **TEVA**, spécialisée dans la valorisation en compost.

552. Les acteurs publics du domaine Récupération - recyclage

Peu d'acteurs publics sont identifiés sur le territoire « Est parisien ».

➔ Cependant, l'**ORDIF** (cf. § 442) couvre également le domaine de la récupération et du recyclage.

553. Grands groupes

Le domaine relève de spécialistes et apparaît moins concentré que la gestion des déchets par exemple.

➔ Notons néanmoins que le chantier **TIRFER du port de Bonneuil-sur-Marne**, géré par TIRU (« créateur d'énergie verte », une filiale à 51 % d'EDF, le solde étant réparti entre **Suez Environnement** et **VEOLIA**), est utilisé pour le transport fluvial des mâchefers de l'usine d'incinération CIE exploitée par **NOVERGIE**, filiale de **SITA (groupe SUEZ Environnement)**.

554. Organisation professionnelle

Une organisation professionnelle majeure représente les entreprises du domaine.

⁴⁹ Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère du Développement durable

➔ La **Fédération des Entreprises du Recyclage (FEDEREC)** est constituée de 8 syndicats régionaux (dont un pour la « région parisienne ») et 11 syndicats nationaux couvrant le champ du recyclage par activités (métal, métaux non ferreux, papiers – cartons, textiles, verre, plastiques, palettes – bois, solvants, valorisation des déchets, déconstruction automobile, duvets – plumes).

Seules 4 entreprises du territoire d'étude sont affiliées à la FEDEREC :

- **ARMABESSAIRE & CIE** (siège et site de recyclage à Pontault-Combault et site de regroupement à Chennevières-sur-Marne) pour les métaux ferreux et non-ferreux, DIB, plastiques et déconstruction automobile ;
- **GDE Recyclage** (Rosny-sous-Bois) pour les métaux ferreux et non-ferreux ;
- **MANCO** (Le Perreux-sur-Marne) pour les métaux ferreux et non-ferreux ;
- **Chantier TIRFER** (Bonneuil-sur-Marne) pour les métaux ferreux.

555. Capacités de recherche et offres de formation

Capacités de recherche

➔ A l'instar du domaine de la gestion des déchets, aucune compétence publique de recherche n'a pu être identifiée sur ce secteur.

➔ Cependant, comme le souligne l'étude du Conseil général 94 sur les éco-activités, la société « d'écologie industrielle » **YPREMA**, spécialisée dans le domaine du recyclage des matériaux de BTP, détient une expertise de haut niveau dans ce domaine. A ce titre, elle participe au projet de recherche **COMETHE** (Conception d'Outils METHodologiques et d'Evaluation pour l'écologie industrielle), porté par l'ANR. Ce projet a pour objectif de développer des outils méthodologiques et informatiques d'évaluation et d'aide à la décision pour la mise en œuvre de démarches d'écologie industrielle sur des parcs d'activités.

Offres de formation

Aucune offre de formation spécifique au domaine de la récupération et du recyclage n'a pu être identifiée sur le territoire « Est parisien ».

556. Etablissements du domaine de la récupération et du recyclage**Fig. 24 : Etablissements du domaine du recyclage et de la récupération (sélection croisée)**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
SCREG IDF Normandie	452P	Récupération matériaux BTP	Sucy-en-Brie	100
YPREMA	142A	Récupération matériaux BTP	Chennevières-sur-Marne	50
CREALIS	748D	Elimination et régénération des gaz	Bry-sur-Marne	50
INGENIERIE SERVICE ENVIRONNEMENT (ISE)	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	20
GROUPE DUPUY	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	20
MATERIAUX ROUTIERS FRANCILIENS (DLB)	142A	Récupération matériaux BTP	Bonneuil-sur-Marne	20
ETS RENE RAOUX	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Alfortville	10
RECYCLAGE 94	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	10
TIRFER (NOVERGIE(SUEZ) + TIRU(EDF))	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	10
BEN HUR	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Boissy-Saint-Léger	10
ADELPHE	748K	Récupération de verre	Alfortville	10
ACTIV'AUTO	515Q	Commerce de gros de déchets et débris	Chennevières-sur-Marne	6
EMMAUS ALFORTVILLE	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Alfortville	6
INRR	363Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Le Perreux-sur-Marne	6
ETS ROCHE	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Fontenay-sous-Bois	6
RECUP AUTO S A R L	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Champigny-sur-Marne	6
SR SERVICES	515F	Récupération de matières non métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	6
PROUST	519A	Récupération de textile	Noiseau	6
VALDELEC (PAPREC)	372Z	Récupération des DEEE	Bonneuil-sur-Marne	6
MATERIAUX ROUTIERS FRANCILIENS (DLB)	142A	Récupération matériaux BTP	Limeil-Brévannes	6
ARMABESSAIRE ET COMPAGNIE	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Chennevières-sur-Marne	3

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
EUROMETO	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	3
VAL MAT	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Sucy-en-Brie	3
SOCIETE S I C S A	372Z	Récupération matériaux BTP	Alfortville	3
TEVA	241J	Valorisation de déchets verts en compost	La Queue-en-Brie	3
CFL INTERNATIONAL	515Q	Commerce de gros de déchets et débris	Bonneuil-sur-Marne	1
CETEM EQUIPEMENTS	518M	Matériel pour installations de criblage et triage	Saint-Maur-des-Fossés	1
EMBALLAGES LAURENT RECYCLAGE ECO'NET	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Créteil	1
CEMEX GRANULATS	515E	Récupération matériaux BTP	Saint-Maur-des-Fossés	1
TEVA	241J	Valorisation de déchets verts en compost	Chennevières-sur-Marne	1
ETS ROCHE	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Neuilly-Plaisance	0
SOCIETE DE FAIT NOEL AUGUSTE ET CLAUDE	371Z	Récupération de matières métalliques recyclables	Champigny-sur-Marne	0
COTRADEC INFORMATIQUE	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Créteil	0
GENERALE EUROPEENNE DE TRI (GET)	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Villiers-sur-Marne	0
HERIOT FRERES	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Saint-Maur-des-Fossés	0
MACO	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Neuilly-sur-Marne	0
MB RECUP 94	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Bonneuil-sur-Marne	0
RECUP MATIERES RECYCLABLES (RMR)	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Rosny-sous-Bois	0
SN2R	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Nogent-sur-Marne	0
SOCIETE CIVILE PROUST FILS	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Saint-Maur-des-Fossés	0
LAFARGE GRANULATS SEINE NORD (LGSN)	142A	Récupération matériaux BTP	Alfortville	0
ALTERNATIVE PLASTICS	519B	Sacs plastiques biodégradables	Saint-Maur-des-Fossés	0
FBI	372Z	Récupération de matières non métalliques recyclables	Le Perreux-sur-Marne	N
BETON GRANULATS IDF EST (BGIE)	266E	Récupération matériaux BTP	Bonneuil-sur-Marne	N

SIRENE 2009

56. AMELIORATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE (AEE)

L'économie d'énergie est un vecteur important du développement durable. Outre la modification des systèmes de transports et la réduction de la consommation des véhicules, la maîtrise de l'énergie s'attache à améliorer l'efficacité des systèmes énergétiques notamment au niveau du chauffage des logements.

Seul le secteur résidentiel est ici pris en compte à travers deux principaux pans d'activités principaux :

- la fabrication de matériaux et fournitures d'isolation (pour les parois et les ouvertures) ;
- les travaux proprement dits d'isolation.

Le volet « fournitures et équipements » du domaine de l'AEE fait l'objet d'une comparaison statistique, alors que les établissements réalisant les travaux d'isolation seront abordés par le biais des certifications professionnelles existantes.

Au niveau national, le marché des matériaux et fournitures utilisés dans les travaux d'isolation est évalué à 3,2 Mds€ (900 M€ pour les matériaux d'isolation et 2,3 M€ pour les fenêtres)⁵⁰.

Au total pour le seul secteur résidentiel, la dépense nationale des ménages en travaux, matériaux et fournitures s'élevait à 9,4 Mds€ en 2006. Les travaux d'installation sont réalisés en quasi-totalité par des TPE et des petites PME, les premières occupant une place prépondérante (60% du chiffre d'affaires total et près de 70% des effectifs). Les PME (pour l'essentiel de petites tailles) réalisent entre 35 et 40% du chiffre d'affaires total de l'installation et emploient un peu plus de 30% des effectifs concernés⁵¹.

Les perspectives s'inscrivent dans le cadre des orientations adoptées lors du récent Grenelle de l'environnement : réduire de 12% les consommations énergétiques du parc de logements anciens à l'horizon de l'année 2012. Les travaux de rénovation visés portant alors à la fois sur les murs, les toitures et les ouvertures.

Pour le seul marché de « l'isolation thermique performante⁵² des ouvertures dans l'habitat », l'objectif du Grenelle de l'environnement offre un potentiel d'1,6 M de chantiers en France. En termes de marché, le chiffre d'affaires évoluerait de près de 15 % par an pour atteindre plus 12 Mds€ contre à peine 6 Mds€ en 2007.

A cette obligation porteuse pour le marché, s'ajoutent la prochaine réglementation thermique RT 2012, obligatoire dès 2011 dans le tertiaire et en 2013 dans le résidentiel.

Conjugués à l'éco-PTZ incitatif, la TVA réduite et le crédit d'impôt en faveur du développement durable, ces nouvelles normes offrent un nouveau marché considérable pour les artisans installateurs et fabricants de solutions d'amélioration de la performance thermique.

⁵⁰ *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

⁵¹ Ibid.

⁵² Les solutions performantes renvoient à la classe « TH ≥ 8 »

561. Etablissements et emplois liés à l'AEE

La fabrication de matériaux et fournitures d'isolation distingue les matériaux d'isolation de la fabrication de fenêtres.

Fig. 25 : Etablissements et emplois du domaine AEE (équipements et fournitures)

	Intitulé du secteur d'activité	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Matériaux d'isolation	<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques (dont les plaques et feuilles en polystyrène expansé)</i>	252A	5	34
	<i>Façonnage et transformation du verre plat (dont les vitrages isolants à double paroi)</i>	261C	9	18
	<i>Fabrication de fibres de verre (dont les fibres de verre isolantes)</i>	261G	1	0
	<i>Fabrication de produits minéraux non métalliques nca (dont la laine minérale)</i>	268C	3	5
Fabrication des fenêtres	<i>Fabrication de charpentes et de menuiseries (hors escaliers)</i>	203Z	9	18
	<i>Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction (dont menuiseries de bâtiment en matières plastiques)</i>	252E	6	42
Total du domaine AEE (équipements et fournitures)	-	-	33	117

SIRENE 2009 - GARP 2008

Parmi cette trentaine de sociétés offrant une centaine d'emplois, nous ne retiendrons que quelques établissements dédiés à la fabrication de matériaux et fournitures isolants.

L'activité 252A comporte entre autres la fabrication de profilés en PVC, tel que l'établissement **ADROPLAST** à Champigny-sur-Marne.

Neuilly-Plaisance accueille le siège du groupe **GJL** spécialiste du PVC (13 sites industriels d'extrusion en profilés PVC à destination, entre autres, du bâtiment). **PLASTIL France**, un des établissements du groupe GJL, est d'ailleurs implanté à Neuilly-Plaisance.

Parmi les 9 établissements de façonnage et transformation du verre plat (261C), on retient deux implantations.

L'établissement **TEC GLASS**, franchise du groupe GLASTINT (leader français du traitement des vitrages) implantée à Saint-Maur-des-Fossés, produit des films solaires⁵³ renforçant l'isolation thermique et protégeant des rayons solaires nocifs.

Spécialisé dans les vitrages isolants, le groupe **SODIVITRAGE** possède une agence à Créteil. L'établissement propose deux techniques : le survitrage (sur huisserie existante) et le double vitrage.

⁵³ Ces films solaires s'apparentent à une technologie curative pour la rénovation des bâtiments industriels et tertiaires.

L'établissement **CELLUBIO** (Alfortville) fabrique entre autres produits HQE de la ouate de cellulose, issue de la filière bois. Classée technologie clef par la DRIRE, cette ouate de cellulose se positionne en alternative aux laines minérales et aux panneaux isolants.

Si aucun des 3 établissements répertoriés en NAF 268C n'est spécialisé sur le produit laine minérale, destiné entre autres à l'isolation thermique et au confort acoustique (cf. syndicat FILMM⁵⁴), **RUAUD Industrie**, implanté à La Queue-en-Brie est spécialisé dans la fabrication de matériaux d'isolation par projection (premier fabricant européen et deuxième au niveau mondial). Cette application de matériaux participe de la protection passive contre l'incendie, de la correction acoustique, de l'isolation thermique et de la régulation de la condensation sur les structures en acier ou en béton des bâtiments.

Parmi les 9 fabricants de charpentes et de menuiseries (NAF 203Z) établis sur le territoire, on retient notamment **LORENOVE** à Fontenay-sous-Bois. Fabricant de fenêtres en bois, en PVC et en aluminium, la société contribue au développement durable en utilisant des bois issus de forêts éco-certifiées.

Le secteur NAF 252E regroupe principalement des fabricants de fenêtres en PVC et en aluminium. Le siège du fabricant de fenêtres en PVC et aluminium **La Fenêtrière** est implanté à Champigny-sur-Marne. De plus, l'agence francilienne du groupe **Les Zelles** est établie à Bonneuil-sur-Marne.

Fig. 25 bis : Contribution territoriale au domaine AEE (équipements et fournitures)

Intitulé du secteur d'activité	NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
<i>Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques dont les plaques et feuilles en polystyrène expansé</i>	252A	11,1%	7,2%	13,0%	4,0%
<i>Façonnage et transformation du verre plat dont les vitrages isolants à double paroi</i>	261C	17,6%	11,4%	5,0%	1,6%
<i>Fabrication de fibres de verre dont les fibres de verre isolantes</i>	261G	25,0%	25,0%	0,0%	0,0%
<i>Fabrication de produits minéraux non métalliques nca dont la laine minérale</i>	268C	6,1%	3,9%	0,6%	0,6%
<i>Fabrication de charpentes et de menuiseries (hors escaliers)</i>	203Z	14,5%	5,4%	7,4%	2,7%
<i>Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction dont menuiseries de bâtiment en matières plastiques</i>	252E	21,4%	9,2%	28,6%	8,7%
Total du domaine AEE (équipements et fournitures)	-	13,8%	9,2%	6,3%	2,9%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

⁵⁴ Syndicat national des fabricants d'isolants en laines minérales manufacturés

Les différents secteurs apparaissent bien représentés (au total 1 établissement sur 7 de Paris – Petite couronne est implanté sur le territoire « Est parisien » et presque 1 sur 10 au niveau régional) mais sont assez peu significatifs en termes d'emplois.

562. Les acteurs publics du domaine de l'AEE

Plusieurs acteurs publics interviennent sur le territoire dans ce domaine.

→ **L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)** a pour mission fondatrice « la mise en œuvre de la politique nationale d'utilisation rationnelle de l'énergie ». En réponse aux 3 enjeux majeurs de lutte contre le changement climatique, de la sécurité d'approvisionnement et de la préservation de la santé humaine et de l'environnement, l'ADEME a pour mission de :

- favoriser les économies d'énergie,
- promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

Pour ce faire, l'Agence soutient les programmes de recherche, apporte une aide financière et technique aux études d'impact préalables de maîtrise d'ouvrage, favorise la mise en place d'actions d'utilisation performante de l'énergie et diffuse auprès du grand public de l'information technique.

Pour sensibiliser et responsabiliser la société civile sans accroître les dépenses publiques, le législateur vient de créer un nouvel outil : **les certificats d'économie d'énergie**.

L'Etat impose aux fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, GPL, Fioul, de chaleur et de froid) comme EDF ou Gaz de France, de réaliser des économies d'énergie sur une période donnée ou de les faire réaliser par leurs clients.

Les fournisseurs sont libres de choisir les actions qu'ils vont entreprendre à cette fin : ils peuvent informer leurs clients sur les moyens à mettre en œuvre pour réduire leur consommation énergétique, entreprendre des actions de promotion en relation avec des distributeurs d'équipements, etc.

S'ils parviennent à remplir leurs obligations dans le temps imparti, ils recevront des certificats attestant du volume d'économies réalisé. Sinon, ils devront s'acquitter d'une pénalité à verser au Trésor public.

ADEME

L'ADEME a développé la méthode **Bilan Carbone®** (pour le compte d'autrui) dans le but de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre de toute organisation : entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités, territoire.

16 entreprises du territoire d'étude ont suivi la formation dispensée par l'ADEME, dont :

- **SOCOTEC** (Alfortville) ;
- **EGIS Aménagement** (Maisons-Alfort) ;
- **CAP ENVIRONNEMENT** (Nogent-sur-Marne).

→ Les **deux Conseils généraux du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis** se sont engagés dans la démarche de **Plan Climat Territorial**, document rendu obligatoire par le Grenelle de l'environnement pour les régions, départements et agglomérations de plus de 50 000 habitants. Les objectifs des PCT sont, à horizon 2020, de réduire de 20 % l'émission des gaz à effet de serre, d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique et de porter à 23 % la part des énergies renouvelables.

Début 2009, le Conseil général du Val-de-Marne a fixé 5 objectifs stratégiques au Plan climat territorial :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité, de ses activités et de son territoire ;
- diminuer les impacts négatifs du changement climatique et de l'augmentation du coût de l'énergie sur les populations les plus défavorisées ;
- réduire les consommations énergétiques en adaptant notre mode de vie ;
- développer une énergie renouvelable accessible à tous ;
- développer l'emploi.

563. Grands groupes du domaine de l'AEE

Ces activités sont principalement exercées par de petites et moyennes structures artisanales.

Néanmoins, à l'image du regroupement de différents domaines effectué dans l'étude du Conseil général 94 sur les éco-activités au sein d'une filière « Eco-énergétique et éco-construction », l'interrogation du secteur de l'**éco-construction** donne à voir de grands groupes compétents en la matière.

→ De gros bureaux d'études tels que **VERITAS** (Fontenay-sous-Bois) et **SOCOTEC** (Alfortville) offre des prestations dans ce domaine.

L'annuaire « écoconstruction »⁵⁵ recense 16 entreprises sur le territoire d'étude⁵⁶ assurant différents services et / ou prestations en matière d'éco-construction. A titre d'exemple, le bureau d'études **TALEP Eco-construction** (Fontenay-sous-Bois) est mentionné. Parmi les catégories d'activités, l'annuaire propose la thématique « climatisme / énergies », abordée dans le domaine EnR de la présente étude.

564. Organisations professionnelles

Plusieurs fédérations professionnelles ayant pour objet la maîtrise de l'énergie ont été identifiées.

⁵⁵ Conçu par la société Ekofabrik et accessible sur Internet : <http://www.annuaire-ecoconstruction.com/>

⁵⁶ Voir annuaire en annexe

➔ La **Fédération des Services Energie Environnement (FEDENE)** rassemble des sociétés de service « économisant l'énergie et protégeant l'environnement » via trois axes :

- une gestion rationnelle de l'énergie ;
- une maintenance et une exploitation de qualité ;
- la maîtrise des rejets de combustibles.

La FEDENE groupe 6 syndicats :

- le Syndicat National du Chauffage Urbain et de la Climatisation Urbaine (**SNCU**) ;
- le Syndicat National de l'Exploitation Climatique et de la Maintenance (**SNEC**) ;
- le Syndicat National du Traitement et de la Valorisation des Déchets Urbains et Assimilés (**SVDU**) ;
- le Syndicat National des Entreprises de Télégestion, Télétransmission et ImmoTique (**ST2I**) ;
- le Syndicat National de maintenance et des Services Après Vente (**SYNASAV**) ;
- le Syndicat Professionnel des Entreprises de Multiservice Immobilier et de Facilities Management (**SYPEMI**).

Le groupement régional francilien compte 15 adhérents parmi lesquels VEOLIA Propreté qui compte des établissements sur le territoire.

➔ L'**Union des Fabricants de Menuiseries Extérieures (UFME)** regroupe des fabricants et installateurs. L'organisation professionnelle s'est fixée pour objectifs de définir des normes de qualité notamment liées à l'isolation thermique. L'UFME travaille dans ce sens avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et la Fédération Française du Bâtiment.

565. Certifications professionnelles dans le domaine de la maîtrise de l'énergie

A l'instar de l'UFME qui vise à définir des normes de qualité en termes d'isolation thermique, nous interrogeons trois certifications professionnelles relatives à la maîtrise de l'énergie :

- **Qualibat** pour les travaux d'isolation ;
- **Qualiclimafroid** pour les installations de systèmes thermiques avec « récupération des fluides frigorigènes ;
- **Qualifelec** pour les travaux électrothermiques » destinés à la gestion de l'énergie, la sécurité et le confort ».

➔ Diverses certifications offertes par **Qualibat** permettent de filtrer les nombreux établissements du domaine des travaux d'isolation.

Les établissements certifiés offrant un « haut niveau de technicité » (cf. Fig. 22) représentent seulement 11 % des établissements relatifs aux travaux de charpente, de couverture, de menuiserie et d'isolation⁵⁷. En revanche, l'emploi de ces établissements certifiés est fortement

⁵⁷ Secteurs NAF 452J, 452L, 453C et 454C

surestimé (73 % de l'emploi salarié privé GARP) puisque dans le cas d'entreprise de construction « tous corps d'état », seule une partie du personnel est affectée au domaine qualifié.

Fig. 26 : Etablissements du territoire d'étude certifiés Qualibat

	Intitulé de la qualification	Etablissements	Emplois
Isolation	Isolation thermique par l'intérieur / par l'extérieur + calorifugeage	12	221
Pose des fenêtres	Menuiserie en bois	23	443
	Menuiseries extérieures en PVC	6	82
	Menuiseries extérieures métalliques (dont aluminium)	8	69
Isolation des toitures	Réalisation de couvertures par éléments	36	709
	Travaux de charpente (exclusivement en bois)	1	13
Total des établissements certifiés Qualibat*	-	79	1 422

QUALIBAT 2009

* hors doublons

79⁵⁸ établissements détiennent au moins une qualification dans un des domaines d'activités précis intéressant les travaux d'isolation. Ces établissements emploient près de 1 400 personnes, dont seule une partie est spécifiquement employée et qualifiée sur les travaux d'isolation.

En réponse aux objectifs du Grenelle de l'environnement, Qualibat a créé deux nouveaux dispositifs :

- une mention « économie d'énergie » réservée aux entreprises dont au moins 10 % de l'effectif salarié aura été formé dans le cadre des FEEBat (Formation des Entreprises et Artisans du Bâtiment aux Économies d'Énergie) ;
- une certification « rénovation énergétique ».

➔ L'association **Qualiclimate** certifie depuis 1995 les entreprises exerçant une activité relative à la « récupération des fluides frigorigènes dans les équipements frigorifiques et climatiques »⁵⁹ en délivrant deux qualifications avec audit :

- Qualiclimate pour les équipements climatiques ;
- Qualifroid pour les équipements frigorifiques.

16 sociétés du territoire « Est parisien » présentent soit l'une soit les deux certifications Qualiclimate, dont :

- 4 établissements à Champigny-sur-Marne ;

⁵⁸ Voir annuaire complet en annexe

⁵⁹ Le choix opéré ici est de dénombrer les fabricants certifiés selon leur compétence technique et non pas de mettre en valeur les équipements de climatisation économes dont les bâtiments énergétiquement « intelligents » devraient pouvoir se passer...

- le site parisien d'**AXIMA Réfrigération** (filiale du groupe GDF Suez spécialiste de la maîtrise du froid proposant des solutions à l'ensemble des secteurs d'activités) à Sucy-en-Brie ;
- le siège de **DERICHEBOURG Energie**, spécialisé en génie climatique et électrique (de la conception à la maintenance), à Créteil.

Ces 16 établissements qualifiés⁶⁰ représentent 15 % des sociétés certifiées en Ile-de-France ; le Val-de-Marne, à lui seul, concentre 27 % des établissements Qualiclimafroid ! Certains de ces établissements ne sont pas du ressort de la fabrication mais dépendent des travaux d'installation d'équipements.

➔ Parmi les 6 domaines de l'électricité couverts par **Qualifelec** (Association technique et professionnelle de qualification des entreprises de l'équipement électrique), on retient l'**électrothermie** qui recouvre les travaux de chauffage et de climatisation destinés à la gestion de l'énergie, de la sécurité et du confort.

12 établissements du territoire sont certifiés⁶¹, représentant 11 % des 110 établissements certifiés en Ile-de-France.

Parmi ceux-ci, **INEO Tertiaire IDF** est implanté à Saint-Maur-des-Fossés (dont l'agence grands projets). La société, filiale du groupe GDF – SUEZ Energie, est leader en matière de génie électrique (électricité et systèmes d'information industriels, électricité tertiaire et même électricité photovoltaïque) de la conception à la maintenance.

Hors champ « électrothermie » mais détenant une certification « électricité », l'entreprise générale de bâtiment AMC2, implantée à Champigny-sur-Marne réalise des aménagements d'agencement commercial, de bureaux et d'appartements. Employant 40 personnes, l'entreprise détient le label Qualifelec et a récemment réceptionné une opération phare : le 1^{er} Starbucks Coffee, à Disney Village, éco-responsable (analyse des besoins, choix des partenaires et fournisseurs, utilisation de matériaux recyclés et de produits respectueux de l'environnement, gestion "verte" du chantier...).

➔ La **Confédération de l'artisanat et des petites entreprises de bâtiment (CAPEB)** a initié en 2009 un nouveau label qualitatif répondant aux objectifs du Grenelle de l'Environnement qui impose au secteur du bâtiment l'efficacité énergétique. Conséquemment, la marque **Eco Artisan** s'engage sur deux prestations obligatoires : l'évaluation thermique globale et le conseil global en matière d'efficacité énergétique. La réalisation des travaux sera également contrôlée qualitativement.

⁶⁰ Voir annuaire Qualiclimafroid en annexe

⁶¹ Voir annuaire Qualifelec en annexe

566. Capacités de recherche et offres de formation

Capacités de recherche

De nombreux centres et laboratoires s'intéressent au domaine de la maîtrise de l'énergie sur le territoire d'étude.

- ➔ Les recherches du **Centre d'Etudes et de Recherche en Thermique, Environnement et Systèmes (CERTES)**, implanté en partie à Créteil, couvrent le champ « Thermique Industrielle, l'Énergétique, l'Environnement et les Matériaux » ; les contrats et collaborations avec des industriels ou des centres de R&D dans ce domaine montrent l'implication des chercheurs du Laboratoire dans le transfert industriel. Un des cinq thèmes de recherche s'intéresse tout particulièrement à la thermique du bâtiment.
- ➔ L'étude du Conseil général 94 sur les éco-activités évoque également un projet de recherche développée par l'**Institut de Recherche en Gestion de l'Université Paris XII – Val-de-Marne (IRG)** sur « la demande d'énergie domestique et la construction en retour de l'offre par les acteurs du marché de l'énergie ». Ce projet s'inscrit notamment dans la perspective d'une Chaire d'Excellence demandée à l'ANR et intègre les approches à la fois économiques, managériales et sociétales.
- ➔ Le siège du **CSTB** (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) est implanté sur le pôle Descartes à Marne-la-Vallée.
Le CSTB est labélisé Institut Carnot depuis 2006 et travaille à développer la recherche partenariale sur 3 principaux axes :
 - bâtiment et ville durable ;
 - maîtrise des risques (environnement, santé, etc.) ;
 - qualité et innovations.

Créé en 1947, le CSTB est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle du ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer. Organisme indépendant, le CSTB répond à des missions de service public tout en menant des activités industrielles et commerciales garantissant son équilibre financier.

Dans le cadre de l'actualisation du Contrat d'objectifs avec l'Etat, la Direction de la Recherche du CSTB a redéfini son programme de R&D. Quatre axes structurants ont été mis en place : Ville Durable, Bâtiment Propre et Efficace, Maîtrise des Risques, Constructions et Evolutions Sociétales. Ils répondent aux enjeux sociétaux - accroissement et vieillissement de la population, aspiration à une meilleure qualité de vie - et à leurs impacts environnementaux auxquels la ville, le quartier et le bâtiment sont d'ores et déjà confrontés – changement climatique, épuisement des ressources naturelles, énergie, Eau, espace...

CSTB

Offres de formation

De nombreuses formations et partenariats avec des syndicats professionnels existent sur le territoire d'étude.

- ➔ **Le CFI de la CCIP** offre une filière dédiée à la menuiserie et à l'acoustique répondant à la forte demande des métiers de l'agencement des bâtiments intervenant dans l'amélioration de l'habitat et le confort du cadre de vie. Leurs activités se déroulent sur les chantiers de construction, qu'ils soient neufs ou de rénovation. La formation (CAP menuisier installateur et technicien en acoustique du bâtiment) est sanctionnée par un titre délivré conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et le Syndicat National de l'Isolation (SNI).

- ➔ D'autres formations spécifiques sont proposées sur le territoire comme l'**Ecole du BTP**, implantée à Vincennes, et un BTS Systèmes constructifs bois et habitat au Lycée Mansart à Saint-Maur-des-Fossés.

- ➔ La **Chambre Syndicale Nationale des Entreprises du Froid, d'Equipements de Cuisine professionnelles et du Conditionnement de l'Air (SNEFCCA)** est en partenariat avec divers centres de formation, dont le **GEFEN** (SEP Maximilien PERRET à Alfortville) et le CFI déjà cités, mais aussi sur le territoire étudié avec le **CFA EDF-GDF** à Alfortville, le **Lycée Professionnel Champlain** à Chennevières-sur-Marne. Parmi les 6 entreprises adhérentes implantées sur le territoire, 2 détiennent un label Qualiclimafroid (**AERESPACE** à Saint-Maur-des-Fossés, **MGL Froid** au Plessis-Tréville). Les autres sociétés sont **CLIMALIFE - DEHON** à Vincennes, **EMCF CLIM** à Saint-Maur-des-Fossés, **HANROT** et **M2FC** à Créteil.

- ➔ Hors périmètre, on rappellera la **filière de formation dédiée à l'énergie dispensée par le CFI de la CCIP**. Organisée sur trois sites (Paris 20ème, Andrésy et Orly), cette filière propose des formations (BAC PRO et BTS) dans le domaine de l'exploitation, de la maintenance et/ou de l'installation pour la gestion des équipements techniques du bâtiment ou de processus industriels :
 - électrotechnique des métiers industriels ;
 - maintenance des équipements thermiques et climatiques ;
 - installation et maintenance des équipements frigorifiques ;
 - maintenance des équipements ménagers et de collectivités.

Elle reçoit une population en formation initiale de 400 jeunes par an. Ce secteur évolue en permanence et l'un des aspects notables de cette mutation est le développement des activités techniques et de service « clés en mains » dans l'exploitation et la maintenance de site (multitechnique/multiservice) vers lesquelles les entreprises se tournent progressivement.

567. L'effet vitrine du label HQE

L'application NF380 concerne les opérations de construction tertiaire neuve et les opérations de construction tertiaire en réhabilitation (des labels de performance énergétique peuvent être délivrés en complément de ces certifications).

Le **label HQE concernant les bâtiments tertiaires** associés à la Démarche HQE et/ou BBC Effinergie - Bureau - Enseignement - Santé - Commerce – Hôtellerie.

Les caractéristiques certifiées sont entre autres :

- les matériaux et procédés de construction ;
- les nuisances pendant le chantier ;
- la consommation d'énergie et d'Eau ;
- la production de déchets ;
- l'entretien et maintenance.

Quelques bâtiments récemment construits ou rénovés sur le territoire étudié ont reçus la certification comme par exemple :

- les lycées Jean-Jaurès de Charenton-le-Pont (conception 2008) et Jean-Moulin à Rosny-sous-Bois (réalisation 2009),
- les bâtiments tertiaires ESTREO au sein de la ZAC des Portes de Rosny (programme 2008), STIRIUS Park à Villiers-sur-Marne (programme 2008), le Campus Société Générale à Fontenay-sous-Bois (programme 2008), les sièges IGN et Météo France à Saint-Mandé (programme 2008), l'immeuble PANORAMA au Perreux-sur-Marne (programme 2008), **le 8-12 SUR PARC à Maisons-Alfort (conception 2008)**, le Tassigny Carnot à Fontenay-sous-Bois (conception 2009).

57. ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)

A l'image du traitement du domaine de l'AEE, nous distinguerons les fabricants des installateurs, les différentes certifications existantes permettant d'illustrer les technologies d'énergies renouvelables. A cet égard, la géothermie sera évoquée du fait du potentiel important du département.

Ce domaine des éco-activités est en plein essor du fait des objectifs de production d'énergie renouvelable revus à la hausse dans le cadre du Grenelle de l'Environnement mais aussi du fait du livre blanc de la Commission Européenne, lequel a fixé des objectifs de production des énergies renouvelables à l'horizon 2010 ; plus récemment lors du sommet de mars, l'objectif de 20% en 2020 a été entériné.

A l'instar du domaine de l'AEE, les énergies renouvelables ont le vent en poupe et bénéficient d'un contexte particulièrement favorable avec la mise en place d'un prêt écologique. S'appuyant sur un nouveau livret d'épargne apparu en début d'année 2007 (le livret de développement durable) le secteur bancaire participe de façon active à cet éco-prêt essor de l'écologie destiné au financement de travaux d'économie d'énergie.

La Région abonde dans ce sens avec le déploiement d'une aide régionale aux particuliers pour l'équipement du logement en énergies renouvelables (capteurs solaires et PAC). Enfin, de nombreux appels à projet richement dotés visent à développer la recherche et des synergies avec les entreprises.

Selon l'étude de l'ACFCI, le marché français des équipements et des installations pour la production d'énergies renouvelables aurait été multiplié par quatre entre 2004 et 2007.

Dans le détail, le marché des équipements de production d'énergies renouvelables a été estimé à 2,1 Mds€ en 2007⁶² ; un marché majoritairement détenu par les grandes entreprises qui devrait même se concentrer davantage⁶³.

En aval, la distribution, l'installation et les études représentent 2,5 Mds€. Précisément, les marchés d'installation des chauffe-Eau solaires, des pompes à chaleur, des appareils de chauffage au bois ont connu des croissances annuelles à deux chiffres depuis 2004. Marché dominé par les TPE et les PME (80 % de l'activité⁶⁴), les perspectives pour les cinq prochaines années sont de 15% de croissance annuelle moyenne.

Les éco-entreprises françaises dans ce domaine sont en retard par rapport à leurs concurrents européens et mondiaux (notamment l'Allemagne et l'Espagne⁶⁵). Néanmoins, l'introduction en bourse par EDF de sa filiale EDF Energies Nouvelles indique une nouvelle dynamique.

⁶² *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ?* – ACFCI, octobre 2008

⁶³ L'étude de l'ACFCI évoque notamment la concentration probable dans les prochaines années de la production des Pompes à Chaleur

⁶⁴ Op. Cit. ACFCI

⁶⁵ D'ailleurs, une filiale française d'un groupe espagnol est implantée à Fontenay-sous-Bois (cf. § 454)

571. Etablissements et emplois liés au domaine des Energies Renouvelables**Fig. 27 : Etablissements et emplois du domaine des Energies Renouvelables**

	Intitulé	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Equipements et fournitures	<i>Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central</i>	282D	0	0
	<i>Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels dont pompes à chaleur (PAC)</i>	292F	55	383
	<i>Fabrication d'appareils ménagers non électriques dont appareils de chauffage et chauffe-Eau solaire thermique et bois énergie</i>	297C	0	0
	<i>Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance dont éolien et petite hydraulique</i>	311A	1	0
	<i>Fabrication de composants électroniques actifs dont cellules photovoltaïques</i>	321C	5	99
	<i>Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage</i>	515J	38	469
Total des établissements du domaine des EnR		-	99	951

SIRENE 2009 - GARP 2008

Le territoire étudié accueille près de 100 établissements équipementiers offrant près de 1 000 emplois. Parmi ceux-ci, très peu d'établissements fabriquent des équipements destinés aux EnR.

La société répertoriée en NAF 311A ne semble pas produire des éléments destinés aux EnR.

Par ailleurs, les 5 fabricants de composants électroniques actifs (NAF 321C) conçoivent soit des connecteurs électroniques, soit des circuits imprimés mais pas de cellules photovoltaïques.

Fig. 27 bis : Contribution territoriale au domaine des Energies Renouvelables

Intitulé du secteur d'activité	NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
<i>Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central</i>	282D	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels dont pompes à chaleur (PAC)</i>	292F	22,4%	11,2%	20,3%	9,2%
<i>Fabrication d'appareils ménagers non électriques dont appareils de chauffage et chauffe-Eau solaire thermique et bois énergie</i>	297C	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<i>Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques de petite et moyenne puissance dont éolien et petite hydraulique</i>	311A	5,3%	1,9%	0,0%	0,0%
<i>Fabrication de composants électroniques actifs dont cellules photovoltaïques</i>	321C	12,5%	4,3%	8,7%	2,0%
<i>Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage</i>	515J	12,8%	8,4%	29,2%	18,2%
Total du domaine des EnR	-	16,0%	8,6%	16,3%	6,6%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

A l'image de l'éco-domaine de l'AEE, le secteur EnR est très présent sur le territoire étudié. C'est notamment le cas des fabricants d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels (près d'un quart des établissements de la zone dense et 1 emploi sur 5 sur Paris-Petite couronne) et des grossistes de fournitures de plomberie et chauffage (1 emploi sur 3 de Paris – Petite couronne).

572. Les acteurs publics du domaine des Energies Renouvelables

Plusieurs acteurs publics interviennent en faveur des Energies Renouvelables sur le territoire.

➔ Le **Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)** regroupe 86 villes des Hauts-de-Seine, de Seine- Saint-de-Marne, du Val-d'Oise et des Yvelines, pour lesquelles il exerce six compétences :

- l'électricité (compétence fondatrice) ;
- les réseaux urbains de communications électroniques et services de communication audiovisuelle ;
- l'éclairage public ;
- la signalisation lumineuse tricolore ;
- le développement des énergies renouvelables ;
- le système d'information géographique.

En lien avec ces compétences, le SIPPEREC propose aux communes différentes prestations de services d'intérêt général comme les groupements de commandes, le contrôle et la perception de la redevance d'occupation du domaine pour les télécommunications ou la taxe locale d'électricité. 14 communes du territoire sont adhérentes au syndicat. Parmi elles, Champigny-sur-Marne, Fontenay-sous-Bois et Le Perreux-sur-Marne bénéficient de la compétence du SIPPEREC en matière d'énergies renouvelables.

A ce sujet, le syndicat a décidé de centrer son action dans un premier temps sur la production d'électricité par cellules photovoltaïques. Le SIPPEREC offre aux communes la possibilité de jouer un rôle moteur dans le développement de l'électricité photovoltaïque.

Par ailleurs, dans le cadre de la maîtrise de l'énergie et de la performance énergétique, le SIPPEREC leur apporte conseils et solutions dans le cadre de la compétence éclairage public ou du groupement de commandes électricité et maîtrise de l'énergie pour optimiser l'éclairage public, connaître et agir sur leur consommation électrique, réaliser les diagnostics de performance énergétique, acheter des certificats verts.

Suite à la décision du SIPPEREC, le 20 octobre 2009, de développer son pôle énergies renouvelables vers la géothermie, le syndicat et l'**AGEMO** (Association des Maîtres d'Ouvrage en Géothermie, localisée à Maisons-Alfort) se sont rapprochés pour mettre en commun leurs compétences au service du développement de la géothermie en première couronne parisienne.

➔ Le Val-de-Marne, situé au-dessus d'un vaste réservoir aquifère, détient une position de leader sur le créneau de la géothermie⁶⁶ avec notamment le plus important réseau de chauffage urbain européen géré par la **SEMHACH** pour les communes de Chevilly-Larue et de l'Haÿ-les-Roses (19 200 équivalents logements) et la moitié des puits franciliens. Le Conseil général du Val-de-Marne s'est fixé comme objectif de doubler en 4 ans le nombre de logements chauffés par cette ressource en créant une SEM dédiée, chargée de creuser 8 nouveaux puits dont un à Créteil. Sur le territoire d'étude, diverses communes exploitent un réseau de chauffage urbain géothermique :

Bonneuil-sur-Marne développe depuis 1985, via le **SETBO**⁶⁷, un réseau de chaleur alimentant 3 500 équivalents logements chauffés).

Depuis 1985 la commune de Maisons-Alfort utilise la géothermie. Les 2 puits et usines de production alimentent environ 10 000 équivalents logements.

Hors périmètre, signalons que la géothermie s'offre une vitrine sur l'aéroport de Paris – Orly : en 2011 un tiers des besoins de chauffage de l'aéroport sera assuré par la géothermie. Concrètement, deux puits vont être creusés sur la partie essonnoise de la plateforme pour alimenter le réseau de chauffage de l'aéroport mais aussi du futur quartier d'affaires « Cœur d'Orly ».

573. Grands groupes du domaine des Energies Renouvelables

Peu de grands groupes interviennent dans le domaine des Energies Renouvelables sur le territoire d'étude, mis à part dans la géothermie.

- ➔ Seule la **COFELY** (issue de la fusion ELYO – COFATHEC Services, groupe GDF SUEZ) et certifié Qualibat Energies Renouvelables (cf. § 455) intervient sur le territoire « Est parisien » :
- fin 2008, la **SOGESUB**⁶⁸, filiale de COFELY, a foré un nouveau puits de production à Sucy-en-Brie. A terme, les 3 boucles géothermales (premier triplet francilien) de la commune alimenteront 2 900 équivalents logements ;
 - **COFELY** alimente via un réseau de chaleur et d'Eau chaude sanitaire, environ 7 000 équivalents logements sur les communes de Champigny-sur-Marne et de Chennevières-sur-Marne ;
 - la société a également été désignée par la commune de Limeil-Brévannes pour concevoir et exploiter (délégation de service public de 33 ans) les installations de fourniture de chaleur et d'Eau chaude sanitaire du futur quartier « Temps Durables » (1 100 équivalents logements dès 2012).

⁶⁶ La géothermie exploite la chaleur contenue dans le sol. La composition du sol francilien permet de réaliser de la géothermie basse énergie (pour le chauffage des bâtiments : une Eau entre 45° et 75° est nécessaire).

⁶⁷ Syndicat mixte associant la commune et l'OPAC

⁶⁸ Société de Géothermie de Sucy-en-Brie

574. Associations professionnelles relatives aux EnR

2 principales organisations professionnelles regroupent des sociétés du domaine des Energies Renouvelables.

➔ **ENERPLAN**, l'association professionnelle de l'énergie solaire, compte trois membres sur le territoire :

- **STRATEGECO SOLAR**, implanté à Joinville-le-Pont, est un bureau d'études se positionnant comme un acteur majeur du Conseil et de l'ingénierie technique sur le marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique au service des grands groupes, des PME, des collectivités locales, des OPHLM et des coopératives agricoles. Côté en bourse, STRATEGECO SOLAR ambitionne d'employer 100 personnes d'ici 2012. Doté d'une dizaine d'agences aujourd'hui, la société souhaite ouvrir un bureau par département important ;
- la filiale française **SOLACTIVA** (Rosny-sous-Bois) du groupe espagnol ECOGETIC conçoit et commercialise des solutions solaires photovoltaïques clé en main permettant la construction de bâtiments bioclimatiques passifs ou à bilan énergétique positif. La société a créé en mai 2009 une filiale SOLACTIVA Invest, afin d'attirer sur cette nouvelle entité des assujettis à l'ISF, pour monter des projets en propre (objectif d'1,5 M€ d'ici 2011 ;
- l'industriel **VAILLANT** (Fontenay-sous-Bois) fournit des équipements pour les systèmes à énergies renouvelables.

➔ Le **Comité de Liaison Energies Renouvelables (CLER)** est une association nationale regroupant plus de 150 professionnels (industriels, concepteurs, constructeurs, bureaux d'études, collectivités, organismes de formation etc.). Plusieurs de ses membres, couvrant l'ensemble de la filière, sont présents sur le territoire « Est parisien » :

- l'entreprise **STRATEGECO SOLAR** (conseil en énergie renouvelable, courtage en système ENR et production d'énergie renouvelable) implantée à Joinville-le-Pont et membre sus-cité d'ENERPLAN ;
- **GEOCONSEIL**, implantée à Vincennes, intervient en assistance de maîtrise d'ouvrage dans le domaine, entre autres, des énergies ;
- le bureau d'études de **Gwen LEJOU** (Saint-Mandé), porté sur le développement des énergies renouvelables ;
- le bureau d'études et de conseil **CITA** (Alfortville) qui réalise toutes les étapes de conception, de développement, de mise en œuvre et d'exploitation de parcs éoliens ; une filiale dédiée au photosolaire a récemment été lancée.

575. Certifications professionnelles des installateurs de systèmes à énergies renouvelables

A l'instar de l'approche « qualité » des installateurs liés au domaine de l'AEE, il existe des certifications professionnelles dédiées aux travaux d'installation de systèmes à énergies renouvelables.

- L'association **Qualit'Enr** délivre différents labels pour la qualité d'installation de systèmes à énergies renouvelables :
- **QualiPV** pour les installateurs de systèmes solaires photovoltaïques (depuis 2007) ;
 - **QualiSOL** destiné aux installateurs de chauffe-eau solaire et de système solaire combiné (initié dès 1999 par l'ADEME) ;
 - **QualiBOIS** concernant les chaudières bois manuelle et automatique (depuis 2007) ;
 - **QualiPAC** certifiant les installateurs de pompes à chaleur (transfert de l'AFPAC à Qualit'Enr en juillet 2009).

Dans le cadre des Solution Photovoltaïque DolceVita et Solution Confort Solaire DolceVita sur le marché des particuliers, **GDF SUEZ** a signé une convention de partenariat avec Qualit'Enr : l'ensemble des installateurs solaires partenaires DolceVita sont titulaires des appellations QualiPV ou QualiSOL

Fin 2009, sur les 4 597 installateurs certifiés **QualiPV**, seulement 192 (soit 4 %) exerçaient en Ile-de-France, dont 33 implantés en Val-de-Marne et 21 en Seine-Saint-Denis. Le territoire accueille 16 de ces installateurs certifiés de systèmes solaires photovoltaïques (raccordés au réseau). Parmi les installateurs certifiés, le territoire compte **INEO IDF GTMH** (filiale installation électrique du groupe GDF SUEZ, implantée à Saint-Maur-des-Fossés) ou encore **ECOGETIC SOLACTIVA**, société déjà mentionnée, adhérente au **CLER** et à **ENERPLAN**.

Concernant la certification **QualiSOL** (installation de systèmes solaires thermiques), 9 891 détiennent ce label en France, dont 357 en Ile-de-France (3,6 % de l'ensemble). Seuls 19 établissements, dont 3 en Val-de-Marne, sont certifiés pour l'installation de SSC (Système Solaire Combiné : Eau + chauffage), alors que les 338 autres, dont respectivement 54 et 29 en Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis, sont qualifiés pour l'installation de CESI (Chauffe-eau Solaire Individuel).

40 établissements certifiés sont implantés sur le territoire étudié, dont : **A2AIRS** à Villiers-sur-Marne, **AZURECO** à Vincennes ou encore **LEMAIRE Bâtiment** à Créteil.

14 installateurs certifiés **QualiBOIS** (chaudières Bois énergie) sont implantés en Ile-de-France (il en existe 1 868 au niveau national).

NEOWATT, implantée au Perreux-sur-Marne, est l'unique société détenant ce label sur notre territoire (l'établissement est également certifié QualiPV et QualiSOL).

Seule l'entreprise **OZE Energies**, implantée à Charenton-le-Pont, détient le label **QualiPAC** (ainsi que QualiSOL et QualiPV), en attendant 7 nouvelles certifications à l'issue de leur période probatoire.

In fine, 49 établissements⁶⁹ détiennent une voire plusieurs qualifications en matière d'installation de systèmes à énergies renouvelables sur le territoire considéré. A titre comparatif, ces 49 établissements certifiés ne représentent que 5 % des 918 installateurs électriques et thermiques (codes NAF 453A et 453F) établis sur le territoire.

- ➔ Par ailleurs, **QualiBAT** a lancé en 2009 une nouvelle certification « **Energies renouvelables** » reprenant 2 mentions du label Qualit'EnR (solaire thermique et bois énergie) ainsi qu'un volet géothermie. 64 entreprises détiennent cette certification, dont 6 en Île-de-France.

Le territoire recense 2 sociétés certifiées :

- **TECHNICONTROL**, implantée à Saint-Maur-des-Fossés, est spécialisée en installation de systèmes solaires combinés ;
- **BSMG (Techniciens du Fluide)**, également implantée à Saint-Maur-des-Fossés détient une certification métier en chauffe-eau solaire (en plus de son label QualiPV).

576. Centres de compétences et offres de formation

Centres de compétences

Il n'existe pas d'activités de recherche liée aux énergies renouvelables sur le territoire d'étude.

- ➔ Toutefois, le pôle de compétitivité de rang mondial **ADVANCITY**, centré sur le cluster de la Cité Descartes, dédié aux écotecnologies urbaines et à la ville durable (150 laboratoires accueillant 3 000 chercheurs) souhaite voir sa labellisation étendue au photovoltaïque.

Offres de formation

Seul un centre de formation a pu être identifié sur le territoire d'étude.

- ➔ Le **GEFEN** (centre de formation continue GRETA, adossé au LP Maximilien Perret à Alfortville) est spécialisé sur les métiers de l'énergie et du génie climatique (chauffage, froid, climatisation, énergie solaire et cogénération). L'offre s'adresse à un public large, de l'ouvrier au technicien supérieur en passant par l'ingénieur, via des formations certifiantes, des stages interentreprises et des formations intra-entreprises sur mesure.

⁶⁹ Voir annuaire en annexe

58. PROTECTION ET QUALITE DE L'AIR

Les équipements concourant à la protection de l'air (appareils de filtration, d'épuration de l'air et de dépoussiérage des gaz, les analyseurs de gaz et de fumée et les appareils pour la mesure et la protection des caractéristiques des liquides ou des gaz) sont produits par deux types de fabricants relevant des codes NAF 292F et 332B.

A l'échelle nationale en 2007, la **dépense de protection de la qualité de l'air** est évaluée à 2,6 Mds€ ; en hausse annuelle de 4,8% après de fortes progressions en 2005 et 2006, la dépense courante enregistre des hausses supérieures à 10 % depuis trois ans.

Dans le détail, les investissements qui avaient connu des progressions supérieures à 25 % en 2005 et en 2006 diminuent de 15 % en 2007, tout en restant bien supérieurs au niveau des années 2000 à 2005.

Les **dépenses des entreprises sont majoritairement le fait des industriels**. En 2007, les industriels ont dépensé 1,3 milliard d'euros pour préserver la qualité de l'air, soit la moitié de la dépense totale. La dépense totale se décompose en 700 M€ pour la dépense courante et 600 M€ pour la dépense en capital. La dépense courante, qui comprend la maintenance des équipements, le contrôle ou la mesure de rejets de substances dans l'atmosphère et les amortissements, avait stagné au début des années 2000 puis elle a sensiblement augmenté depuis 2004. En 2007, elle s'est élevée à 716 M€ et a progressé de 14 % par rapport à 2006⁷⁰.

Selon l'étude de l'ACFCI⁷¹, la progression du marché à moyen terme pourrait venir, d'une part, de la demande des pays émergents, et d'autre part, du renforcement des réglementations européennes à hauteur de 3 à 4 % de croissance annuelle.

581. Etablissements et emplois liés au domaine de la protection et de la qualité de l'air

Fig. 28 : Etablissements et emplois liés au domaine de la protection de l'air

	Intitulé	code NAF	Etablissements	Emplois salariés privés
Equipements	<i>Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels dont matériel pour filtrer ou dépoussiérer l'air ou le gaz</i>	292F	55	383
	<i>Fabrication d'instrumentation scientifique et technique dont le matériel d'analyse et les compteurs...</i>	332B	20	331
Total du domaine de l'AIR	-	-	75	714

SIRENE 2009 - GARP 2008

⁷⁰ L'économie de l'environnement en 2007 - IFEN-Références, juillet 2009

⁷¹ Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ? - ACFCI, octobre 2008

Fig. 28 bis : Contribution territoriale au domaine de la protection de l'air

Intitulé du secteur d'activité	NAF	Poids des établissements		Poids de l'emploi salarié privé	
		/ PPC	/ IDF	/ PPC	/ IDF
<i>Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels dont matériel pour filtrer ou dépoussiérer l'air ou le gaz</i>	292F	22,4%	11,2%	20,3%	9,2%
<i>Fabrication d'instrumentation scientifique et technique dont le matériel d'analyse et les compteurs...</i>	332B	11,8%	4,9%	10,5%	3,6%
Total du domaine de l'AIR	-	14,6%	7,8%	16,2%	8,9%

SIRENE 2009 - GARP 2008

NB : Apparaissent en vert les contributions supérieures au poids de la filière / territoires de référence.

Les 75 établissements recensés offrent près de 700 emplois.

Le secteur de fabrication d'équipements, intégrant le matériel de filtration, est très marqué sur le territoire d'étude avec plus d'un établissement et plus d'un emploi sur cinq de Paris – Petite couronne.

On note la présence du fabricant de matériel d'analyseurs industriels **ARELCO ARC** (Fontenay-sous-Bois, récent membre d'OSEO Excellence).

Cependant, de nombreux établissements exerçant une activité de fabrication de matériel lié à ce domaine sont répertoriés dans d'autres secteurs d'activité, tels que l'équipementier **VWR International** (Fontenay-sous-Bois) qui offre, entre autres produits, du matériel de filtration et de décontamination de l'air ou encore la société **DAFIL** (Joinville-le-Pont), du secteur 2921F, qui conçoit du matériel de filtration de gaz.

582. Acteurs publics

De nombreux acteurs publics sont impliqués dans la protection et la qualité de l'air.

➔ **AIRPARIF** est une association dédiée à la surveillance de la qualité de l'air en Ile-de-France. Elle contribue à l'évaluation « des risques sanitaires et des effets sur l'environnement et le bâti ».

Par ailleurs, AIRPARIF a pour mission d'évaluer l'impact des mesures de réduction des émissions avec le développement d'outils de modélisation.

Le réseau de surveillance est constitué de 67 stations (49 stations automatiques permanentes et 18 stations temporaires à proximité du trafic). Le territoire compte deux stations « de fond » à Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne et une station « trafic temporaire » à Champigny-sur-Marne (à proximité du point noir autoroutier A4 / A86).

➔ Le siège national de l'**APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) est implanté en marge du territoire à Kremlin-Bicêtre en Val-de-Marne. Il s'agit d'un centre de ressources, de représentation et de lobbying.

- Le domaine est également encadré par des documents publics prescriptifs :
- le **Plan pour la Protection de l'Atmosphère (PPA)** fixe des objectifs de réduction des polluants atmosphériques.
 - le **Plan régional pour la Qualité de l'Air (PQRA)** fixe des orientations pour atteindre les objectifs de qualité de l'air.
 - le **Plan de Déplacements urbains d'Île-de-France (PDUIF)** a pour objectif général de coordonner l'ensemble des modes de transports, tout en promouvant la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de la protection de l'environnement et de la santé.

583. Grands groupes

Seul un grand groupe, très présent, a été identifié sur le territoire « Est parisien ».

- **AIR LIQUIDE**, spécialiste des gaz industriels, est implanté sur le territoire à Champigny-sur-Marne. Cet établissement s'occupe de l'ingénierie des unités de production. Au-delà, l'entreprise propose des solutions au service des éco-industries et de l'environnement tels que l'offre ASPAL (traitement de l'Eau), l'offre VOXAL (gestion des solvants des processus industriels), des solutions de gestion des déchets industriels, etc.
- **SUDAC Air Service**, filiale d'Air Liquide, est implantée à Bonneuil-sur-Marne, opère sur l'ensemble des métiers de l'air comprimé, comme par exemple le dépannage et la maintenance sur les technologies de compresseurs et matériels de traitement de l'air.

584. Organisations professionnelles

Deux principales fédérations professionnelles représentent les entreprises liées au domaine de la protection et de la qualité de l'air.

- **UNICLIMA** regroupe les producteurs d'équipements (composants et systèmes) pour l'Aéraulique et la Réfrigération (liés au secteur NAF 292F). Les 50 fabricants adhérents sont regroupés en famille de produits. Seule une entreprise est présente sur le territoire : **VORTICE France**, implantée à Saint-Maur-des-Fossés. L'établissement est spécialisé dans les équipements de conditionnement, distribution et diffusion d'air.
- Selon UNICLIMA, les directives européennes sur la qualité de l'air et la sécurité des sites industriels (en particulier directive ATEX) ont fait progresser les ventes de matériels de dépoussiérage et d'épuration des gaz. Le renforcement des directives à venir constitue un potentiel de marché.
- Le bureau d'étude **CAP ENVIRONNEMENT** (Nogent-sur-Marne) est à l'origine de la création, en septembre 2009, de la **Fédération Interprofessionnelle des Métiers de l'Environnement**

Atmosphérique (FIMEA) qui souhaite répondre aux nouveaux enjeux rencontrés par les professionnels du domaine de la qualité de l'air.

Les objectifs de la FIMEA, présidée par le directeur de CAP Environnement, sont de 4 ordres :

- fédérer et structurer la profession ;
- positionner les acteurs privés et publics en vue de mettre en synergie et valoriser les compétences ;
- dynamiser la valorisation de l'innovation ;
- interagir avec les syndicats professionnels.

585. Capacités de recherche et offres de formation

Capacités de recherche

Trois principaux laboratoires travaillent sur des thématiques liées au domaine de la protection et de la qualité de l'air.

- ➔ Le **Laboratoire Interuniversitaire des Systèmes Atmosphériques (LISA)** constitue une unité mixte de recherche Université Paris 7, Université Paris 12 et CNRS (UMR 7583). Le laboratoire est implanté sur les sites de l'Université Paris 7 (Paris Jussieu) et de l'Université Paris 12 (Créteil). Parmi les 5 thématiques de recherche développées, le LISA s'intéresse entre autres à l'impact des retombées atmosphériques sur les bâtiments et les écosystèmes.
- ➔ Le **Centre d'Etudes et de Recherche en Thermique, Environnement et Systèmes (CERTES)**, implanté à Créteil et déjà évoqué dans le cadre du domaine de l'AEE, développe parmi ses 5 thématiques de recherche un axe « Modélisation et métrologie des transferts en aérocontamination ». Des travaux sont menés en collaboration avec le **LISA** (modélisation et interactions matériaux – atmosphère) et d'autres exploitent les relevés effectués par les stations **AIRPARIF**.
- ➔ Sur le pôle Descartes, le **Centre d'Etudes et de Recherche en Environnement Atmosphérique (CEREA)**, issu du pôle Air de l'ex-CEREVE, est un Laboratoire Commun Ecole des Ponts ParisTech - EDF R&D depuis 2004.
Le laboratoire s'intéresse principalement à la pollution de l'air (de la recherche fondamentale aux études d'impact).
- ➔ Plateforme d'échanges scientifiques, l'**Association Française d'Etudes et de Recherche sur les Aérosols (ASFERA)** est implantée à Créteil.

Offres de formation

2 formations professionnelles de niveau master sont proposées par l'Université Paris XII – Val-de-Marne.

- ➔ Le Master **AERO du laboratoire CERTES** a pour objectifs de former des praticiens de haut niveau en science de la contamination capables de répondre aux demandes dans les différents secteurs industriels (filtration, traitement de l'air, ultra propreté, audit des installations...) ou dans le domaine de la protection de l'environnement (aérosols radioactifs nucléaires ou naturels)

- ➔ Le **Master Atmosphère et Qualité de l'Air (AQA)** a pour objectif de former des praticiens de haut niveau en science et techniques des métiers touchant à la pollution atmosphérique : traitement des effluents, modélisation de la dispersion des polluants industriels, ambiances de travail et hygiène industriel, air intérieur, etc.

586. Principaux établissements relatifs au domaine de la protection et de la qualité de l'air**Fig. 29 : Etablissements du domaine de la protection et de la qualité de l'air (sélection croisée)**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
AIR LIQUIDE SA	241A	Analyses pour la surveillance de l'environnement atmosphérique	Champigny-sur-Marne	400
KARCHER SAS	518M	Matériel d'aspiration	Bonneuil-sur-Marne	300
V W R INTERNATIONAL	515L	Matériel de filtration et décontamination de l'air	Fontenay-sous-Bois	300
FESTO	518M	Matériel de traitement de l'air	Bry-sur-Marne	100
SUDAC AIR SERVICE	241A	Traitement de l'air par ultrafiltration	Bonneuil-sur-Marne	50
ARELCO A R C	332B	Matériel d'analyseurs industriels	Fontenay-sous-Bois	20
BSMG	453E	Traitement par aération et ventilation	Saint-Maur-des-Fossés	20
COUTHEILLAS TECHNOTRAITEMENT	452K	Traitement de l'air	Maisons-Alfort	20
SECURITE INCENDIE MONTAGE	292F	Traitement de l'air	Boissy-Saint-Léger	20
SIM	292F	Matériel de désenfumage	Boissy-Saint-Léger	20
VAN FROID	292F	Matériel frigorifique	Champigny-sur-Marne	20
VORTICE FRANCE	518L	Matériel de traitement de l'air	Saint-Maur-des-Fossés	20
ADAGE ENVIRONNEMENT	742C	Etudes et conseil qualité de l'air et environnement atmosphérique	Saint-Mandé	10
AIR TRADE CENTRE FRANCE	515J	Matériel aéraulique	Fontenay-sous-Bois	10
DAFIL	292F	Matériel de filtration de gaz	Joinville-le-Pont	10
BREDEA	453F	Traitement de l'air par aération et ventilation	Villiers-sur-Marne	10
PICA	246L	Traitement de l'air par charbon actif	Saint-Maurice	9
SNGC	292F	Traitement de l'air par aération et ventilation	Champigny-sur-Marne	9
BIOQUELL FRANCE	514N	Décontamination à la VPH	Alfortville	6
CERMAP	252H	Matériel de filtration	Saint-Maur-des-Fossés	6
E.C F	292M	Traitement de l'air	Rosny-sous-Bois	6

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
LE FROID CONDITIONNE	292F	Matériel de traitement aéraulique	Fontenay	6
LINDAB FRANCE	518M	Matériel de traitement de l'air	Bonneuil-sur-Marne	6
MEIRI	742C	Capteur de pression	Bonneuil-sur-Marne	6
SELFA (ROTAREX)	291F	Accessoires de transport des gaz	Maisons-Alfort	6
CAP ENVIRONNEMENT	742C	Etudes et conseil qualité de l'air et environnement atmosphérique	Nogent-sur-Marne	3
EURODIFROID	518M	Matériel aéraulique	Neuilly-Plaisance	3
ATREM INDUSTRIE	742C	Traitement de l'air par aération et ventilation	Saint-Maur-des-Fossés	1
COMPTOIR INDUSTRIEL DE L'AIR COMPRIME	518M	Matériel de traitement de l'air	Saint-Maur-des-Fossés	1
HIGH QUALITY ENVIRONMENT CONSULTING (HQEC)	742C	Qualité de l'air	Créteil	1
KIPP & ZONEN	518L	Matériel de mesure	Le Plessis-Trévisé	1
ALCOPLAST INDUSTRIE	511G	Matériel de filtration de gaz	Maisons-Alfort	0
FUSION INDUSTRIES	518M	Filtres	Villiers-sur-Marne	0
TUTHILL	291B	Pompes	Fontenay-sous-Bois	0
ITG / C. Delahaye	-	Etudes et conseil	Nogent-sur-Marne	N
SARL VECTORI	518M	Matériel de filtration et décontamination de l'air	Vincennes	N
SOCOR-AIR	743B	Matériel d'aspiration	Alfortville	N
SOFRAB	731Z	Recherche	Nogent-sur-Marne	N

SIRENE 2009

59. LUTTE CONTRE LE BRUIT, LES VIBRATIONS ET LES RADIATIONS

L'activité de ce secteur est appelée à croître fortement à la suite du Grenelle de l'Environnement. Nous avons adjoint à ce domaine, les activités liées à la problématique des radiations et champs électromagnétiques.

En 2007, la **dépense de lutte contre le bruit et les vibrations** a fortement progressé (+ 10 %), s'élevant à 1,7 Md€ (montant atteint en 2005 avant une baisse de 8 % en 2006). Sur la période 2000 - 2007, la dépense a augmenté à un rythme soutenu de 6 % par an.

Dans le détail, en 2007, la croissance des dépenses a été tirée par l'isolation acoustique des bâtiments (+ 8 %) et la limitation des nuisances sonores des véhicules (+ 24 %). Les dépenses liées à la construction de dispositifs visant à limiter le bruit des infrastructures de transport enregistrent un recul de 9 %.

Les entreprises ont financé 26% de la dépense de la lutte contre le bruit, soit plus que les administrations mais bien moins que les ménages (62 % de la dépense).

L'économie de l'environnement en 2007 – IFEN-Références, juillet 2009

591. Etablissements et emplois liés au domaine

Difficile à cerner statistiquement, faute de secteur d'activité dédié, ce domaine inclut diverses activités.

L'étude de l'ACFCI⁷² y inclut les entreprises spécialisées en construction et installation d'écrans anti-bruits, adhérentes de l'**Association Professionnelle des entreprises spécialisées en écrans acoustiques (APREA)**. Aucun membre n'est implanté sur les 27 communes.

EGIS, membre de l'APREA, est implanté à Maisons-Alfort mais sur d'autres thématiques (mobilité, aménagement et paysage).

De même, EUROVIA (groupe VINCI) possède une filiale à Villiers-sur-Marne : GTU (Grands Travaux Urbains, spécialisée en signalisation routière).

D'aucuns intègrent à ce domaine l'activité de **contrôle technique automobile**⁷³, disposant de son propre code NAF (743A). Ce dernier a été exclu de l'étude dans la mesure où il nous apparaît comme, d'une part, éloigné de la filière, et d'autre part, relevant de l'économie résidentielle.

Le troisième axe de ce domaine concerne le secteur résidentiel et son **isolation acoustique**. L'isolation des logements a déjà été abordée dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, plus précisément dans le sous-secteur travaux d'isolation filtré via Qualibat.

⁷² *Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ? – ACFCI, octobre 2008*

⁷³ l'IFEN évalue à 30 % la part environnementale des contrôles techniques automobiles, essentiellement à propos de la pollution atmosphérique

Parmi les 8 sociétés retenues auparavant, 3 d'entre elles présentent une qualification pointue en termes d'isolation et de traitement acoustique :

- **SAMACS** à Chennevières-sur-Marne ;
- **SPID** à Créteil ;
- **Paris Protection Incendie** à Champigny-sur-Marne.

592. Les acteurs publics du domaine

Deux principaux acteurs publics agissent en faveur de la lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations.

➔ **BRUITPARIF** est l'observatoire du bruit en Ile-de-France, créé par le Conseil Régional d'Ile de France en 2005.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, de sensibilisation et de mesure de l'environnement sonore, BRUITPARIF a créé un réseau de surveillance du bruit en implantant des stations de mesure sur des secteurs stratégiques en Ile de France.

Le dispositif **RUMEUR** a pour objectif d'améliorer et enrichir les diagnostics apportés par les cartes de bruit. Il a vocation à suivre et évaluer les politiques locales de lutte contre le bruit de plus ou moins long terme, en apportant son expertise et son savoir-faire aux collectivités locales.

Le Val-de-Marne, marqué par les nuisances sonores issues de l'activité de l'aéroport Paris – Orly avait mis en place l'**ODES** (Observatoire Départemental de l'Environnement Sonore), lequel a fusionné avec Bruitparif. L'observatoire avait notamment réalisé la cartographie acoustique du département avec le bureau d'études spécialisé Acouphen.

➔ L'**Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET)** est implantée à Maisons-Alfort. Parmi ses activités scientifiques, elle s'intéresse aux « milieux de vie » couvrant les domaines de l'Eau, de l'air et des sols. L'AFSSET s'intéresse actuellement aux champs électromagnétiques (téléphonie), à la pollution de l'air intérieur, etc.

AFSSA et AFSSET fusionneront au 1^{er} juillet 2010 au sein de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

593. Grands groupes du domaine

Aucun grand groupe exerçant une activité liée au domaine n'a pu être identifié sur el territoire d'étude.

594. Organisations professionnelles

Hormis, l'**APREA**, citée supra, qui regroupe les spécialistes des écrans routiers anti-bruit, il ne semble exister aucune autre organisation professionnelle.

➔ Soulignons toutefois, l'initiative menée en Val d'Oise par le **Réseau Mesure du Val d'Oise (RMVO)**.

Le RMVO regroupe les entreprises du pôle mesure francilien. Labélisé SPL par la DIACT, RMVO assure le développement de la compétitivité de la quarantaine d'adhérents (en Ile-de-France mais aussi en Rhône-Alpes) et met en place des actions collectives à leur service.

595. Capacités de recherche et offres de formation

Aucun centre de compétences autre que l'AFSSET n'a pu être identifié sur le territoire « Est parisien ».

Il en va de même pour l'offre de formation.

596. Etablissements du domaine de la lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations**Fig. 30 : Etablissements du domaine de la lutte contre le bruit, les vibrations et les radiations (sélection croisée)**

ETABLISSEMENT	code NAF	Activité	Commune	Effectif à la centaine près
BUREAU VERITAS	743B	Etudes et conseil	Fontenay-sous-Bois	100
SCREG IDF Normandie	332B	Travaux de maîtrise du bruit	Sucy-en-Brie	100
ARELCO A R C	332B	Matériel d'analyseurs industriels	Fontenay-sous-Bois	20
EURO PHYSICAL ACOUSTICS SA DUNEGAN	742C	Instrumentation et services	Sucy-en-Brie	20
ADAGE ENVIRONNEMENT	742C	Etudes et conseil	Saint-Mandé	10
DUVAL MESSIEN	312A	Paratonnerres	Chennevières-sur-Marne	10
SAMACS S A	268C	Isolation phonique	Chennevières-sur-Marne	10
AT3E SAS	742C	Etudes et conseil	Saint-Maur-des-Fossés	6
AXOM	332B	Matériel de mesure des vibrations	Saint-Maur-des-Fossés	3
DELPHI ACOUSTIQUE ET INGENIERIE	742C	Etudes et conseil	Villiers sur Marne	3
RUAUD INDUSTRIE	743B	Isolation phonique	La Queue-en-Brie	3
SEFTIM	742C	Compatibilité électromagnétique	Vincennes	3
ACOUSTIQUE THERMIQUE VIBRATION	742C	Etudes et conseil	Alfortville	0
EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS	742C	Matériel acoustique	Neuilly-sur-Marne	0
HIGH QUALITY ENVIRONMENT CONSULTING (HQEC)	742C	Protection électro-magnétique	Créteil	0
SERGA	454A	Génie acoustique	Rosny-sous-Bois	0
SPID	453C	Isolation phonique	Champigny-sur-Marne	0
ACOUSTIQUE Urbaine	454M	Génie acoustique	Saint-Mandé	N
BI Acoustique	-	Etudes et conseil	Charenton-le-Pont	N
FMG Isolation	-	Isolation phonique	Limeil-Brévannes	N

SIRENE 2009

ANNEXE 1 - ANNUAIRES

Annuaire AEE – Eco-construction

Etablissement	Commune	Compétences
A CŒUR DE CHAUX - LE MUR OBJET	Saint-Maur-des-Fossés	finition, décoration, formations, menuiserie, rénovation
ABC Dépannage Installation	Maisons-Alfort	climatisme, gestion de l'Eau, rénovation
ALPHAVISTA	Fontenay	climatisme, électricité verte, gros œuvre, isolation, maisons en bois, menuiserie
AZURECO	Vincennes	climatisme, électricité verte, conseil
BIOSTART	Saint-Maur-des-Fossés	climatisme, électricité verte, finition, gestion de l'Eau, gros œuvre, conseil, isolation, maisons en bois, menuiserie, rénovation
CELLUBIO	Alfortville	gros œuvre, isolation, maisons en bois, menuiserie
DUMOULIN Bois	Champigny-sur-Marne	architectes concepteurs, gros œuvre, isolation, maisons en bois, menuiserie
ECO2AIRS	Saint-Maur-des-Fossés	climatisme, rénovation, conseil
FA Consulting	Neuilly-sur-Marne	climatisme, électricité, gestion de l'Eau, conseil
FARA Constructions	Champigny-sur-Marne	architectes concepteurs, climatisme, gestion de l'Eau, gros œuvre, isolation, maisons en bois, menuiserie, rénovation
NEOVOLYA Val-de-Marne	Champigny-sur-Marne	architectes concepteurs, gros œuvre, maisons en bois,
NEOWATT	Le Perreux-sur-Marne	climatisme
OZE ENERGIES	Charenton-le-Pont	climatisme, financement, conseil – énergies
RC ECO	Fontenay-sous-Bois	gros œuvre, isolation, maisons en bois, menuiserie
SOLINOV	Chennevières-sur-Marne	climatisme
TALEP ECO-CONSTRUCTION	Fontenay-sous-Bois	architectes concepteur, climatisme, électricité verte, financement, finition, gestion de l'Eau, gros œuvre, habitat groupé, conseil, isolation, menuiserie

www.eco-construction.com

Annuaire AEE – QUALIBAT - travaux d'isolation

Etablissement	Commune	Qualification(s)	Emploi
Société des Couvreur de la SEINE	Saint-Maurice	Charpente et structures en bois / Couverture	13
ADM COUVERTURE CHARPENTE	Neuilly-Plaisance	Couverture	12
ALAZARD	Champigny-sur-Marne	Couverture	87
ARTCOP	Saint-Maur-des-Fossés	Couverture	19
AURION et CIE	Champigny-sur-Marne	Couverture	44
B E P C	Limeil-Brévannes	Couverture	5
BOCHARD	Le Plessis-Trévisé	Couverture	5
BSMG	Saint-Maur-des-Fossés	Couverture	36
BZH	Charenton-le-Pont	Couverture	6
CALONNE	Vincennes	Couverture	19
COUVERTURE POIRIER	Champigny-sur-Marne	Couverture	10
DA SILVA ENTREPRISE GENERALE	Alfortville	Couverture	9
EBC	Champigny-sur-Marne	Couverture	5
ENNEBICK	Saint-Maur-des-Fossés	Couverture	8
FOUILLOUZE	Neuilly-sur-Marne	Couverture	28
GECOP	Alfortville	Couverture	62
GF COUVERTURE	Alfortville	Couverture	23
HOLLEY DURAN	Vincennes	Couverture	43
LABESSE ET FILS	Fontenay-sous-Bois	Couverture	4
LEMAIRE Bâtiment	Créteil	Couverture	49

Etablissement	Commune	Qualification(s)	Emploi
LOISEAU	Charenton-le-Pont	Couverture	18
LOUVRADOUX	Fontenay-sous-Bois	Couverture	21
MRFC CHOLET	Bry-sur-Marne	Couverture	7
OPTIM'ENTREPRISE	Le Perreux-sur-Marne	Couverture	3
P2C	Champigny-sur-Marne	Couverture	8
PASCAL SEBASTIEN	Le Perreux-sur-Marne	Couverture	14
PATTOU	Le Perreux-sur-Marne	Couverture	41
PLOMBERIE VINCENNOISE	Vincennes	Couverture	10
RASSEMONT	Maisons-Alfort	Couverture	9
RAVEAU FILS	Saint-Maurice	Couverture	10
RICHARD PÈRE ET FILS	Fontenay-sous-Bois	Couverture	10
SANTALLIER	Maisons-Alfort	Couverture	13
SNCP	Boissy-Saint-Léger	Couverture	22
TCAZ	Sucy-en-Brie	Couverture	6
THIBAUT PÈRE ET FILS	Saint-Maur-des-Fossés	Couverture	9
GAROT	Saint-Maur-des-Fossés	Couverture / Isolation - calorifugeage	21
SAPROVER	Sucy-en-Brie	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en alu	14
SPMR	Le Perreux-sur-Marne	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en alu	13
L'EXPERT DE LA FERMETURE	Neuilly-sur-Marne	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en PVC	2
GENETON	Sucy-en-Brie	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en PVC / BOIS	57
ENTREPRISE POMMEROL	Villiers-sur-Marne	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal.	14

Etablissement	Commune	Qualification(s)	Emploi
MIROITERIE LEROY	Rosny-sous-Bois	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal.	4
FDVM	Le Plessis-Trévisé	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal. / PVC	10
MASSON ET MIETTE	Alfortville	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal. / PVC	7
MV LARGILLIER	La Queue-en-Brie	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal. / PVC	2
SECURITE SYSTEM'S	Rosny-sous-Bois	Fourniture et pose de menuiseries extérieures métal. / PVC	4
DSI SYSTEMS	Le Plessis-Trévisé	Isolation - calorifugeage	5
ISOR	Le Plessis-Trévisé	Isolation - calorifugeage	22
LUC ISOL	Saint-Maur-des-Fossés	Isolation - calorifugeage	16
SAMACS	Chennevières-sur-Marne	Isolation et traitement acoustique	10
SPID	Créteil	Isolation et traitement acoustique	4
Paris Protection Incendie	Champigny-sur-Marne	Isolation thermique et acoustique	9
COMBET SERITH	Saint-Maur-des-Fossés	Isolation thermique par l'extérieur	36
RIGOLOT SA	Alfortville	Isolation thermique par l'extérieur	58
MPB	Champigny-sur-Marne	Isolation thermique par l'intérieur	14
PLI ISOLATION	Neuilly-sur-Marne	Isolation thermique par l'intérieur	15
STB	Bry-sur-Marne	Isolation thermique par l'intérieur	11
DALLAVALLE	Le Plessis-Trévisé	Fourniture et pose de menuiserie en bois	51
SCORE AGENCEMENT	Saint-Maur-des-Fossés	Fourniture et pose de menuiserie en bois	5
A M J L	La Queue-en-Brie	Menuiserie en bois	14
AD 93	Neuilly-Plaisance	Menuiserie en bois	10
ADG	Noiseau	Menuiserie en bois	6

Etablissement	Commune	Qualification(s)	Emploi
ADMB	Le Plessis-Trévisé	Menuiserie en bois	9
BLEU AZUR SERVICE	Le Perreux-sur-Marne	Menuiserie en bois	6
BRARD	Alfortville	Menuiserie en bois	23
CHAPUT SA	Champigny-sur-Marne	Menuiserie en bois	42
EMAB MENUISERIE	Neuilly-sur-Marne	Menuiserie en bois	14
GUILLAUBOIS	Maisons-Alfort	Menuiserie en bois	7
HERBERT SAS	Fontenay-sous-Bois	Menuiserie en bois	26
MAISONNEUVE	Le Plessis-Trévisé	Menuiserie en bois	38
MEG	Champigny-sur-Marne	Menuiserie en bois	5
PAPET ANDRE ENTREPRISE	Champigny-sur-Marne	Menuiserie en bois	10
PERONNET ET ASSOCIES	Le Perreux-sur-Marne	Menuiserie en bois	10
SNAM	Sucy-en-Brie	Menuiserie en bois	6
SPECV	Ormesson-sur-Marne	Menuiserie en bois	31
STEDAF	Saint-Maur-des-Fossés	Menuiserie en bois	6
TACHAS ANDRE	Le Perreux-sur-Marne	Menuiserie en bois	18
TECHNICIENS DU BATIMENT MODERNE	Saint-Maur-des-Fossés	Menuiserie en bois	16
VIGIER	Champigny-sur-Marne	Menuiserie en bois	33

QUALIBAT 2009

Annuaire AEE – Etablissements certifiés QUALICLIMAFROID

Etablissement	Commune	Qualification(s)
AERESPACE	Saint-Maur-des-Fossés	Qualiclisma
AIR ECO PLUS	Fontenay-sous-Bois	Qualiclisma
APPLITECH	Maisons-Alfort	Qualiclisma
AVIR	Alfortville	Qualiclisma
CLIMEA	Neuilly-Plaisance	Qualiclisma
DERICHEBOURG ENERGIE	Créteil	Qualiclisma
ECO2AIRS	Saint-Maur-des-Fossés	Qualiclisma
EOLE CONFORT	Chennevières-sur-Marne	Qualiclisma
SEATH	Champigny-sur-Marne	Qualiclisma
AM FROID	Boissy-Saint-Léger	Qualiclimafroid
ATS	Alfortville	Qualiclimafroid
AXIMA REFRIGERATION SUEZ	Sucy-en-Brie	Qualiclimafroid
FROID AIR CONDITIONNE	Champigny-sur-Marne	Qualiclimafroid
MGL FROID	Le Plessis-Trévisé	Qualiclimafroid
SODECLIM	Champigny-sur-Marne	Qualiclimafroid
VAN FROID CLIMATISATION	Champigny-sur-Marne	Qualiclimafroid

www.qualiclimafroid.com

Annuaire AEE – Etablissements certifiés QUALIFELEC - électrothermie

Etablissement	Commune
A.V.A. THERM	Alfortville
ARA CLIM	Bry-sur-Marne
CBE DREAM CLIM	Neuilly-sur-Marne
E.G.I.B.E.	Saint-Maurice
F.B.I.	Fontenay-sous-Bois
INEO GTMH IDF	Saint-Maur-des-Fossés
JAYAC	Saint-Maur-des-Fossés
MARY Philippe	Noiseau
MOREL	Neuilly-Plaisance
NOELEC	Le Plessis-Trévisé
R.D.E.	Chennevières-sur-Marne
R'FLO Climatisation	Ormesson-sur-Marne

www.qualifelec.fr

Annuaire EnR – Etablissements installateurs certifiés Qualit'EnR

Etablissement	Commune	Qualification(s)
A.B.T.S FRANCE	Saint-Maur-des-Fossés	QualiSOL
A.C.E.	Maisons-Alfort	QualiPV
A.V.A. THERM	Alfortville	QualiSOL / QualiPAC (prob)
A2AIRS	Villiers-sur-Marne	QualiSOL
Agence Fr. de Confort en Energies Nouvelles	Vincennes	QualiPAC (prob)
AIR CLIMAX	Saint-Maur-des-Fossés	QualiSOL
ATELIER CONTROL +	Maisons-Alfort	QualiSOL / QualiPAC (prob)
AU BON TUYAU	Le Perreux-sur-Marne	QualiSOL
AZURECO	Vincennes	QualiSOL
B.S.M.G Techniciens des Fluides	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPV
BEL CLIM	Saint-Mandé	QualiPAC (prob)
BRY PLOMBERIE	Bry-sur-Marne	QualiSOL
CELUSOL FRANCE ENERGIE	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPV/SOL
CLEMENT	Maisons-Alfort	QualiPV / SOL
CODACLIM	La Queue-en-Brie	QualiPV / SOL
E.R.F.(Energies Renouvelables Françaises)	Saint-Mandé	QualiSOL / QualiPAC (prob)
ECO2AIRS	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPAC (prob)
ECOGETIC SOLACTIVA FRANCE	Rosny-sous-Bois	QualiPV
ENTREPRISE BALBONI MICHEL	Saint-Maur-des-Fossés	QualiSOL
ETS C.ROSSI ET CIE	Saint-Maur-des-Fossés	QualiSOL
ETS FONTAINE	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPV / SOL
ETS NEGRE	Rosny-sous-Bois	QualiSOL
EURL JEAN-PIERRE ROBERT	Neuilly-Plaisance	QualiPV / SOL
GAZ HOP	Alfortville	QualiSOL
GENERALE GEOTHERMIE SOLUTIONS	Créteil	QualiSOL
HELP ENERGIE SARL	Le Plessis-Trévisé	QualiPV
INEO GTMH IDF	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPV
INTERNATIONAL ETUDES ET RÉALISATION	Villiers-sur-Marne	QualiSOL
LECAT PÈRE & FILS	Saint-Maur-des-Fossés	QualiPAC (prob)
LEMAIRE BATIMENT	Créteil	QualiSOL
LES ARTISANS DES ENERGIES RENOUV.	Champigny-sur-Marne	QualiPV / SOL
NEOWATT	Le Perreux-sur-Marne	QualiPV / SOL / BOIS
NOUVEL'ERE SARL	Sucy-en-Brie	QualiSOL
OZE-ENERGIES	Charenton-le-Pont	QualiPV / SOL / PAC

Etablissement	Commune	Qualification(s)
PHOTOVOLTAIQUE INDUSTRY	Villiers-sur-Marne	QualiPV
REV'SOLAIRE	Alfortville	QualiPV
RICHARD PERE ET FILS SARL	Fontenay-sous-Bois	QualiSOL
RMJ SARL	Alfortville	QualiPV
S.M.C MAINTENANCE CHAUFFAGE	Ormesson-sur-Marne	QualiSOL
SAINTHESE	Villiers-sur-Marne	QualiPV / SOL
SARL GERARD GOUGELET	Champigny-sur-Marne	QualiSOL
SARL GPC	Rosny-sous-Bois	QualiSOL
SARL SEDEM	Boissy-Saint-Léger	QualiSOL
SARL SPECV	Ormesson-sur-Marne	QualiSOL
SCH	Boissy-Saint-Léger	QualiSOL
SEAP	Joinville-le-Pont	QualiSOL
SOCIETE AB CALUCH	Boissy-Saint-Léger	QualiSOL
STORES DUBOS VERGER	Chennevières-sur-Marne	QualiPV
VINCENT LEDOUX ENTREPRISE	Champigny-sur-Marne	QualiSOL

www.qualit-enr.org

ANNEXE 2 - RESSOURCES

Sites Internet pour la constitution des annuaires « qualitatifs »

Carte interactive régionale des éco-industries Paris – Ile-de-France

www.eco-industries-idf.fr/

Actualité professionnelle de secteur de l'environnement

www.actu-environnement.com/

Fédération professionnelle des entreprises de l'Eau

www.fp2e.org/

Fédération nationale des syndicats de l'assainissement

www.fnsa-vanid.org/

Qualibat

www.qualibat.com/

Qualit'EnR

www.qualit-enr.org/

Climafroid

www.qualiclimafroid.com/

Association professionnelle de l'énergie solaire

www.enerplan.asso.fr/

Syndicat des entreprises de génie climatique et de couverture

www.gccp.fr/

Qualifelec

www.qualifelec.fr/

Ecoconstruction

www.annuaire-ecoconstruction.com/

Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement

www.fnade.org/

Annuaire de l'environnement et du développement durable

www.franceenvironnement.com/

Annuaire Territorialis

www.territorialis.com/ile-de-france-c-70.html

Guide l'Eau

www.guide-Eau.com/

Fédération des entreprises du recyclage

www.federec.org/

Entreprises et expériences

Groupe VEOLIA

www.veolia.com/fr

Groupe Suez Environnement

www.suez-environnement.fr/

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

www.sedif.com/

Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

www.siaap.fr/

Agence de développement 94

www.valdemarne.com/

SOeS – Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/

Syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des ordures ménagères de l'agglomération parisienne

www.syctom-paris.fr/

Pôle de compétitivité ADVANCITY de la ville durable et des écotecnologies urbaines

www.advancity.eu/

SPL Durapole « fédérer les écotecnologies »

www.durapole.org/

Etudes majeures

Les éco-activités en Ile-de-France : une filière à structurer - EXTRAMUROS, 2007

Développement économique et environnement : quelle place pour les PME ? - ACFCI, 2008

La filière éco-activités en Val-de-Marne - RDI pour le compte du Conseil général du Val-de-Marne, 2009

Les éco-activités et l'emploi environnemental - CGDD, 2009

L'économie de l'environnement en 2007 – CGDD, 2009